

# TABLE DES MATIERES

LISTE DES FIGURES.....	4
LISTE DES TABLEAUX.....	6
INTRODUCTION .....	7
PREMIER CHAPITRE Ce que l'on connaît de l'Épagneul de Saint-Usage avant l'abbé Billard...	9
1.1. Histoire des épagneuls .....	11
1.1.1. Signification du mot « épagneul » .....	11
1.1.2. Épagneuls français, oui, mais avec du sang arabe !.....	11
1.1.3. L'épagneul au Moyen-âge .....	12
1.1.4. Le XIX <sup>ème</sup> siècle : naissance des races d'épagneul.....	13
1.2. Témoignages permettant de dire qu'une population originale existe dans la région : l'Épagneul de Saint-Usage .....	17
1.2.1. 1936, la naissance d'un nom : Épagneul de Saint-Usage .....	17
1.2.2. Les preuves d'une existence dès le XVI <sup>ème</sup> siècle .....	18
1.2.3. Théories sur l'origine du Saint-Usage .....	19
1.3. Etat de la population après la seconde guerre mondiale .....	19
1.3.1. Un déclin entamé dès le début du XX <sup>ème</sup> siècle.....	19
1.3.2. 1945, l'amorce d'un ultime sauvetage .....	21
DEUXIEME CHAPITRE L'œuvre de l'abbé Billard.....	23
2.1. Les géniteurs à la base de la reconstruction .....	25
2.2. Les pratiques à la lumière des carnets d'élevage .....	25
2.2.1. Le spectre de la consanguinité .....	26
2.2.2. Techniques d'élevage et sélection des reproducteurs .....	32
2.2.2.1. Surreprésentation de certains reproducteurs .....	32
2.2.2.2. Sélection des reproducteurs .....	34
2.2.2.3. Une main mise sur l'ensemble de la population .....	35
2.3. Evolution de la population sous l'abbé .....	35
TROISIEME CHAPITRE Création du club et reconnaissance de la race.....	37

3.1. 1980-1990 : Succession de l'abbé et création de l'association de l'Epagneul de Saint-Usuge.....	39
3.1.1. La traque des non conformités .....	39
3.1.2. La foire de Mervans de 1989 .....	40
3.1.3. Création de l'association « Club de l'Epagneul de Saint-Usuge » .....	42
3.2. 1990-2003 : Vers une reconnaissance de la race .....	46
3.2.1. Le Fichier Chiens .....	46
3.2.2. Parution du premier bulletin annuel.....	47
3.2.3. Constitution du dossier d'affiliation à la Société Centrale Canine .....	47
3.2.4. Rédaction d'un standard de la race officiel et définitif.....	47
3.2.5. La Commission Zootechnique .....	51
3.2.6. Expertise du cheptel à Savigny-en-Revermont.....	52
3.2.7. 2003 : la consécration de treize années d'efforts .....	56
QUATRIEME CHAPITRE Activités du club, évolution de la population, perspectives d'avenir ...	59
4.1. Organisation et vie du club .....	61
4.1.1. Nouveaux objectifs et devoirs du club.....	61
4.1.2. Organisation et financements du club .....	62
3.3.2.3. Les adhérents au club.....	64
3.3.2.4. Bulletin annuel du club .....	65
4.2. Evolution de la population des Epagneuls de Saint-Usuge depuis 1990.....	65
4.2.1. Naissances et inscriptions au LOF depuis 13 ans .....	65
4.2.2. Reproduction des chiens .....	69
4.2.3. Confirmation des chiens.....	70
4.3. Aptitudes et utilisations de la race .....	71
4.3.1. L'Epagneul de Saint-Usuge chien de chasse : les concours de travail .....	71
4.3.1.1. Test d'Aptitude Naturelle (TAN).....	71
4.3.1.2. Field-Trial .....	74
4.3.1.3. Autres concours de travail.....	78
4.3.2. L'Epagneul de Saint-Usuge chien de beauté .....	79
4.3.2.1. Les différents types d'exposition .....	79
4.3.2.2. Le jugement.....	81
4.3.2.3. Classements, qualificatifs et récompenses .....	81

4.3.3. Cotation des chiens .....	82
4.3.4. Un chien de compagnie fidèle et affectueux .....	83
4.4. Comparaison avec les autres races d'Épagneuls .....	83
4.4.1. En nombre de naissances .....	83
4.4.2. Sur le physique .....	85
4.4.3. Sur le caractère .....	85
4.5. Perspectives d'avenir : vers une reconnaissance internationale .....	86
4.6. Enquête auprès des propriétaires d'Épagneuls de Saint-Usuge .....	87
4.6.1. Présentation du questionnaire .....	87
4.6.2. Distribution du questionnaire .....	87
4.6.3. Analyse des réponses obtenues .....	87
4.6.3.1. Acquisition de la race .....	88
4.6.3.2. Reproduction .....	93
4.6.3.3. Concours de chasse et de beauté .....	95
4.6.3.4. Qualités et défauts de la race .....	96
4.6.4. Conclusion du questionnaire .....	97
CONCLUSION .....	99
BIBLIOGRAPHIE .....	101
ANNEXES .....	103

# LISTE DES FIGURES

Figure 1: L'épagneul, une race issue des croisades (LEBOURG, 1994) .....	12
Figure 2 : Localisation des différents croisements à l'origine des différentes races d'épagneul (LEBOURG 1994).....	14
Figure 3: Epagneul français (COURREAU, 2010).....	14
Figure 4 : Epagneul picard (COURREAU, 2010) .....	15
Figure 5 : Epagneul bleu picard (COURREAU, 2010) .....	15
Figure 6 : Epagneul breton (COURREAU, 2010) .....	15
Figure 7 : Petit Münsterlander (COURREAU, 2010).....	16
Figure 8 : Epagneul de Pont-Audemer (Site officiel du club de l'épagneul Picard, du Bleu de Picardie et du Pont-Audemer).....	16
Figure 9 : Histoire du Saint-Usuge en quatre lieux.....	17
Figure 10 : Tableau de chasse de BRTID Bernards de Flandres au 18e siècle (Site de l'Epagneul de Saint-Usuge).....	18
Figure 11: Dolly, née en 1939.....	21
Figure 12 : Poupette en 1947 .....	22
Figure 13 : Bianca von der Römenburg en 1963 .....	27
Figure 14 : Arbre généalogique de l'élevage de l'abbé Billard .....	28
Figure 15 : Taux de consanguinité des portées de 1947 à 1980 .....	30
Figure 16 : Diane en 1950 (âgée de 2ans).....	33
Figure 17 : Youka en 1952 (âgée de 2 ans).....	33
Figure 18 : Hiram, né en 1958 .....	34
Figure 19 : L'abbé Billard et sa dernière portée de chiens en mars 1980 .....	36
Figure 20 : Les juges de la foire de Mervans de 1989 .....	40
Figure 21 : Le président du club Bernard Desormeaux (au centre), Le président de l'Union Nationale des chasseurs Pierre Daillant (à droite) et le Président de l'Académie de Bourgogne (à gauche) à l'exposition de Louhans en 2010 .....	62
Figure 22: Evolution du nombre d'adhérents au club de l'Epagneul de Saint-Usuge de 1990 à 2005.....	64



Figure 23 : Chiots Epagneul de Saint-Usuge produits entre 1991 et 2013 (Revue du Club de l'Épagneul de Saint-Usuge) .....	66
Figure 24 : Effectifs d'Épagneuls de Saint-Usuge entre 1995 et 2006 (Revue du club de l'Épagneul de Saint-Usuge) .....	66
Figure 25: Répartition des Épagneuls de Saint-Usuge en 1999 (Revue de l'Épagneul de Saint-Usuge 1998-1999).....	67
Figure 26 : Répartition des Épagneuls de Saint-Usuge en 2002 (Revue du Club de l'Épagneul de Saint-Usuge 2002-2003) .....	68
Figure 27 : Répartition des Épagneuls de Saint-Usuge en 2006 (Revue du Club de l'Épagneul de Saint-Usuge 2005-2006). .....	68
Figure 28 : Exemple de carte d'identification .....	69
Figure 29 : Exemple de certificat de naissance .....	70
Figure 30 : Séance de confirmation à la foire de Mervans en octobre 2011 (Site du Club de l'Épagneul de Saint-Usuge, 2013). .....	71
Figure 31 : Participants au TAN du 28 Août 2010 .....	72
Figure 32 : Instinct de chasse et quête de gibier (TAN du 6 Octobre 2007) .....	73
Figure 33 : Une quête parfaite.....	75
Figure 34 : La quête en pâquerette.....	76
Figure 35 : Les fautes de quête .....	76
Figure 36 : Le rapport par un Épagneul de Saint-Usuge (Site du Club de l'Épagneul de Saint-Usuge, 2013) .....	78
Figure 37 : Rapport à l'eau par un Épagneul de Saint-Usuge (Site du Club de l'Épagneul de Saint-Usuge, 2013).....	79
Figure 38 : Régionale d'élevage 2011 à Mervans .....	80
Figure 39 : Nationale d'élevage 2008 à Cluny .....	81
Figure 40 : Inscriptions au Livre des Origines Français (LOF) des principales races d'épagneuls de 2003 à 2012 (Site de la Société Centrale Canine).....	84
Figure 41 : Dates d'acquisition du premier épagneul de Saint-Usuge des répondants au questionnaire .....	89
Figure 42 : Moyens de découverte de la race par les répondants au questionnaire .....	90
Figure 43 : Motivations quant à l'acquisition de la race par les répondants au questionnaire .....	91

# LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Les croisements à l'origine des différentes races d'épagneul (LEBOURG 1994 ; LE LOUARN, 1983).....	13
Tableau 2 : Détail des portées produites par l'abbé Billard .....	29
Tableau 3 : Portées et chiots produits en fonction des reproducteurs .....	32
Tableau 4 : Premier Conseil d'administration de l'association de l'Epagneul de Saint-Usuge (Revue du Club de l'Epagneul de Saint-Usuge, 1993) .....	44
Tableau 5: Le Comité de Direction 2013 du club de l'Epagneul de Saint-Usuge (Site du Club de l'Epagneul de Saint-Usuge, 2013) .....	63
Tableau 6 : Grille de cotation des chiens .....	82

# INTRODUCTION

Il est à la fois amusant, mais surtout décevant, de constater que, dans la majorité des ouvrages traitant de races canines, il manque d'une façon récurrente, faisant pourtant partie intégrante du patrimoine français : l'Épagneul de Saint-Usuge. Petit chien d'arrêt spécialiste du gibier d'eau et de la bécasse, celui-ci a bien failli disparaître après la seconde guerre mondiale. Le premier chapitre de cette thèse va tenter de lever le mystère sur les origines de ce petit épagneul bressan que l'on a longtemps considéré comme disparu.

Mais c'était sans compter sur l'intervention du jeune abbé Billard, grand amoureux de chasse, qui, à partir de 1947, entreprend avec ténacité la reconstruction de la race. Pendant des années, il va tenir rigoureusement un cahier d'élevage dans lequel il va noter l'ensemble des croisements effectués ainsi que toutes les caractéristiques morphologiques des individus produits. Éliminant avec rigueur les tares, impuretés et imperfections, il réussira finalement à produire des animaux conformes au standard original de 1936. Le deuxième chapitre de la thèse est consacré à cette épopée singulière et émouvante qui aura duré près de trente trois ans.

Ce n'est qu'en 1990 que Serge Bey et une poignée de passionnés reprendront le flambeau de l'abbé en fondant le « Club de l'Épagneul de Saint-Usuge ». Mais il faudra encore treize années d'efforts pour enfin obtenir la reconnaissance officielle de la race en Janvier 2003 par la Société Centrale Canine. Le troisième chapitre leur est dédié.

Chaque jour, le club œuvre pour étendre la renommée de ce témoin vivant du patrimoine bressan. Reconnu officiellement au livre des origines françaises depuis janvier 2003, l'Épagneul de Saint-Usuge est pourvu d'un standard morphologique et d'un standard de travail stricts. Les effectifs sont en constante augmentation et la race peut aujourd'hui se targuer de posséder des individus au sein de pays étrangers. Les activités du club et l'évolution de cette race en plein essor sont présentés dans le quatrième et dernier chapitre.



# PREMIER CHAPITRE

## Ce que l'on connaît de l'Épagueul de Saint-Usuge avant l'abbé Billard

Histoire des épagueuls

Témoignages permettant de dire qu'une population originale existe dans la région : l'épagueul de Saint-Usuge

Etat de la population après la seconde guerre mondiale



## 1.1. Histoire des épagneuls

### 1.1.1. Signification du mot « épagneul »

Pendant longtemps l'origine des épagneuls était sujette à controverse.

En 1387, dans *Le livre de la chasse*, Gaston Phoebus, seigneur de Béarn et comte de Foix, les disait venir d'Espagne : « *Il y a une autre espèce de chiens qu'on appelle chiens d'oiseau et épagneuls, parce que cette espèce vient d'Espagne, bien qu'il y en ait en d'autres pays.* ». Peu de temps après, en 1393, on peut lire dans le *Ménasgier de Paris* : « *Que l'espreveteur (le chasseur à l'épervier) se garnisse d'espaignols.* ». En 1576, dans son œuvre *Of English Dogs*, le britannique Johannes Caius ajoute : « *Les gens du peuple les appelant par un seul nom, les Spaniels. Car cette sorte de chien vient originellement et avant tout d'Espagne.* » (COLLIN, 2003).

Cependant, les preuves historiques d'un berceau dans la péninsule ibérique font défaut. De plus, cette race se fait rare de nos jours en Espagne où on les appelle par ailleurs « perro inglese » (chien anglais). Face à de telles constatations, il est difficile de prêter foi à cette théorie (DECHAMBRE, 1921).

La traduction du mot « épagneul » en « espagnol » serait donc une traduction maladroite et hâtive. Il semblerait en effet que le mot « épagneul » soit, en réalité, la déformation du verbe « s'espaigner » qui, en vieux français, signifie « se coucher » ; « s'abaisser sur le sol », rappelant la fonction première de ce chien d'arrêt par excellence (COLLIN, 2003 ; LE LOUARN, 1983).

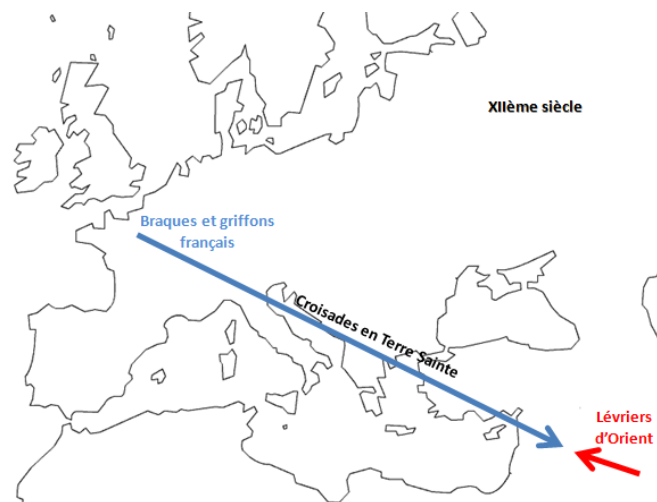
### 1.1.2. Epagneuls français, oui, mais avec du sang arabe !

Toujours dans son ouvrage de 1387, Gaston Phoebus affirme : « *Et comme on le dit Lévrier de Bretagne, les chiens d'oiseaux viennent d'Espagne, et leur nature est déterminée par leur mauvaise origine.* » (COLLIN, 2003).

Citation pour le moins amusante à relever car, partisan d'une origine espagnole, l'auteur y évoque paradoxalement les fondements d'une nouvelle théorie. En effet, la plupart des auteurs s'accordent aujourd'hui à dire que les origines de l'épagneul sont à rechercher, non pas dans la péninsule ibérique, mais à l'époque des croisades au XII<sup>ème</sup> siècle. Devant chasser pour se nourrir tout au

long du voyage vers la terre sainte, les chevaliers auraient amené avec eux des braques et des griffons pour leur faciliter la tâche. Une fois sur place, ces chiens se seraient reproduits avec des lévriers chargés de suivre les caravanes et de garder les dromadaires (Figure 1). Ce sang arabe aurait conféré à l'épagneul de la vitesse et de la finesse, deux qualités indispensables à son rôle de chien d'arrêt (LEBOURG 1994 ; LE LOUARN, 1983). Cette origine est cependant, pour le moins, sujette à caution.

Figure 1: L'épagneul, une race issue des croisades (LEBOURG, 1994)



### 1.1.3. L'épagneul au Moyen-âge

Il semblerait bien que, dès les premiers temps de la création de la race, celle-ci fut adaptée exclusivement à la chasse du petit gibier dont elle devait faciliter l'approche et la capture (OBERTHUR, 1949).

L'épagneul était utilisé dans deux grands types de chasse. La première méthode était la chasse au filet, utilisée par les valets et les classes sociales peu fortunées. Le chien devait se coucher à plat ventre à proximité du gibier qu'il avait repéré, permettant au chasseur de lancer un filet épervier lesté de plomb sur ce dernier et sa proie. Précisons d'ailleurs, qu'en vieux français, ces filets se nommaient « rets », d'où le terme de chien d'arrêt (LE LOUARN, 1983).

Les nobles, quant à eux, utilisaient ce chien pour la chasse au faucon. La tâche du chien était de trouver le gibier qui était ensuite attrapé et immobilisé par le faucon jusqu'à ce que son maître le



récupère. Cette méthode de chasse donnera à l'épagneul un autre surnom : chien « d'oyse » (d'oiseau) (COLLIN, 2003 ; LE LOUARN, 1983).

A la fin du XVème siècle et au début du XVIème siècle, l'apparition des armes à feu amorce le déclin de la fauconnerie, mais la chasse au chien d'arrêt se développe en se démocratisant à tel point qu'en 1578, jugeant la chasse au chien d'arrêt trop efficace et risquant de concurrencer la chasse à courre, la noblesse décida de l'interdire au peuple. Passé cette date, seul le roi et les grands seigneurs avaient le privilège de chasser à l'aide de chiens courants ou de chiens « couchants », autre dénomination du chien d'arrêt (COLLIN, 2003 ; LE LOUARN, 1983).

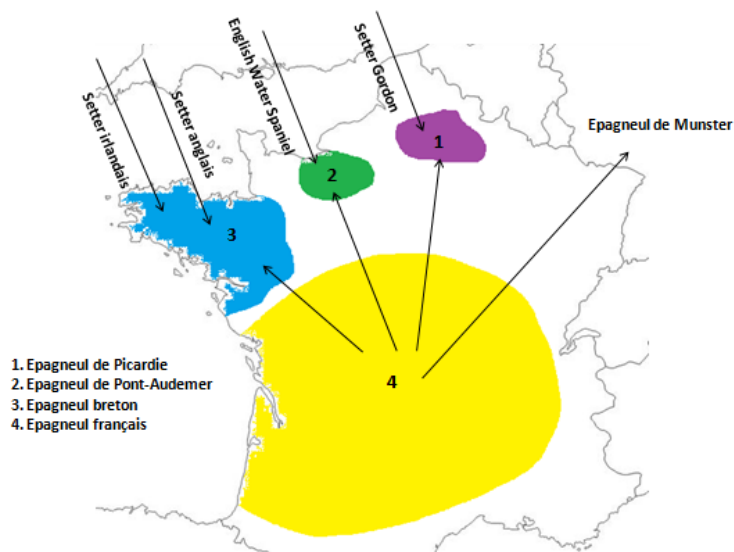
#### 1.1.4. Le XIXème siècle : naissance des races d'épagneul

C'est à partir du XIXème siècle, avec la révolution française et l'abolition du privilège de la chasse que l'épagneul, qui jusqu'à cette époque n'était que de type « français » se développe. Les anglais fortunés qui n'étaient pas de grands propriétaires terriens avaient quelques difficultés à chasser dans leur pays, car cette activité était quasiment réservée à la noblesse, propriétaire de terres immenses. Ces britanniques venaient donc en France chasser dans les forêts de Bretagne et de Normandie, accompagnés de leurs Setters, Springers et Pointers, qu'ils laissaient, pour des raisons pratiques, en pension sur place pendant l'intersaison. Ceux-ci furent accouplés par les chasseurs français à leurs épagneuls afin de leur insuffler quelques unes des qualités qu'ils prisait chez les chiens anglais. Ces croisements donneront naissance aux différentes races d'épagneuls que nous connaissons aujourd'hui (Tableau 1, Figure 2) (LEBOURG 1994 ; LE LOUARN, 1983).

Tableau 1: Les croisements à l'origine des différentes races d'épagneul (LEBOURG 1994 ; LE LOUARN, 1983)

Races anglaises à l'origine du croisement	Race d'épagneul produite
Setter Irlandais	Epagneul de Pont-audemer
English Water Spaniel	
Field Spaniel	Epagneul Breton
English springer spaniel	
Setter anglais	
Setter irlandais	
Setter Gordon	Epagneul bleu de Picardie

Figure 2 : Localisation des différents croisements à l'origine des différentes races d'épagneul  
(LEBOURG 1994)



Il semblerait que les Epagneuls de Picardie ne proviennent pas de croisements anglais, mais de croisements avec des chiens de berger et des mâtins régionaux. Le Bleu de Picardie aurait ensuite été obtenu en apportant au Picard du sang de Setter Gordon (LE LOUARN, 1983). Mais cette affirmation n'est pas univoque et dépend des auteurs.

Les différentes races d'épagneul évoquées sont présentées dans les figures 3 à 8.

Figure 3: Epagneul français (COURREAU, 2010)



Figure 4 : Epagneul picard (COURREAU, 2010)



Figure 5 : Epagneul bleu picard (COURREAU, 2010)



Figure 6 : Epagneul breton (COURREAU, 2010)



Figure 7 : Petit Münsterlander (COURREAU, 2010)



Figure 8 : Epagneul de Pont-Audemer (Site officiel du club de l'épagneul Picard, du Bleu de Picardie et du Pont-Audemer)



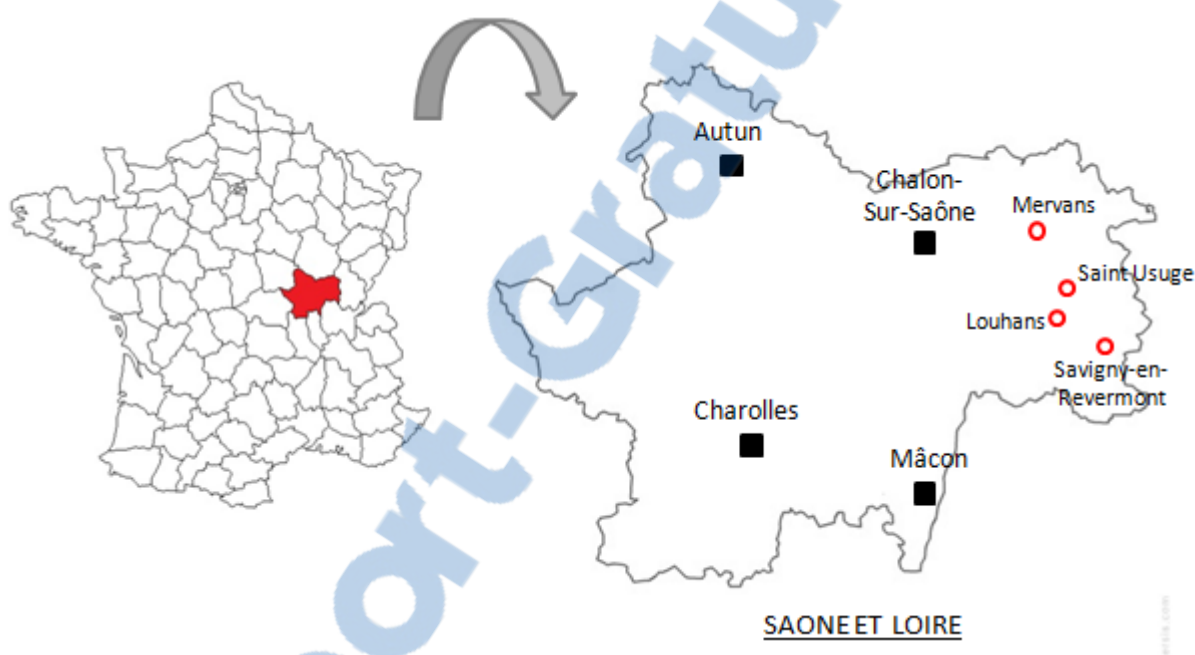


## 1.2. Témoignages permettant de dire qu'une population originale existe dans la région : l'Épagneul de Saint-Usuge

### 1.2.1. 1936, la naissance d'un nom : Épagneul de Saint-Usuge

C'est en 1936 qu'apparaît pour la première fois en France le nom d'Épagneul de Saint-Usuge à l'occasion d'une exposition canine à Louhans (Figure 9) en Saône-et-Loire, au cours de laquelle neuf individus de cette race avaient été présentés.

Figure 9 : Histoire du Saint-Usuge en quatre lieux



L'un d'eux gagna d'ailleurs la première place du concours de chiens d'arrêt. Déjà à l'époque, cette variété d'épagneul bressane était sur le déclin et oubliée de la cynophilie officielle. Le docteur Guillemain, à l'époque juge d'exposition de chiens du septième groupe pour la Société Centrale Canine, demanda à l'un des propriétaires de quelle race il s'agissait. Ce dernier lui répondit que c'était un épagneul de la région, du village de Saint Usuge (déformation patoise de Saint Eusèbe), en Bresse bourguignonne. Ainsi était né l'Épagneul de Saint-Usuge (Site de l'Épagneul de Saint-Usuge, 2013 ; Revues du Club de l'Épagneul de Saint-Usuge).

Des articles de journaux locaux de l'époque évoquant ce rassemblement canin et citant à plusieurs reprises l'Épagneul de Saint-Usuge sont présentés dans les annexes 1 à 4.

### 1.2.2. Les preuves d'une existence dès le XVIème siècle

Avant cette date, les témoignages se font rares.

Au XVIIIème siècle, Britd Bernard de Flandres peint un tableau de chasse dans lequel le chien représenté ressemble à s'y méprendre à un Epagneul de Saint-Usuge (Figure 10) (Site de l'Epagneul de Saint-Usuge, 2013).

Figure 10 : Tableau de chasse de BRTID Bernards de Flandres au 18e siècle (Site de l'Epagneul de Saint-Usuge)



En 1838, le Comte de Reculot, noble franc-comtois, signale dans ses Souvenirs de chasse au marais, parus dans le Journal des chasseurs, les qualités de ce petit épagneul bressan (Site du club de l'Epagneul de Saint-Usuge, 2013).

James Coninch, président de La réunion des amateurs de chiens d'arrêt français, écrit le paragraphe suivant dans le Journal des éleveurs en 1889 : « *La véritable couleur de l'épagneul me parait être le blanc et marron avec de grandes tâches et mouchetures marron ; le marron et le gris est plutôt la couleur du Pont-Audemer, mais il est incontestable qu'il y a toujours eu des épagneuls marron. M.*

*de la Rue dit lui-même que le premier chien qui ait été donné à Miss, la chienne dont est sortie la race Saint-Germain, était un épagneul marron. Il y a eu pendant longtemps dans les environs du Havre, chez les chasseurs au marais, une race d'épagneuls marron, qui était excellente en chasse et qu'ils ont laissé à peu près se perdre depuis peu. Un de mes amis possédait, il y a vingt ans, un chien de cette couleur qui représentait exactement l'ancien type, il était remarquable en chasse : il excellait en effet en plaine, au marais sur la bécassine, au bois, et dans les ajoncs les plus fourrés où il arrêtait et levait plus de lapins que tous les bassets réunis. »*

Toujours en 1936, le docteur Guillemain remarque que les chiens présentés étaient « *le portrait frappant des chiens de perdrix que représentent les vieilles tapisseries des Gobelins de divers châteaux d'Avignon et du palais des Papes* » (Site du club de l'Épagneul de Saint-Usage, 2013).

### 1.2.3. Théories sur l'origine du Saint-Usage

Mais d'où vient en réalité ce petit épagneul ? Pour le Dr. Longin, il s'agirait d'une forme naine de l'épagneul français, sélectionnée à la campagne car moins coûteuse à nourrir. Pour d'autres, comme le docteur Guillemain, juge au concours de Louhans en 1936, il serait l'ancienne race de l'épagneul français qui s'est conservée intacte dans ce coin reculé de la Bresse bourguignonne (Site du Club de l'Épagneul de Saint-Usage, 2013 ; Revues du Club de l'Épagneul de Saint-Usage).

## 1.3. Etat de la population après la seconde guerre mondiale

### 1.3.1. Un déclin entamé dès le début du XXème siècle

Déjà en 1930, la race était tombée au plus bas. L'amélioration des performances des armes à feu et des munitions avait modifiée peu à peu les pratiques de chasse, poussant les chasseurs bressans à accorder leurs intérêts à d'autres races canines (HERMANS, 2002 ; Revue du Club de l'Épagneul de Saint-Usage, 1995-1996).

Le premier à tenter un sauvetage de la race fut un certain docteur Longin, juge dijonnais du septième groupe pour la Société Centrale Canine (La revue de Cynophilie française, 1936).

C'est à lui en particulier que l'on doit les neufs individus présentés au concours canin de Louhans en 1936 et le tout premier standard de la race, présenté ci-dessous.

« Dans l'ensemble, c'est une bête de petite taille, de forme très harmonieuse et très parfaite, robuste, élégante, plus médioligne que bréviligne. Elle a de 0,48m à 0,50m au garrot, 0,52m de longueur, avec un périmètre thoracique excellent de 0,59m.

Tête. – Museau effilé par manque de babines, lèvres minces et serrées (les vieux chasseurs parlent de museau de renard), truffe marron bien sortie, chanfrein droit se reliant en pente douce à un crâne nettement surélevé ; longueur du crâne : 11cm ½ ; chanfrein : 8cm ; le diamètre transversal est moindre que le diamètre sagittal, donnant au crâne une forme ovale.

Yeux. – Noisette, foncés, de dimension moyenne, non saillants.

Oreilles. – En position moyenne, plates, triangulaires, bien frangées, la frange atteignant l'extrémité du museau ; le lobe de l'oreille restant nettement en arrière de la truffe.

Cou. – Bien sorti.

Poitrine. – Bien descendue au niveau du coude ; profonde, moyennement large ; côte moyennement arrondie, ni plate, ni ronde.

Dos. – Très bien soutenu et droit.

Croupe. – Assez oblique, queue attaché bas, bien fournie de poils.

Membres antérieurs. – Epauule très longue et très oblique ; une ligne passant au devant des pattes laisse en avant tout le cou et le quart de la poitrine ; paturons courts et droits.

Membres postérieurs. – Cuisse longue et très descendue, jarrets coudés, pieds allongés.

Robe. – Marron et blanc, avec tiquettes marron, marques fauves au-dessus des yeux et au museau ; étoile blanche au front ; poil doux, fourni et assez long. Les couleurs peuvent être autres : on doit admettre une robe très tiquetée de marron avec de grandes tâches marron lavé tirant sur le jaune. » (LONGIN, 1936).

Malheureusement, la seconde guerre mondiale mit définitivement fin à ses efforts (HERMANS, 2002).

Une seule photographie de l'époque nous est parvenue, conservée au sein de la famille de Lucien Cabut, propriétaire de Dick, qui fut le chien vainqueur du concours de 1936. Celle-ci présente



certains membres de la famille, accompagnés de la chienne Dolly, née en 1939, probablement issue d'une portée de Dick.

Figure 11: Dolly, née en 1939 (CABUT, 2013)



### 1.3.2. 1945, l'amorce d'un ultime sauvetage

Ce n'est qu'en 1945 qu'un certain Robert Billard, jeune abbé, devenu curé de la petite commune de Savigny-en-Revermont après sa libération d'un camp de prisonniers de guerre, allait lancer un second sauvetage de la race. Chasseur de bécasse passionné, il avait entendu parler de ce petit épagneul bressan et de ses qualités exceptionnelles. Il décida donc de contacter la Société Centrale Canine afin de s'en procurer un. Cette dernière l'attrista en lui affirmant que la race avait disparu depuis l'exposition spécialisée de 1936 à Louhans (HERMANS, 2002 ; Site du Club de l'Épagneul de Saint-Usage, 2013 ; Revue du Club de l'Épagneul de Saint-Usage 1995-1996).

Sans se décourager, l'abbé Billard partit à la recherche de spécimens de fermes en fermes. A cette époque, il ne restait qu'une dizaine de sujets, dont un grand nombre de chiennes trop vieilles pour reproduire ou abâtardies (Site du club de l'Épagneul de Saint-Usage, 2013).

Ce n'est qu'en 1946 que ces efforts furent récompensés, tombant par hasard, dans une ferme du petit village de le Fay sur une jeune chienne assez pure correspondant au standard de 1936. Peu fortuné, il décida de vendre sa montre en or à son frère et acheta la chienne qu'il baptisa

Poupette (Figure 12). Séduit par ses qualités à la chasse, il entreprit la reconstruction de la race en 1947 (Site du Club de l'Épagneul de Saint-Usuge, 2013).

Figure 12 : Poupette en 1947 (BILLARD, 1980)



# DEUXIEME CHAPITRE

## L'œuvre de l'abbé Billard

Les géniteurs à la base de la reconstruction

Les pratiques à la lumière des carnets d'élevage

L'évolution de la population sous l'abbé



## 2.1. Les géniteurs à la base de la reconstruction (BILLARD, 1980)

C'est à partir de Poupette que démarre la reconstruction en 1947. Pour cela, l'abbé a besoin d'acquérir un mâle. Ce n'est pas sans peine qu'il trouve Dick, un fils du chien Braco, appartenant à M. Cabut, qui avait gagné le premier prix au concours de Louhans en 1936 comme indiqué en annexe 4. L'abbé utilisera aussi Top, le frère de Poupette avec lequel celle-ci ne produira qu'une seule portée en 1949.

A l'occasion de la première portée entre Poupette et Dick en 1947, l'abbé Billard entame la rédaction d'un carnet d'élevage qu'il ne cèdera à son successeur, Serge Bey, qu'en 1980.

C'est dans ce carnet que seront notés l'ensemble des croisements qu'il effectuera en 33 ans, ainsi qu'un descriptif à la fois physique et comportemental des chiots obtenus. Une copie de ce carnet d'élevage est présentée en annexe 5.

Dick, Poupette et Top, à défaut d'être de pure race, ont été choisis par l'abbé pour leur correspondance avec le standard de 1936 et leurs compétences pour la chasse. En effet, Poupette et Top ont un père Epagneul breton et Dick est croisé Cocker à la seconde génération.

## 2.2. Les pratiques à la lumière des carnets d'élevage (BILLARD, 1980)

Pendant 33 ans, l'abbé va s'attacher avec ténacité à la reconstruction de la race, éliminant avec rigueur les impuretés, les tares et les imperfections, dans le but d'obtenir des chiens tous fidèles au standard de 1936. Il élèvera près de 250 chiens dans le poulailler de son presbytère de Savigny-en-Revermont.

*« Que d'efforts a-t-il consenti depuis sa première chienne Poupette. Plus de 170 chiots qu'il a élevés dans le chenil installé à Savigny, dans un ancien poulailler ! Le plus dur a été, non pas tant d'élever, mais de sélectionner, d'épurer, d'éliminer avec rigueur les impuretés, les déviations, les tares, les imperfections. A partir de sujets croisés, il a dû infatigablement faire les choix qu'imposait la régénérescence de la race. Pour le renouvellement du sang, car les saint-usage étaient peu nombreux, faire couvrir les chiennes dans de bonnes conditions était problématique. Il a*

*fait appel aux cousins, tels les épagneuls picards, quitte à ne conserver de la portée que ceux présentant les strictes caractéristiques du saint-usuge.* » (HERMANS, 2002).

### 2.2.1. Le spectre de la consanguinité

En 1947, la situation des Epagneuls de Saint-Usuge est dramatique. Leur population n'est réduite qu'à une dizaine d'individus, pour la plupart abâtardis ou trop âgés pour reproduire. C'est avec difficulté que l'abbé fait l'acquisition de Dick, Poupette et Top qui seront ses trois seuls reproducteurs dans les premiers temps.

Déjà à son époque, l'abbé Billard était sensibilisé aux problématiques concernant la consanguinité. On peut d'ailleurs relever certaines remarques sur le sujet dans son propre cahier d'élevage. En 1949, il produit une portée entre Poupette, et son frère Top. De ce croisement naîtront 4 chiots : Xafal, Xicka, Stop et Top. Au bas de la page sont inscrites les annotations suivantes : « *Top, le mâle, étant le frère de la mère, la consanguinité a peut-être joué. Stop, de M. Roger Mourreau, a été malade, méchant, n'a fait que roder. Xicka est restée anormale, n'a pas eu ses règles en 1953.* ».

C'est pourquoi, il introduira régulièrement du sang neuf dans ses croisements. Tout d'abord, en effectuant des croisements entre ses propres reproducteurs et d'autres Saint-Usuge, plus ou moins abâtardis : Mirette à partir de 1954, Bobby et Gyp en 1958, Gyka en 1960, Grace et Igor en 1961, Rosa en 1963, Mina, Miss et Irac en 1967, Mickey en 1968 et Dolly en 1978.

Constatant que le standard de l'Epagneul de Saint-Usuge, défini en 1936 par le Dr Longin, était pratiquement identique à celui du petit Münsterländer, l'abbé Billard se rendit en 1962 en Allemagne pour y faire l'acquisition de Bianca Von der Rumberburg (Figure 13), lui permettant une fois de plus de réduire drastiquement la consanguinité dans son élevage, tout en conservant des chiots fidèles au standard.

Figure 13 : Bianca von der Römenburg en 1963 (BILLARD, 1980)



De la même façon, en 1976, il introduit dans ses croisements Jeff, un Epagneul Bleu de Picardie.

La figure 14 est un arbre généalogique produit à partir du carnet d'élevage de l'abbé Billard. Il représente l'ensemble des croisements effectués dans l'élevage de Savigny-en-Revermont.

Seuls les noms des chiens ayant produit au moins une portée sont cités, dans le cas contraire, seul le nombre de chiots produits dans la totalité des croisements entre deux individus sont indiqués.

Les chiens marqués d'un rond noir sont les reproducteurs étrangers à la lignée de l'abbé et qui ont permis de réduire et contrôler le taux de consanguinité au sein de l'élevage. Rappelons que deux d'entre eux, Bianca et Jeff, ne sont pas des Epagneul de Saint-Usuge mais respectivement de race Petit Münsterländer et Bleu de Picardie.

Le tableau 2 présente le détail des portées produites chaque année en indiquant les reproducteurs utilisés, le nombre de chiots produits et si ces croisements ont permis d'acquérir un chien dont les qualités génétiques étaient suffisantes pour en faire un nouveau géniteur.

En annexe 6 sont recensés les pedigrees des premiers reproducteurs de l'abbé et de tous ceux qu'il va lui-même produire et utiliser : Dick, Poupette, Top, Diane, Sta, Youka, Stop, Yako, Yoghi, Yoyo, Cador, Ceres, Frae, Foggie, Gina, Hiram, Heidi, Nouchka, Jimiss, Java, Briffault, Mick, Maga, Nina, Nadia, Ouka, Olaf Ouki, Ooma, Qualine et Urie.

Figure 14 : Arbre généalogique de l'élevage de l'abbé Billard

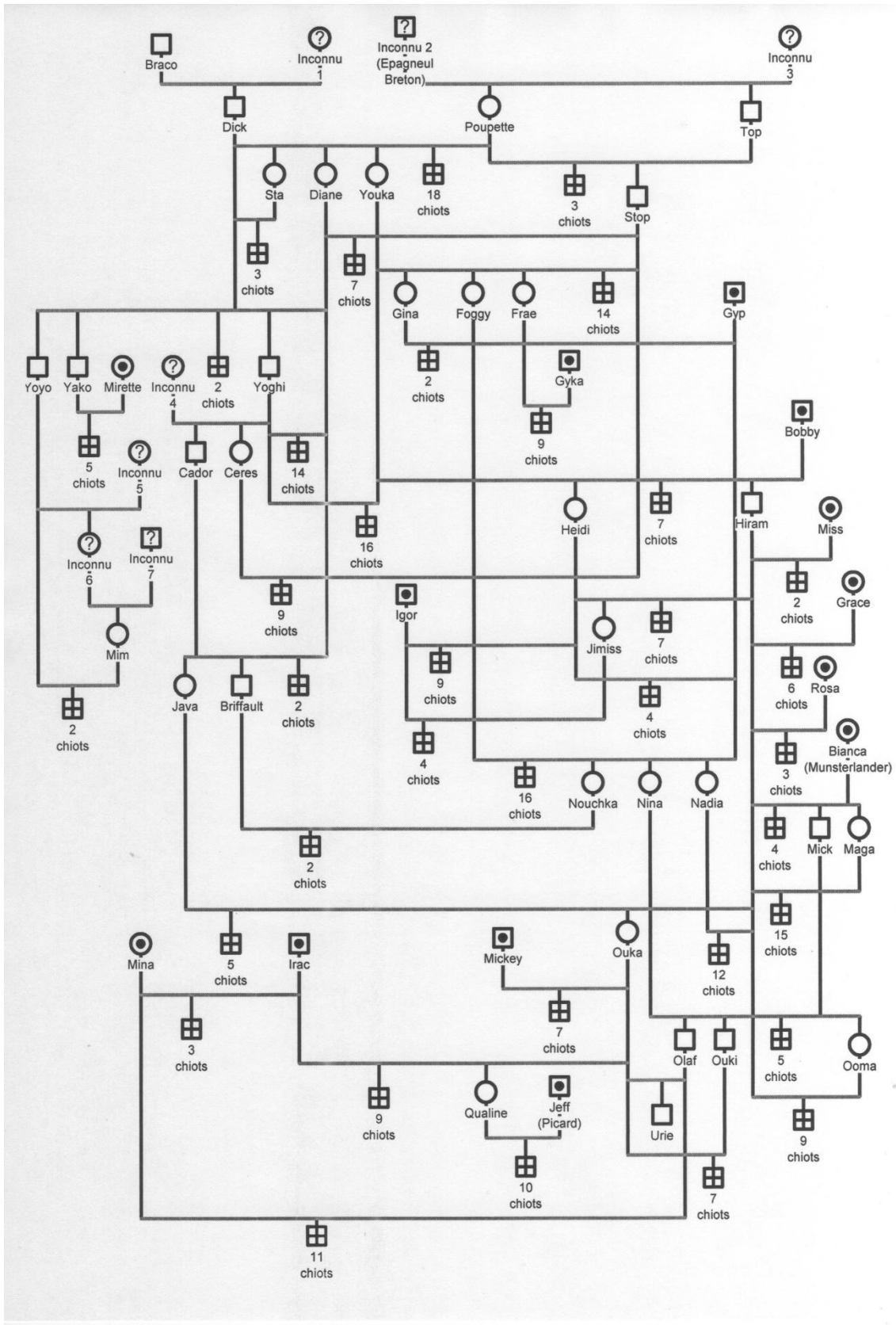




Tableau 2 : Détail des portées produites par l'abbé Billard

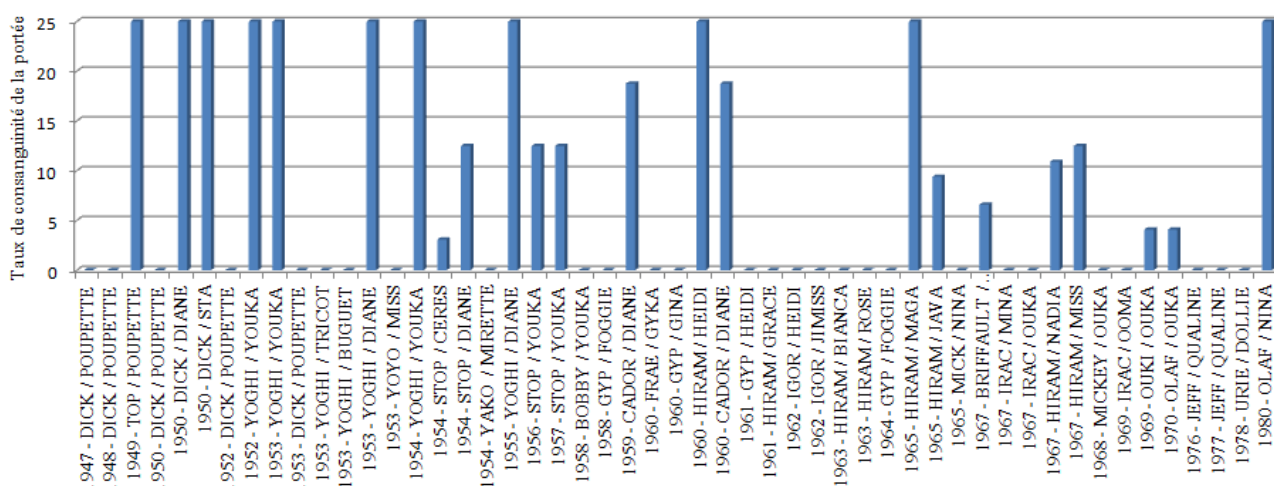
Année	Père	Mère	Chiots produits	Chiots sélectionnés pour la reproduction
1947	DICK	POUPETTE	4	
1948	DICK	POUPETTE	5	DIANE   STA
1949	TOP	POUPETTE	4	STOP
1950	DICK	POUPETTE	6	YOUKA
1950	DICK	DIANE	5	YAKO   YOGHI   YOYO
1950	DICK	STA	3	
1952	DICK	POUPETTE	2	
1952	YOGHI	YOUKA	9	
1953	YOGHI	YOUKA	8	
1953	DICK	POUPETTE	10	
1953	YOGHI	Chienne M. Tricot	1	
1953	YOGHI	Chienne M. Buguet	5	CADOR   CERES
1953	YOGHI	DIANE	8	
1953	YOYO	MISS	2	
1954	YOGHI	YOUKA	8	
1954	STOP	CERES	9	
1954	STOP	DIANE	7	
1954	YAKO	MIRETTE	5	
1955	YOGHI	DIANE	6	
1956	STOP	YOUKA	11	FRAE   FOGGIE
1957	STOP	YOUKA	6	GINA
1958	BOBBY	YOUKA	10	HIRAM   HEIDI
1958	GYP	FOGGIE	8	NOUCHKA
1959	CADOR	DIANE	5	
1960	FRAE	GYKA	9	
1960	GYP	GINA	2	
1960	HIRAM	HEIDI	9	JIMISS
1960	CADOR	DIANE	2	JAVA   BRIFFAULT
1961	GYP	HEIDI	8	
1961	HIRAM	GRACE	6	
1962	IGOR	HEIDI	9	
1962	IGOR	JIMISS	4	
1963	HIRAM	BIANCA	6	MICK   MAGA
1963	HIRAM	ROSA	3	
1964	GYP	FOGGIE	8	NINA   NADIA
1965	HIRAM	MAGA	15	
1965	HIRAM	JAVA	6	OUKA
1965	MICK	NINA	8	OLAF   OUKI   OOMA
1967	BRIFFAULT	NOUCKA	2	
1967	IRAC	MINA	3	
1967	IRAC	OUKA	10	QUALINE
1967	HIRAM	NADIA	12	
1967	HIRAM	MISS	2	
1968	MICKEY	OUKA	7	
1969	IRAC	OOMA	9	
1969	OUKI	OUKA	7	
1970	OLAF	OUKA	9	URIE
1976	JEFF	QUALINE	9	
1977	JEFF	QUALINE	1	
1978	URIE	DOLLIE	3	
1980	OLAF	NINA	11	

Les notes très précises que l'abbé Billard a laissées dans son carnet permettent d'illustrer en chiffres la consanguinité au sein de son élevage.

Du fait du manque d'information les concernant, nous considérerons que les Epagneuls de Saint-Usuge, non issus de l'élevage de Savigny-en-Revermont, utilisés pour la production de certaines portées ne possèdent pas d'ancêtre commun avec les chiens de l'abbé. Cette assertion est très probablement fautive compte tenu du très faible effectif de 1947 et aura pour conséquence une sous-estimation des taux de consanguinité des portées.

La figure 15 est une représentation graphique du taux de consanguinité au sein des portées produites par l'abbé Billard de 1947 à 1980.

Figure 15 : Taux de consanguinité des portées de 1947 à 1980 (Production personnelle)



Les premières portées entre 1947 et 1948 sont issues du croisement entre Poupette et Dick, que l'on considère de manière abusive comme ne faisant pas partie de la même lignée. Le taux de consanguinité des premiers chiots produits est donc nul. L'abbé tenta une fois de croiser Poupette et son frère Top, mais fut très déçu du résultat qu'il imputa en grande partie à la forte consanguinité engendrée par un accouplement entre un frère et une sœur.

A la génération suivante, les problèmes de consanguinité furent beaucoup plus importants. Ne disposant que des chiots issus de l'accouplement entre Dick et Poupette ou Top et Poupette, l'abbé

ne pouvait effectuer que des accouplements entre frères et sœurs ou entre parents et enfants. Ceci eu pour conséquence une explosion du taux de consanguinité à 25%.

C'est pourquoi, à partir de 1953, l'abbé décida d'introduire dans sa génétique des Saint-Usuge non issu de son élevage. En 1953, un croisement entre son chien Yoghi et deux chiennes étrangères à son élevage permirent de produire deux portées dont le taux de consanguinité est considéré comme quasi nul. Mais, satisfait de la génétique des enfants de Poupette, Dick et Top, il continue à effectuer des croisements entre frères et sœurs ou demi-frères et demi-sœur jusqu'en 1958, tout en introduisant de temps en temps d'autres Saint-Usuge dans les croisements afin de faire chuter drastiquement le taux de consanguinité (Chienne de M. Tricot en 1953, chienne de M. Buguet en 1953, Miss en 1953, Mirette en 1954, Bobby en Gyp en 1958).

A partir de 1958, la grande majorité des croisements de l'abbé sont issus d'un de ses reproducteurs et d'un autre chien non issu de son élevage. Hormis en 1959 et en 1960 où il décide d'accoupler Cador et sa grand-mère Diane, en 1960 avec le croisement de Hiram et sa sœur Heidi, en 1965 avec Hiram et sa fille Maga et en 1980 avec Olaf et sa mère Nina. Ces croisements d'individus très proches sur le plan de la généalogie expliquent les pics de consanguinité observés ces années là.

Entre 1965 et 1968, Billard va aussi produire 6 portées issues uniquement de reproducteurs de son élevage mais suffisamment éloignés pour produire des chiots dont le taux de consanguinité ne dépasse 12.5%.

Avec un taux de consanguinité très important dès la deuxième génération du fait du manque de géniteur, l'abbé Billard va très vite comprendre l'importance d'introduire dans ses croisements des chiens extérieurs à son élevage. Pour cela, il usera de Saint-Usuge des environs plus ou moins abâtardis mais aussi de chiens appartenant à une autre race comme Bianca, le petit Münsterlandër et Jeff le Bleu de Picardie.

## 2.2.2. Techniques d'élevage et sélection des reproducteurs (BILLARD, 1980)

### 2.2.2.1. Surreprésentation de certains reproducteurs

Le tableau 3 ci-dessous énumère le nombre de portées effectuées et de chiots produits pour chaque reproducteur (entre parenthèses).

Tableau 3 : Portées et chiots produits en fonction des reproducteurs

	DICK	TOP	YOGHI	YOYO	STOP	YAKO	CADOR	BOBBY	GYP	FRAE	HIRAM	IGOR	MICK	BRIFFAULT	IRAC	MICKEY	OUKI	OLAF	URIE	JEFF		
POUPETTE	5 (21)	1 (4)																			6 (25)	
DIANE	1 (5)		2 (14)		1 (7)		2 (4)															6 (30)
STA	1 (3)																					1 (3)
YOUKA			3 (25)		2 (17)			1 (9)														6 (51)
MIM				1 (2)																		1 (2)
CERES					1 (9)																	1 (9)
MIRETTE						1 (5)																1 (5)
FOGGY									2 (12)													2 (12)
GYKA								1 (2)	1 (9)													2 (11)
GINA								1 (2)														1 (2)
HEIDI								1 (4)		1 (9)	1 (9)											3 (22)
GRACE											1 (6)											1 (6)
BIANCA											1 (5)											1 (5)
JIMMISS												1 (4)										1 (4)
ROSA											1 (3)											1 (3)
MAGA											1 (15)											1 (15)
JAVA											1 (6)											1 (6)
NINA													1 (8)									1 (8)
NOUCHKA														1 (2)								1 (2)
MINA															1 (3)			1 (11)				2 (14)
OUKA															1 (10)	1 (7)	1 (7)	1 (8)				3 (32)
NADIA											1 (12)											1 (12)
MISS											1 (2)											1 (2)
OOMA											1 (9)											1 (9)
QUALINE																					2 (10)	2 (10)
DOLLY																				1 (3)		1 (3)
	6 (29)	1 (4)	5 (39)	1 (2)	4 (35)	1 (5)	2 (4)	1 (9)	5 (20)	1 (9)	9 (67)	2 (13)	1 (8)	1 (2)	2 (13)	1 (7)	1 (7)	2 (19)	1 (3)	2 (10)		58 (305)

Sur 26 femelles utilisées pour la reproduction, 17, soit plus de 65% n'ont produit qu'une seule portée. 3 (11,5%) ont produit 2 portées, 2 (7,7%) ont produit 3 portées et trois femelles ont été largement privilégiées : Poupette avec 25 chiots en 6 portées, Diane (Figure 16), fille de Poupette et de Dick, avec 30 chiots produits en 6 portées et Youka (Figure 17), sa sœur, avec 51 chiots produits en 6 portées. A elles seules, elles ont effectué 18 portées, soit 31% des portées et produit 106 chiots, soit près de 35% des chiots.

Figure 16 : Diane en 1950 (BILLARD, 1980)



Figure 17 : Youka en 1952 (BILLARD, 1980)



Sur les 20 mâles utilisés, 10 (50%) n'ont produit qu'une seule portée, 4 (20%) ont produit 2 portées. 5 mâles (25%) ont produit la grande majorité des descendants. Dick aura été le père de 29 chiots (9,5%) en 6 portées. Yoghi, le fils de Dick et de Poupette a produit 39 chiots (12,8%) en 5 portées. Stop, issu du croisement entre Poupette et son frère Top aura donné naissance à 35 chiots (11,5%) en 4 portées. Gyp comptabilisera 20 chiots (6,6%) en 5 portées. Mais c'est surtout Hiram (Figure 18), né le 26 août 1958, issu d'un croisement entre Youka, fille de Poupette et de Dick, et Bobby qui sera le reproducteur le plus utilisé avec un total de 67 chiots (22%) en 9 portées.

Figure 18 : Hiram, né en 1958 (BILLARD, 1980)



En somme, même si une grande majorité de reproducteurs n'ont produit qu'une portée (65% des femelles et 50% des mâles), 3 femelles et 5 mâles ont été largement privilégiés dans les choix de croisement. Cette tendance à la surreprésentation d'une poignée d'individus a eu pour conséquence l'augmentation du taux de consanguinité au sein de l'élevage et la réduction du nombre de lignées non consanguines.

#### 2.2.2.2. Sélection des reproducteurs

Rappelons que le premier objectif de l'abbé Billard était de restaurer la population de Saint-Usuge en ne produisant que des individus conformes au standard de 1936.

Les conséquences dramatiques que pouvaient avoir la reproduction d'un individu non conforme sur cette population de chiens d'effectif très limité ont poussé l'abbé à user de moyens drastiques.

Une première sélection, quinze jours après la naissance, était effectuée sur des critères purement esthétiques. Si le chiot était rachitique, souffreteux ou ne correspondait pas aux critères du standard, il était immédiatement éliminé. L'abbé Billard était extrêmement virulent sur ce point et ne cédait que des chiens conformes au standard (BEY, 2013).

Puis, sur les individus restant de la portée, l'abbé en conservait quelques uns pour son élevage et vendait les autres. Ce n'est qu'une fois passé l'âge adulte que Billard évaluait les capacités de chaque chien à la chasse et ne faisait reproduire que les meilleurs (BEY, 2013).

#### 2.2.2.3. Une main mise sur l'ensemble de la population

L'abbé veillait scrupuleusement à ce que tous les chiens qu'il vendait soient conformes au standard pour éviter la propagation d'une mauvaise génétique.

Mais il ne s'arrêtait pas là. Soucieux de produire des chiens de grande qualité et dans les meilleures conditions possibles, tous ses chiots étaient cédés vaccinés, vermifugés et avec un pedigree non officiel produit par ses soins (BEY, 2013).

Afin de garder la main mise sur ses Saint-Usuge, l'abbé Billard ne vendait qu'à des connaissances, pour la plupart des chasseurs passionnés de la race. Cela lui permettait de suivre ses chiens durant toute leur vie et de conseiller leurs propriétaires sur le choix des croisements afin d'éviter les croisements consanguins (BEY, 2013).

### 2.3. Evolution de la population sous l'abbé

Parti d'une dizaine de chiens abâtardis en 1947, l'abbé aura produit au total 250 chiens répartis pour la plupart dans les départements de l'Ain, du Jura et de la Saône et Loire.

Travaillant avec rigueur et parfois même avec dureté, il redonna à la race ses lettres de noblesse en produisant des chiens en bonne santé, conformes au standard de 1936 et possédant d'exceptionnelles capacités pour la chasse. Au bord de l'extinction dans la période après guerre, le Saint-Usuge était à présent sauvé.

En 1980, l'abbé Billard arrête l'élevage de chiens, trop âgé pour continuer son entreprise. Il cédera Olaf, le mâle de sa dernière portée (Figure 19) ainsi que la pérennité de son travail à son ami Serge

Bey. Il lui offrira son fameux cahier d'élevage dans lequel il écrit au dos de la dernière page, le 6 avril 1980 : « *Je lègue ce cahier d'élevage, représentant 33 années de ma vie au service du Saint-Usuge, à mon ami Serge Bey, qui a accepté de continuer mon œuvre. Je lui souhaite beaucoup de joie et aussi des réussites qui le récompenseront de ses peines.* » (BILLARD, 1980).

Figure 19 : L'abbé Billard et sa dernière portée de chiens en mars 1980 (BEY, 2014)





# TROISIEME CHAPITRE

## Création du club et reconnaissance de la race

1980-1990 : Succession de l'abbé et création de l'association de l'Épagneul de Saint-Usuge

1990-2003 : Vers une reconnaissance de la race



## 3.1. 1980-1990 : Succession de l'abbé et création de l'association de l'Epagneul de Saint-Usuge

### 3.1.1. La traque des non conformités

En 1980, Serge Bey hérite du carnet d'élevage de l'abbé et de la gestion de près de 250 chiens répartis pour la grande majorité dans les départements de l'Ain, du Jura et de la Saône et Loire.

*« Tout a débuté en 1978 lorsque l'abbé Billard propose à ma fille Maryse qui faisait sa profession de foi, de lui offrir son dernier chiot Olaf. Ce jour-ci, il me demande de lui promettre de continuer l'œuvre qu'il a commencé en 1945 en rentrant de captivité : l'élevage des Epagneuls de Saint-Usuge. Chose promise, il me lègue son cahier d'élevage en 1980, et c'est alors que je commence d'élever des chiots. Mon premier travail a été de parcourir la campagne afin de sélectionner les lignées pour éviter la consanguinité»,* déclare Serge Bey en 2003, alors vice-président du club de l'Epagneul de Saint-Usuge (BEY, 2003).

A l'époque, la couleur feu héritée de l'Epagneul Picard, et tolérée dans le standard de 1936, est assez répandue au sein de la population de Saint-Usuge. Dans le but d'éradiquer ce caractère qu'il juge non conforme à la race, Serge Bey visite la totalité des élevages répartis dans ces trois départements, ordonne l'élimination de tous les chiots portant la couleur feu et interdit la reproduction de tous les chiens adultes tricolores. Ces actions peuvent nous paraître aujourd'hui extrêmement drastiques, mais la population d'Epagneul de Saint-Usuge était, à l'époque, encore de très faible effectif et donc très vulnérable à la moindre erreur de conduite. Une gestion d'élevage trop laxiste aurait pu compromettre l'ensemble de la race et conduire à la propagation de tares génétiques et de non conformités qui auraient ruiné les trois décennies d'efforts de l'abbé.

Les résultats de cette campagne furent édifiants. En à peine trois ans, la couleur feu disparut quasiment de la population et pas un seul Epagneul de Saint-Usuge portant cette couleur n'a été aperçu depuis la fin des années 90 (BEY, 2013).

De la même façon, ces actions ont permis d'éliminer d'autres tares comme le prognathisme, le rachitisme, la dysplasie des hanches, le museau trop long et la houppette hérités de l'Epagneul de Pont-Audemer, les oreilles du Cocker et la couleur noire du Bleu de Picardie (BEY, 2013).

Serge Bey, en 2003, rappelle cet épisode dans le bulletin annuel du club : « *Mon premier travail a été d'éliminer les robes tricolores afin d'éviter la retrempe avec l'Epagneul Picard. Ça a été assez rapide, en trois ans nous n'avions pratiquement plus de naissance avec du jaune. Deuxième difficulté, beaucoup de prognathes. En sélectionnant les géniteurs, petit à petit les défauts diminuent, les robes s'uniformisent pour nous approcher de plus en plus du standard revu et corrigé en 1991.* » (BEY, 2003).

### 3.1.2. La foire de Mervans de 1989

Le 21 octobre 1989 se tient, au cours de la foire de Mervans, le tout premier rassemblement de d'Epagneuls de Saint-Usage. Le but de cet événement est de rassembler un maximum de propriétaires afin d'évaluer le nombre de chiens et leurs qualités. Chacun a la possibilité de venir, de présenter et de faire juger son Saint-Usage par les principaux acteurs de la reconstruction : l'abbé Billard, le Dr vétérinaire Michel Caillet et Serge Bey. Tous trois sont représentés, respectivement de gauche à droite, dans la figure 20 (BEY, 2013).

Figure 20 : Les juges de la foire de Mervans de 1989 (BEY, 2014)



A cette occasion, l'abbé Billard effectua un discours d'ouverture, dont le club a gardé une trace écrite :

*« Monsieur le Président, et vous tous amis chasseurs, on m'a demandé, pour ouvrir cette fête de l'Épagneul de Saint-Usuge, de vous raconter à la suite de quelles circonstances j'ai été amené à tenter le sauvetage, comme dit M. Henri Nallet, notre ministre de l'agriculture, le sauvetage donc, de cette variété d'épagneul français, le « Saint-Usuge ».*

*Rentré de captivité en septembre 1945, aimant la chasse, et à cette époque, il y avait beaucoup de gibier, je fus séduit par les qualités cynégétiques de l'Épagneul de Saint-Usuge, que je connus grâce à un célèbre chasseur de bécasses de Savigny-en-Revermont, M. Eugène Jaillet, des Claies.*

*Grâce à lui, je pus me porter acquéreur d'une fille de sa chienne, Poupette, dont le propriétaire était M. Gauthier, menuisier à Maître Camp. Cela se passa le 24 janvier 1947.*

*Poupette avait 2 ans, avait beaucoup rodé, se dressant seule. Elle était dure à l'oreille, mais avait un nez extraordinaire et arrêta merveilleusement.*

*Poupette fut mon professeur : elle m'enseigna la chasse à la bécasse, cette chasse divine réservée aux purs.*

*Et alors me vint à l'idée de faire profiter d'autres chasseurs de cet excellent compagnon de chasse.*

*Je partis en quête, d'abord de mâles reproducteurs et ensuite d'une documentation sur cette race.*

*Je vous fais grâce de toutes mes démarches et de mes déboires. La plupart des mâles qu'on me présentait étaient plus ou moins issus de croisements avec des cockers ou des épagneuls bretons.*

*Finalement, en 1950, je trouvais à Louhans, chez M. Lucier Cabut, un superbe mâle, Dick, fils de Braco, 1<sup>er</sup> prix Saint-Usuge à l'exposition canine de Louhans le 7 juin 1936. A cette exposition, il n'y eut que 9 sujets exposés.*

*J'écrivis à la Société Centrale Canine à Paris, qui me répondit laconiquement « L'Épagneul de Saint-Usuge est aujourd'hui disparu ».*

*Je commençai alors mon élevage, prenant un mâle par ci, un mâle par là, essayant d'éviter la consanguinité, éliminant les chiots rachitiques ou ceux qui n'étaient pas conformes au standard établi par le Dr Longin en 1936.*

*J'appris qu'en 1860, le baron de Reculot, gentilhomme Comtois, parlait déjà du Saint-Usuge dans le Journal des Chasseurs.*

*Pour renouveler le sang de la race, j'allais même jusqu'en Allemagne en 1962. A Ratisbonne, je pus acquérir une petite épagneul Kleine Münsterländer, dont le standard était identique à celui du Saint-Usuge. Cette chienne, Bianca von der Römenburg avait un pedigree prestigieux.*

*Et ainsi, pendant 33 ans de 1947 à 1980, j'élevais des chiens. Ce fut un travail long et fastidieux, mais aussi plein de joie, car j'eus de belles réussites. Des chiens que tout le monde a connu dans ma région : Youka, Urie, Hiram et mon dernier Olaf, actuellement chez M. Serge Bey à qui j'ai transmis mon élevage.*

*J'ai eu de mes chiots un peu partout en France, en Alsace où j'ai chassé 10 ans, en Sologne où j'ai chassé 25 ans, en Bretagne, à Saumur, à Clermont-Ferrand, à Genève, etc... Il y a même une chienne qui a traversé l'Atlantique.*

*Mais je me demande si cette dispersion a été bénéfique, car je me suis rendu compte que le Saint-Usuge ne s'épanouit et conserve ses qualités de chasse qu'en milieu bressan. Il lui faut des ronces, des broussailles, de l'eau, du marais. Le biotope a une grosse influence sur la morphologie du chien, comme pour le poulet de Bresse. Le Saint-Usuge fait partie du patrimoine bressan. Il ne doit pas disparaître.*

*D'ailleurs, je fais confiance à mon ami Serge Bey, à qui j'ai transmis mon élevage.*

*De plus, je crois savoir que le Dr René Beaumont envisage, au nom du Conseil Général, de patronner les efforts faits pour continuer l'élevage de ces merveilleux petits chiens qui font la joie et le bonheur de leurs possesseurs. » (BILLARD, 1989).*

Soixante chiens participeront à cette foire. Sur les 60, seulement 20 sont jugés réellement conformes au standard. Ajoutons à cela que la meilleure et la dernière chienne du concours étaient de la même portée, ce qui illustre la disparité au sein des portées à cette époque (BEY, 2013).

Serge Bey lui-même fit la remarque suivante au début des années 2000 dans une des revues annuelles du club de l'Épagneul de Saint-Usuge : « *L'Abbé Billard et moi sommes désignés pour juger ces Épagneuls de Saint-Usuge. Nous sommes un peu déçus. Plus de 50% des chiens présents sont abâtardis (cocker, breton, pattes torses, robes disparates, etc...).* » (BEY, 2003).

### 3.1.3. Création de l'association « Club de l'Épagneul de Saint-Usuge »

Le 6 mai 1990 se tient la toute première Assemblée Générale des propriétaires d'Épagneul de Saint-Usuge. Quarante propriétaires de chien participent à cette assemblée. Ensemble, ils fondent

l'association « Club de l'Epagneul de Saint-Usuge » selon la loi de 1901 relative au contrat d'association (BEY, 2013).

*« En 1990, nous décidons de créer un club. Au mois de mai, ce club voit le jour et la suite vous la connaissez. Pour démarrer ce club nous n'avons pas d'argent, seules les cotisations des membres adhérents la première année. Ce qui m'a particulièrement touché au départ, c'est le nombre de personnes non chasseur propriétaires d'Epagneuls de Saint-Usuge qui nous ont apporté des cotisations de solidarité. Mais surtout ce qui m'est resté, c'est qu'ayant contacté René Beaumont, député et Président du Conseil Général de Saône et Loire à cette époque, m'a spontanément offert un chèque de mille francs sur son compte personnel. Cela je ne peux l'oublier et je pense que beaucoup d'élus pourraient prendre exemple. Grâce à lui, notre premier bulletin du club de l'Epagneul de Saint-Usuge vu le jour en 1991-1992 », évoque Serge Bey en 2003 (BEY, 2003).*

L'association ne peut acquérir le statut de club canin car, la race Epagneul de Saint-Usuge n'étant pas reconnue par la société centrale canine qui considère la race éteinte depuis la guerre.

Les principaux objectifs de l'association sont de sauvegarder et de promouvoir la race de l'Epagneul de Saint-Usuge, mais le but majeur de cette entreprise reste la reconnaissance de la race par la Société Centrale Canine.

Son siège social était fixé à la mairie de Savigny-en-Revermont, en Saône et Loire.

L'association se compose de membres actifs, de membres passifs et de membres d'honneur.

Les membres actifs sont les membres de l'association qui participent régulièrement aux activités et contribuent activement à la réalisation de ses objectifs. Ils constituent le Conseil d'Administration et payent une cotisation annuelle. Les membres du tout premier Conseil d'Administration, en 1990, sont présentés dans le tableau 4 (BEY, 1990 ; BEY, 2013).

Tableau 4 : Premier Conseil d'administration de l'association de l'Épagueul de Saint-Usuge (Revue du Club de l'Épagueul de Saint-Usuge, 1993)

Président actif	BEY Serge
Vice-président	VERNAY Jean-Luc
Secrétaire	MALLINJOD Guy
Secrétaire-adjointe	ROUTHIER Ginette
Trésorier	GAVIGNET Robert
Membres	GAILLARD Michel
	GEAY Daniel
	GENTON Gérard
	D'HULSTER Paul
	RICHARD Monique
	ROUTHIER Aimé
	VENET Jean Paul

Les membres passifs sont les membres de l'association qui s'acquittent uniquement d'une cotisation annuelle.

« Membre d'honneur » est un titre décerné par le Conseil d'Administration aux personnes qui rendent et ont rendu des services importants à l'association. Ils sont dispensés du paiement d'une cotisation mais conservent le droit de participer à l'élection du Conseil d'Administration (Club de l'épagueul de Saint-Usuge, 1990).

Le Conseil d'Administration comprend douze membres élus pour trois ans par l'Assemblée Générale et choisis en son sein. Leur renouvellement a lieu chaque année par tiers. Les membres sortant sont rééligibles. Est éligible au Conseil d'Administration toute personne âgée de dix-huit ans et membre de l'association depuis plus de six mois.

L'Assemblée générale appelée à élire le Conseil d'Administration est composée de membres âgés de plus de seize ans, ayant adhéré à l'association depuis plus de 6 mois et à jour de leurs cotisations (Club de l'épagueul de Saint-Usuge, 1990).



Le Conseil d'Administration se réunit chaque fois qu'il est convoqué par écrit par son Président ou sur la demande d'au moins la moitié de ses membres, chaque fois que l'intérêt de l'association l'exige et au moins quatre fois par an (Club de l'épagneul de Saint-Usuge, 1990).

Les fonctions des membres du Conseil d'Administration sont gratuites. Toutefois, les frais occasionnés par l'accomplissement de leur mandat leur sont remboursés par l'association (Club de l'épagneul de Saint-Usuge, 1990).

Le président dirige les travaux du Conseil d'Administration et assure le fonctionnement de l'association qu'il représente en justice et dans tous les actes de la vie civile.

Le secrétaire est chargé de tout ce qui concerne la correspondance, notamment l'envoi des diverses convocations. Il rédige les procès-verbaux des séances tant du Conseil d'Administration que des Assemblées Générales et en assure la transcription sur les registres prévus à cet effet.

Le trésorier tient les comptes de l'association. Il effectue tous les paiements et perçoit toutes les recettes sous la surveillance du Président. Il tient une comptabilité régulière, au jour le jour, de toutes les opérations tant en recettes qu'en dépenses et rend compte à l'Assemblée Annuelle qui statue sur la gestion (Club de l'épagneul de Saint-Usuge, 1990).

Les ressources de l'association se composent du produit des cotisations, des droits d'entrée payés par les membres et des rétributions pour services rendus. L'association ne perçoit aucune subvention de la part de l'Etat ou de quelque autre organisme que ce soit (Club de l'épagneul de Saint-Usuge, 1990).

A défaut d'en avoir le statut, l'association joue un vrai rôle de club canin en recensant la population de Saint-Usuge, en conseillant les éleveurs sur le choix des reproducteurs, en jugeant de la bonne conformité des portées au standard de la race, en aidant à placer les chiots, en établissant des pedigrees non officiels, la race n'étant pas reconnue par la Société Centrale Canine et en veillant à la bonne conformité des ventes.

## 3.2. 1990-2003 : Vers une reconnaissance de la race

L'objectif principal de l'association est de faire reconnaître la race Epagneul de Saint-usage auprès de la Société Centrale canine (SCC), ce qu'elle va s'acharner à obtenir pendant près de treize années.

Les conditions de reconnaissances d'une race sont strictes et complexes. Elles ont été définies sept ans auparavant, en 1983, et complétées à l'Assemblée Générale d'Helsinki les 12 et 13 juin 1989 par la Commission Scientifique de la Fédération Cynologique Internationale (FCI).

La population des chiens existante doit compter au moins 8 lignées d'au minimum 2 mâles et 6 femelles. Aucune parenté ne doit exister entre ces lignées sur deux générations. Moyennant un plan d'élevage optimum, il faut disposer d'au moins 500 chiens, en principe, pour remplir ces conditions. Une fois cette première condition remplie, un dossier doit être envoyé à la Société Centrale Canine pour qu'elle l'étudie.

Si ce dossier de demande d'affiliation satisfait aux exigences de la Société Centrale Canine, celle-ci procède à certains contrôles zootechniques sur place. S'ils sont satisfaisants, le Comité Général de la SCC adopte un standard provisoire autorisant l'inscription des sujets et leur participation aux expositions dans lesquelles les Certificat d'Aptitude de Conformité au Standard (CACCS) pourront leur être attribués.

Ce n'est qu'après 5 générations au minimum, et au plus tôt 10 ans que l'affiliation de la race à la Société Centrale Canine peut être définitive (BEY, 2013).

### 3.2.1. Le Fichier Chiens

Le 28 mai 1991, à la demande de la Société Centrale Canine, l'association de l'Epagneul de Saint-Usage met en place le Fichier Chiens. Ce fichier est un dossier informatique qui recense tous les individus de la race ainsi que leurs origines, permettant ainsi de connaître et de suivre toutes les lignées.

Chaque membre de l'association, avant d'effectuer un croisement pour produire une portée, doit contacter le conseil d'administration qui choisit les reproducteurs appropriés à partir du Fichier Chien afin d'éviter les croisements consanguins (BEY, 2013).

Un extrait du Fichier Chien est présenté en annexe 7.

### 3.2.2. Parution du premier bulletin annuel

Le 12 février 1993 apparait le premier bulletin annuel de l'association. Le but de ce bulletin est de tenir les adhérents informés des comptes rendus des réunions de bureau et des événements programmés, de comptabiliser les portées produites, et de faire découvrir la race à d'autres passionnés (BEY, 2013).

Une copie de ce premier bulletin se trouve en annexe 8.

### 3.2.3. Constitution du dossier d'affiliation à la Société Centrale Canine

Un dossier de demande d'affiliation est constitué le 17 septembre 1993 et envoyé à la société canine régionale de Bourgogne par Serge Bey le 12 janvier 1994. A la suite de quoi est mise en place une procédure de suivi des naissances à la demande de la SCC. Ce n'est que le 11 mai 1994 que le premier dépôt du dossier de demande d'affiliation est effectué. Le premier examen officiel du dossier eu lieu le 15 mars 1995 (Site du Club de l'Épagneul de Saint-Usuge, 2013 ; BEY, 2013).

### 3.2.4. Rédaction d'un standard de la race officiel et définitif

Le 15 juin 1996, le club fait une mise au point définitive du standard de la race qui devient alors officiel. La première de ces modifications est la suppression de la couleur tricolore. La deuxième est une augmentation de la hauteur au garrot. En effet, à l'époque du standard de 1936, les conditions d'élevage et notamment l'alimentation des chiens étaient très loin d'être de la même qualité qu'à la fin des années 90. Les chiens étaient donc plus petits et le rachitisme monnaie courante. Un standard de travail est aussi ajouté au standard morphologique (BEY, 2013).

**Standard morphologique** (Site du Club de l'Épagneul de Saint-Usuge, 2013)

Aspect général. — Chien d'arrêt de type Epagneul au poil mi-long, souple, plat et soyeux, d'un ensemble harmonieux et élégant. C'est un chien médioligne, bien musclé et résistant, docile et au regard doux. Ses allures sont souples et régulières, d'une amplitude moyenne.

Proportion importante. — Chien qui s'inscrit dans un rectangle, dans des proportions souhaitées de 9 à 10. (9 hauteur au garrot ; 10 longueur du corps).

Caractère. — d'un naturel doux, docile, équilibré, affectueux, d'une grande sensibilité, sans crainte du gibier, attentif et passionné, il est facile à dresser.

Tête. — En rapport avec la taille du chien et du sexe. Lignes du crâne et du chanfrein divergentes.

Région crânienne. — Crâne : Légèrement bombé, de largeur moyenne.

Stop : Bien visible ; plus marqué chez le mâle que la femelle.

Membres antérieurs. — Généralités : Vus de face droits et parallèles. Vus de profil bien placé sous le corps. Le bras et l'avant-bras sont de longueur sensiblement égale.

Epaule : Bonne angulation, forte et bien musclée.

Bras : Bien musclés et secs, garnis d'une frange.

Coudes : Bien collés au corps, ni déviés en dehors, ni tournés en dedans.

Avant-bras : D'aplomb, d'une ossature forte.

Carpe : Robuste

Métacarpe : Légèrement incliné.

Pieds antérieurs : Garnis de poils. Parallèles à l'axe longitudinal du corps, allongés, non écrasés, moyennement serrés, la sole est bien nourrie. Les ongles sont solides et de couleur foncée.

Membres postérieurs. — Généralités : Vus de derrière, d'aplomb et parallèles. Bonne ossature.

Cuisses : Plates, longues, bien descendues, non gigotées.

Grassets : Forts, bien angulés.

Jambes : Longues, moyennement musclées.

Jarrets : Bien angulés et secs

Métatarses : Inclinés sans exagération, de longueur moyenne.

Pieds postérieurs : Garnis de poils. Parallèles à l'axe longitudinal du corps, allongés, non écrasés, moyennement serrés. La sole est bien nourrie. Les ongles sont solides et de couleur foncée.

Allures. — Souples et régulières, d'une amplitude moyenne, mais cependant fières et harmonieuses.

Région faciale. — Truffe : Pigmentation marron en harmonie avec la robe. Narines bien ouvertes.

Museau : Droit, de longueur sensiblement égale au crâne.

Lèvres : Bonne pigmentation dans la couleur de la robe ; peu développées mais suffisamment descendues pour ne pas rendre le museau pointu. Elles doivent bien couvrir la denture.

Mâchoires, denture/dents : Mâchoires présentant un articulé en ciseaux, c'est à dire que la face postérieure des incisives supérieures est en contact étroit avec la face antérieure des incisives inférieures. Les dents étant implantées à l'équerre dans les mâchoires ; 42 dents selon la formule dentaire.

Yeux : Ronds, bien ouverts et non saillants, avec un regard vif, de couleur noisette (nuance foncée recherchée). Les paupières qui épousent bien la forme du globe oculaire ont des bords bien pigmentés.

Oreilles : implantées au dessous de la ligne de l'œil. Plates, triangulaires, bien frangées, la frange atteignant l'extrémité du museau.

Cou. — Court et puissant, sans fanons.

Tronc. — Ligne du dessus : Droite.

Garrot : Marqué.

Dos : Bien soutenu et musclé.

Reins : De longueur moyenne et bien musclés.

Croupe : Courte, donnant l'aspect d'un petit chien bien râblé.

Poitrine : Large et bien développée dans ses trois dimensions. Côtes arrondies sans exagération.

Ligne du dessous. — Remontant légèrement vers l'arrière.

Queue. — Atteignant le niveau du jarret, frangée et garnie d'une beau panache. Elle n'est pas écourtée, et elle est portée en lame de sabre.

Peau. — Marbrée de tâches marron, elle épouse la forme du corps sans former de plis.

Robe. — Qualité du poil : Mi-long, légèrement ondulé, bien fourni sur tout le corps. Le poil de la tête est plus court, ainsi que celui des membres qui sont bien frangés. Les oreilles et la queue sont bien grangées. Le poil du poitrail est bien fourni et la ligne du dessous est marquée par une frange.

Couleur du poil : Bicolore, marron panaché blanc sans plage de couleur blanche ; avec ou sans étoile blanche au front à l'âge adulte (les chiots naissent tous avec une étoile blanche au front qui peut disparaître à l'âge adulte).

Taille. — Hauteur au garrot : Mâles : 0,45 à 0,53 m / Femelles : 0,41 à 0,49m.

Défauts. — Tout écart par rapport à ce qui précède doit être considéré comme un défaut qui sera pénalisé en fonction de sa gravité.

Défauts graves. — Museau court, étroit ou pointu. Paupières très lâches. Dos ensellé ou dos de carpe. Croupe surélevée. Sternum trop court. Coudes fortement déviés en dehors ou tournés en dedans. Jarrets clos, jarrets de vache ou en tonneau, aussi bien en position debout qu'en mouvement. Sujet qui va l'amble. Allures raccourcies, démarche raide.

Défauts éliminatoires. — Faiblesse de caractère, peur du coup de feu ou du gibier. Prognathisme supérieur ou inférieur, mâchoire déviée. Dents manquantes à part les P1. Entropion, ectropion. Queue courte de naissance, fouet dévié ou cassé, ou chien naissance anoure. Défauts de pigmentation. Yeux vairons (hétérochromie). Toute robe différente au standard, robe tricolore, plages blanches.

Les mâles doivent avoir deux testicules d'apparence normale complètement descendus dans le scrotum.

**Standard de travail** (Site du Club de l'Épagneul de Saint-Usuge, 2013)

Chien d'un naturel très doux et docile, son dressage s'avère facile à condition de n'avoir aucun geste brutal. C'est un chien d'une grande sensibilité pour lequel une voix ferme suffira à obtenir ce que le dresseur exigera.

L'Épagneul de Saint-Usuge est un chien tout à fait polyvalent, chassant aussi bien au bois, en plaine que dans les étangs ou les marais. C'est un pisteur et un brousailleur qui aime particulièrement la chasse de la bécasse.

La quête. — Elle est celle d'un chien continental. Elle doit avoir une ampleur maximale de 40 mètres de chaque côté. L'allure est modérée. C'est un chien chassant sous le fusil et soucieux en permanence de garder le contact avec son maître. Il lui arrive fréquemment de revenir sur ses pas pour contrôler une émanation. Il peut aussi bien chasser la tête haute que pister le nez au sol assez longtemps pour remonter jusqu'au gibier tant qu'il ne sera pas bloqué. Le fouaillage de queue est alors assez intense.

Le port de la tête. — Il peut être assez haut par rapport à la ligne du dos si les émanations sont portées par le vent mais il peut être à ras du sol si une piste doit être remontée.

L'arrêt. — Il est ferme, en position debout, la tête dans l'angle d'émanation. Le fouet peut être à l'horizontale mais on tolérera un léger balancement, signe de la proximité immédiate du gibier.

### 3.2.5. La Commission Zootechnique

Le 24 janvier 1996, Serge Bey présente son dossier de demande d'affiliation devant la Commission Zootechnique à Paris. Le but de cet entretien est de présenter les effectifs de Saint-Usuge et le nombre de lignées non consanguines existantes à l'aide de la généalogie de chaque chien. L'objectif avait été largement atteint avec plus de 500 chiens pour huit lignées de femelles et quatre de mâles (BEY, 2013).

### 3.2.6. Expertise du cheptel à Savigny-en-Revermont

Le 4 juillet 2002, deux experts désignés par la Société Centrale Canine : le professeur Jean François Courreau de l'Ecole Nationale Vétérinaire d'Alfort et Jacques Goubie, juge international spécialisé dans les chiens d'arrêt, sont mandatés pour expertiser le cheptel. (Site du Club de l'Épagneul de Saint-Usuge, 2013 ; BEY, 2013).

Ce jour là, sont réunis des épagneuls de tous âges et de filiations différentes dans la localité de Savigny-en-Revermont.

Après une matinée consacrée à l'examen des données historiques de l'Épagneul de Saint-Usuge et des lignées, les deux experts passent en revue le cheptel présenté. Ils constatent que, parmi la quarantaine de chiens, il existe une belle homogénéité, fruit d'un travail de sélection entamé depuis plus de 10 ans par les membres de l'association (Revue du Club de l'Épagneul de Saint-Usuge, 2002-2003).

Il ne restait plus qu'aux deux experts de la Société Centrale Canine qu'à plaider la cause de l'association devant la Commission Zootechnique de la Société Centrale Canine.

Le rapport rédigé par le Professeur Jean François Courreau fut le suivant :

*« Ce rapport est complémentaire à celui de M. Goubie qui a procédé à l'examen des chiens présentés. J'envisagerai d'abord les faits historiques concernant la race, puis la situation actuelle de celle-ci, enfin l'organisation du club.*

#### *I - Faits historiques*

*Il nous a été remis des photocopies de documents et nous avons pu consulter l'original du cahier d'élevage de l'abbé Billard.*

*Si l'existence de l'Épagneul de Saint-Usuge est vraisemblablement avant le XXème siècle, le document le plus ancien qui en fait mention sans ambiguïté est le compte rendu de l'exposition canine de Louhans de juin 1936 où 12 Épagneuls de Saint-Usuge ont été classés. La race apparaît ainsi bien connue localement et est ou a été relativement répandue.*

*Après la guerre, l'Abbé Billard a cependant des difficultés pour retrouver des sujets afin de relancer l'élevage de la race. Partant de sujets qu'il considère suffisamment typés, il utilise la*



consanguinité. La pureté de ses sujets et de ceux recrutés ultérieurement n'est certainement pas assurée, mais les traits caractéristiques principaux de la race sont là et le cahier d'élevage de l'Abbé Billard atteste qu'il sélectionne avec rigueur sur des critères bien définis concernant le type et le travail. Des infusions de sang d'autres races (Petit Munsterländer, Epagneul Picard) sont réalisés mais leur impact semblent mineur.

En conclusion, l'existence de l'Épagneul de Saint-Usage est certaine au début du XX<sup>ème</sup> siècle, vraisemblable au siècle précédent en tant que sous-population de l'ancien Epagneul Français, hypothétique auparavant. La relance de la race, réalisée par l'Abbé Billard après la seconde guerre mondiale, a été faite avec rigueur et intelligence, et semble avoir permis de retrouver l'essentiel des traits originaux de la population. Les successeurs de l'Abbé ont travaillé scrupuleusement dans le même esprit.

## II - Situation actuelle

Les informations fournies par le club sur la situation du cheptel sont très complètes et il n'y a pas de raison de les mettre en doute.

Au 31 décembre 2001, 680 chiens nés après le 1<sup>er</sup> janvier 1989 sont répertoriés. Compte tenu de certaines non déclarations de décès, le nombre d'épagneuls vivants est moindre mais sans doute de plus de 600 chiens. Les 680 chiens comptent 397 femelles et 283 mâles. Que les femelles enregistrées soient plus nombreuses que les mâles est à considérer comme un élément favorable pour la dynamique de la population.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1989, 57 étalons et 205 femelles ont procréé. Ceci assure un brassage génétique tout à fait satisfaisant pour cette petite population. Sur la même période, le nombre moyen de naissances par an est de 63 (minimum 31 en 1992, maximum 101 en 1999). La production peut être considérée ainsi comme assez élevée par rapport à l'effectif de la race (environ 10%) et assez régulière pour assurer l'avenir si cette situation se maintient.

S'il en était besoin, le fichier informatique du cheptel permettrait de faire un état génétique complet avec le calcul de paramètres tels que Effectif génétique efficace, Nombre de fondateurs, Participation génétique individuelle des fondateurs, Taux moyens de consanguinité. Ceci n'est cependant pas indispensable aujourd'hui. Par contre, l'inventaire des lignées devra être fait pour satisfaire aux critères de reconnaissance de la FCI.

*En conclusion, le cheptel a atteint un niveau d'effectif suffisant pour justifier sa demande de reconnaissance. La production de chiots est conforme à ce qu'on peut attendre d'un tel effectif et elle est régulière. Le nombre de géniteurs utilisés dans les deux sexes est suffisant pour assurer le brassage génétique.*

### *III – Organisation du club*

*Dans l'ensemble, le club s'est organisé pour gérer la race à l'identique de ce que doit faire une race reconnue.*

*Le standard de la race établi par le club est d'ores et déjà rédigé dans la forme demandée par la Commission Zootechnique.*

*La gestion du cheptel est calquée sur la procédure officielle : certificat de saillie, déclaration de naissances, certificat de conformité au standard. Le club ajoute un conseil pour les accouplements, notamment pour limiter la consanguinité, propose son aide pour le placement des chiots et demande que les décès soient déclarés.*

*Toutes les informations sont enregistrées dans un fichier informatique. Le programme d'exploitation de ce fichier qui nous a été présenté s'avère efficace pour obtenir des données sur chaque individu et sur les lignées.*

*A ce jour, plus de 1100 chiens ont été enregistrés et représentent tout le cheptel connu depuis la relance de l'élevage par l'Abbé Billard. Outre l'état civil, les qualités de travail font l'objet d'enregistrements lors d'un TAN pour lequel une feuille de pointage a été conçue.*

*En conclusion, la gestion du cheptel par le club apparaît très satisfaisante tant sur le plan de l'identité des individus que sur le plan de la reproduction. La rigueur de cette gestion est à souligner car elle rendra très facile le passage à une gestion selon les normes officielles quand la race sera reconnue.*

### *IV – Avis du rapporteur*

*Compte tenu de l'ensemble des observations et conformément aux conclusions, j'émet un avis très favorable à la demande d'affiliation du Club de l'Épagneul de Saint-Usuge à la Société Centrale Canine. » (Revue du Club de l'Épagneul de Saint-Usuge, 2002-2003).*

Auquel le juge Jacques Goubie ajouta ses propres impressions :

« En premier lieu, j'ai été fort surpris de l'ambiance amicale qui régnait au sein du comité du club qui est composé de 15 membres.

En 2000 et 2001 le nombre d'adhérents se situe légèrement au-dessus de 300 membres.

Le club dispose d'une trésorerie saine avec une solde créditeur de 46 421,91 F le 02/03/01.

L'année 2001 a été riche en réunions et manifestations :

- Assemblée générale le 6 mai ;
- Réunions du comité les : 27 janvier – 18 février – 22 avril – 10 juin – 13 août et 25 septembre ;
- Une journée TAN le 26 août ;
- Une séance de confirmation le 13 octobre

De nombreux clubs affiliés à la SCC pourraient prendre exemple sur ce fonctionnement !

## II – Aspect morphologique de la race

L'après-midi, à la demande des responsables, j'ai pu examiner une quarantaine de chiens dans la bonne humeur générale, les adhérents présents, étant dans le même état d'esprit que les membres du comité.

J'ai été étonné de trouver une telle homogénéité dans le type de l'ensemble des sujets présentés.

Aussi bien en ce qui concerne :

La tête, dont le volume est en rapport avec le sexe, et à la ligne de chanfrein légèrement divergente.

Le stop accusé sans exagération.

L'œil, de couleur noisette, dégageant une expression très douce (très peu d'yeux clairs sur les sujets examinés).

Les oreilles de sensible longueur.

L'encolure assez courte et dépourvue de fanon.

En règle générale des dessus assez soutenus avec un rein court et puissant.

L'humérus très légèrement oblique lorsque les chiens sont en position statique.

Les membres postérieurs angulés modérément.

Poils mi-longs avec des franges aux membres, aux oreilles et à la queue.

Couleur marron panaché de blanc sans plage de couleur blanche avec ou sans étoile blanche au front.

*La disparité la plus importante que j'ai constatée réside dans la taille, cette dernière n'étant pas encore définitivement fixée, puisque j'ai pu examiner des sujets, notamment chez les femelles, allant de 0.41 à 0.51.*

### *III – Chiens présents*

*Mâles : 7*

*Femelles : 28*

*Chiots : 6 de 4 semaines (ne sont conservés que les chiots qui naissent avec une tâche blanche à l'attache de la queue)*

### *IV – Avis du rapporteur*

*L'homogénéité dans le type, rencontrée lors de ce rassemblement, et la volonté de sélection du club depuis plus d'un demi-siècle, me permettent d'émettre un avis favorable à la reconnaissance de la race Epagneul de Saint-Usuge par la Société Centrale Canine. » (Revue du Club de l'Epagneul de Saint-Usuge, 2002-2003).*

#### 3.2.7. 2003 : la consécration de treize années d'efforts

Le 8 janvier 2003, l'Epagneul de Saint-Usuge est officiellement reconnu par la Société Centrale Canine et l'association acquiert le statut de club canin. A l'époque, la race compte plus de 500 chiens sur 60 départements en France, mais aussi en Allemagne, en Autriche, en Suisse et aux États-Unis. (Site du Club de l'Epagneul de Saint-Usuge, 2013 ; Revue du Club de l'Epagneul de Saint-Usuge, 2002-2003).

L'affiliation définitive du club à la Société Centrale Canine n'est effective que sept ans plus tard, le 30 janvier 2010.

*« Après treize années d'efforts l'Epagneul de Saint-Usuge est reconnu par la Société Centrale Canine, les chiots sont inscrits au LOF, la race se porte bien. L'abbé Billard décédé en 2000, a de son vivant suivi cette évolution dont il était fier. C'était son vœu le plus cher. Ses efforts n'ont pas été vains, et grâce à vous tous, cette race bressane est aujourd'hui sauvée.*

*Merci à mes collaborateurs et amis ; Jean Luc Vernay vice-président, Guy Mallinjud secrétaire, Robert Gavignet trésorier, Jean Denis Boivin responsable des dossiers informatiques, Michel Caillet vétérinaire, Jean Pierre Duverne juge officiel tous deux conseillers cynophiles, Christine*

*Andres correspondante en Allemagne et tous les membres qui se sont succédés pendant plus de dix ans pour arriver au but fixé dès le départ, la reconnaissance officielle de cette belle race bressane de l'Épagneul de Saint-Usuge. C'est bien sûr notre belle récompense. », écrit Serge Bey en 2003, alors vice-président du club (BEY, 2003).*

Rapport-Gratuit.com

*Rapport-gratuit.com*   
LE NUMERO 1 MONDIAL DU MÉMOIRES

# QUATRIEME CHAPITRE

## Activités du club, évolution de la population, perspectives d'avenir

Organisation et vie du club de l'Épagneul de Saint-Usuge

Evolution de la population des Épagneuls de Saint-Usuge depuis 1990

Aptitudes et utilisations de la race

Comparaison avec les autres races d'Épagneuls

Perspectives d'avenir : vers une reconnaissance internationale

Questionnaire à l'intention des propriétaires d'épagneuls de Saint-Usuge





## 4.1. Organisation et vie du club

Ce n'est qu'une fois la race officialisée en 2003 auprès de la Société Centrale Canine que l'association « Club de l'Épagneul de Saint-Usuge » peut devenir un club canin à part entière. Son nouveau statut lui octroie l'agrément par le Ministère de l'Agriculture de définir les règles techniques de qualification des animaux au Livre Généalogique de l'espèce canine et d'assurer la direction de l'élevage de l'Épagneul de Saint-Usuge en accord avec la Société Centrale Canine.

### 4.1.1. Nouveaux objectifs et devoirs du club (Club de l'épagneul de Saint-Usuge, 2003)

Le club exerce à présent son activité dans le cadre des statuts, règlements et directives de la Société Centrale Canine qu'il s'engage à respecter.

Il a pour but, d'une part d'établir et de diffuser des commentaires du standard à l'intention des juges et experts-confirmateurs, de tenir un répertoire des reproducteurs recommandés, d'établir et soumettre à la Commission Zootechnique de la Société Centrale Canine la liste des points de non confirmation de la race. Il lui revient aussi de déterminer les tests destinés à contribuer à l'amélioration de la race, de former des juges de la race possédant les connaissances et les aptitudes voulues pour officier avec compétence, autorité et impartialité. Le club désigne aussi chaque année les experts chargés de la confirmation de la race. Il établit les programmes et organise les examens pour les juges et les experts confirmateurs. Il organise des expositions spécialisées de la race, des séances de confirmation, patronne et soutient chaque année des expositions canines. Il doit encourager la participation de ses adhérents aux expositions, organiser des concours de sélection de reproducteurs et reproductrices à l'occasion notamment d'expositions régionales et de Nationales d'Élevage.

Le club assume aussi un rôle conseil pour les inscriptions au Livre des Origines Français (LOF), vérifie les pedigrees, favorise les relations entre adhérents, les aide et les guide dans l'élevage.

De plus, il se doit de publier un bulletin périodique traitant essentiellement des sujets susceptibles de faire connaître et apprécier la race et permettant aux éleveurs de parfaire leurs connaissances.

#### 4.1.2. Organisation et financements du club (Club de l'épagneul de Saint-Usuge, 2003)

Tout comme lors de sa création en 1990, le club se compose de membres actifs, de membres bienfaiteurs (autrefois appelés membres passifs) et de membres d'honneur.

Les différents postes au conseil d'administration, appelé aujourd'hui Comité de Direction, sont eux aussi restés inchangés. Seuls les tenants aux différents postes ont évolués avec les années. Bernard Desormeaux (Figure 21) a succédé à Serge Bey au poste de président du club en 2000 et assure le poste depuis lors. Serge Bey reste vice-président et le Comité de Direction compte toujours un secrétaire, un secrétaire adjoint, un trésorier et plusieurs membres (Tableau 5).

Figure 21 : Le président du club Bernard Desormeaux (au centre), Le président de l'Union Nationale des chasseurs Pierre Daillant (à droite) et le Président de l'Académie de Bourgogne (à gauche) à l'exposition de Louhans en 2010 (DESORMEAUX, 2014)



Tableau 5: Le Comité de Direction 2013 du club de l'Épagnoul de Saint-Usuge (Site du Club de l'Épagnoul de Saint-Usuge, 2013)

Président	DESORMEAUX Bernard
Vice-Président	BEY Serge
Secrétaire	JACQUOT Jean-Claude
Secrétaire-adjoint	BOSNE Valérien
Trésorier	DUVERNE Jean-Pierre
Membres	DUMOULIN Jean-Claude
	BRUN Laurent
	MAGNY Charles
	MAGNY Thérèse
	RENARD Géraldine
	RENARD Frédéric
	GEAY Daniel
	ROBIN Jean-Dominique
Membres d'honneur	VERNAY Jean-Luc
	BERNARD Pierre
	EVIEUX Nicole
	GAVIGNET Robert
	MALLINJOD Guy
	ZANINOT Marcel

Comme à son habitude, le Comité de Direction se renouvelle tous les trois ans, mais cette fois-ci par moitié. Les membres sortants sont toujours rééligibles.

Les conditions pour être éligible au Comité de Direction sont aujourd'hui plus strictes : il faut être majeur, français, jouir de ses droits civiques et être membre depuis trois ans.

Les fonctions de membre du comité restent gratuites.

Le club de l'Épagnoul de Saint-Usuge a acqui la possibilité de mettre en place des Délégués Régionaux choisis parmi ses membres et chargés de le représenter dans une zone géographique déterminée.

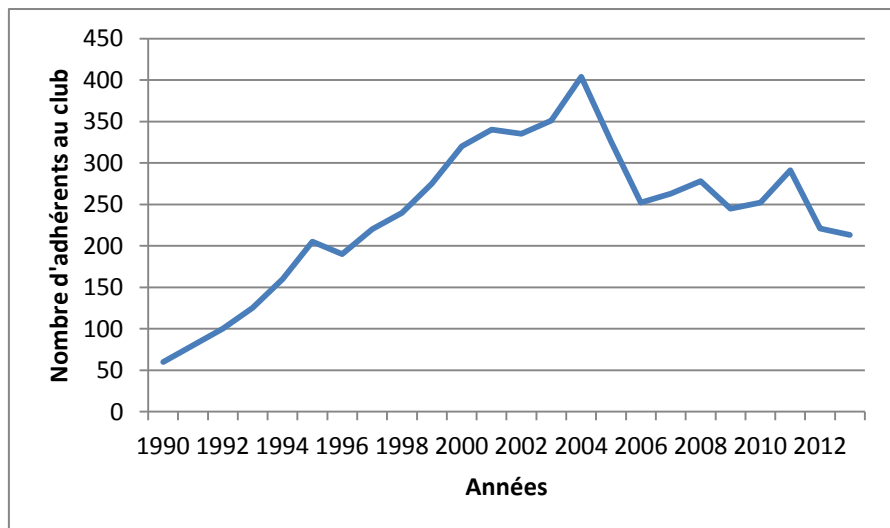
Le club fonctionne toujours sans percevoir de subventions. Ses ressources annuelles se composent toujours des droits d'entrée et des cotisations versées par les membres et des revenus qu'il possède pour services rendus (déclaration des saillies, déclaration des naissances, confirmation des chiens, etc...).

### 3.3.2.3. Les adhérents au club

Dans les années 90, ils n'étaient que 68, pour la grande majorité des chasseurs et amis de l'abbé Billard, étant donné que celui-ci avait fait le choix entre 1947 et 1980 de ne vendre de chiots qu'à des connaissances pour pouvoir suivre ses chiens tout au long de leur vie.

Le nombre d'adhérents n'a fait qu'augmenter jusqu'en 2004 où il atteignit son maximum de 404 adhérents. Depuis lors, la tendance est à la décroissance, la chasse étant une pratique sportive de moins en moins courante de nos jours. Le nombre d'adhérents est ainsi passé à 213 en 2013 (Figure 22) (Club de l'épagneul de Saint-Usuge, 2014).

Figure 22: Evolution du nombre d'adhérents au club de l'Épagneul de Saint-Usuge de 1990 à 2013  
(Club de l'épagneul de Saint-Usuge, 2014)



Le constat est le même à l'étranger. En 1990, il n'existait qu'un seul adhérent étranger à l'association de l'Épagneul de Saint-Usuge. Ils étaient 47 en 2003 et seulement 33 en 2005. En

2013, le nombre d'adhérents allemands n'étaient plus que 10 alors que ce pays possédait quelques années auparavant une antenne très dynamique représentée par Christine Andres (BEY, 2013 ; Club de l'épagneul de Saint-Usuge, 2014).

#### 3.3.2.4. Bulletin annuel du club

Chaque année depuis 1993, le club publie son bulletin annuel. Le but étant de faire découvrir la race auprès du grand public, de tenir les adhérents informés du bilan des réunions du Comité de Direction, des résultats des différents concours et des événements à venir.

## 4.2. Evolution de la population des Epagneuls de Saint-Usuge depuis 1990

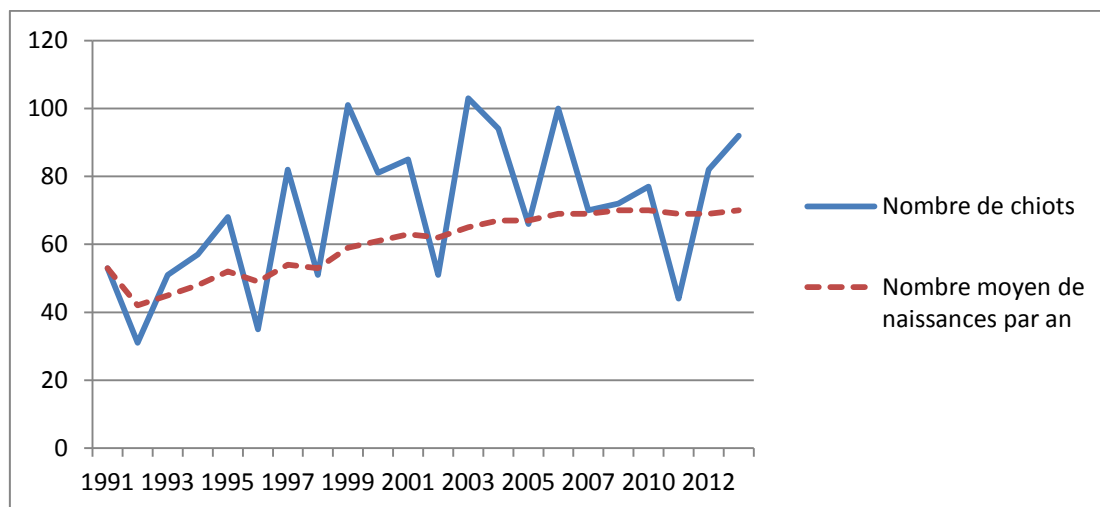
### 4.2.1. Naissances et inscriptions au LOF depuis 13 ans

Rappelons qu'en 1947, il ne restait qu'une poignée d'individus tout au plus, pour la plupart abâtardis. En 1980, lorsque l'abbé Billard passe le flambeau à Serge Bey, les Saint-Usuge sont environ 250. Dans les années 90, l'association atteint l'objectif de 500 chiens dont 8 lignées de femelles et 4 de mâles exigées par la Société Centrale Canine.

Dans la figure 23 sont répertoriés l'ensemble des naissances du début de la création du Club en 1991 à 2011.

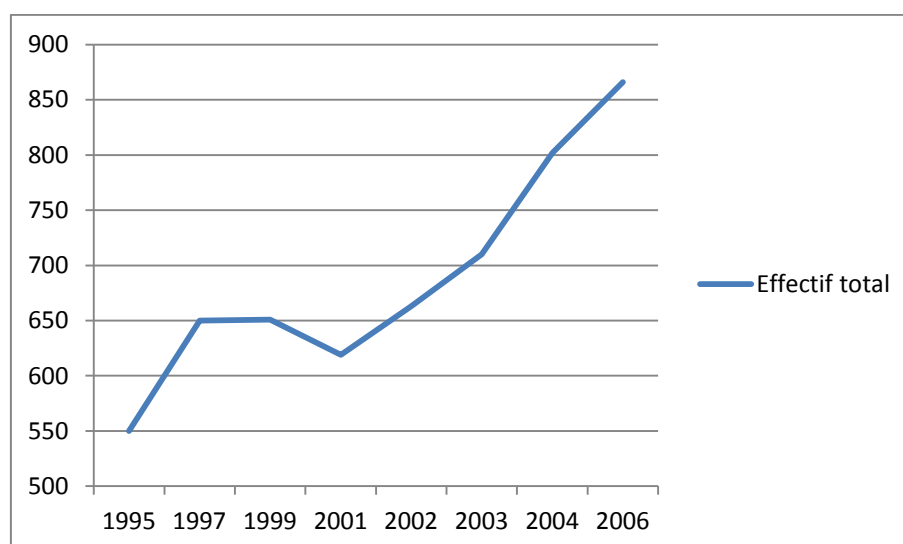
On constate que le nombre moyen de chiots produits par an (nombre totale de chiots produits divisé par le nombre d'années) est en constante augmentation depuis le début des années 90, preuve de la vitalité de cette race en plein essor. Il n'existe pas à ce jour d'éleveurs professionnels d'Epagneul de Saint-Usuge, les portées sont quasiment toutes produites chez des particuliers, notamment des chasseurs, dans le cadre familial (Revue du Club de l'Epagneul de Saint-Usuge).

Figure 23 : Chiots Epagneul de Saint-Usuge produits entre 1991 et 2013 (Revue du Club de l'Epagneul de Saint-Usuge)



La figure 24 représente l'effectif total d'Epagneuls de Saint-Usuge présents en France et à l'étranger entre 1995 et 2006 (Revue du club de l'Epagneul de Saint-Usuge).

Figure 24 : Effectifs d'Epagneuls de Saint-Usuge entre 1995 et 2006 (Revue du club de l'Epagneul de Saint-Usuge)



Depuis la création du Club de l'Épagneul de Saint-Usuge en 1990 jusqu'au milieu des années 2000, la population de chiens n'a fait que croître. Mais il semblerait que depuis quelques années, la tendance est plutôt à la décroissance du fait de la baisse d'engouement pour la chasse.

Les figures 25 à 27 présentent la répartition des individus en France, mais aussi à l'étranger en 1999, 2002 et 2006. (Revue du Club de l'Épagneul de Saint-Usuge, 1998-1999 ; 2001-2002 ; 2005-2006).

Figure 25: Répartition des Épagneuls de Saint-Usuge en 1999 (Revue de l'Épagneul de Saint-Usuge 1998-1999)

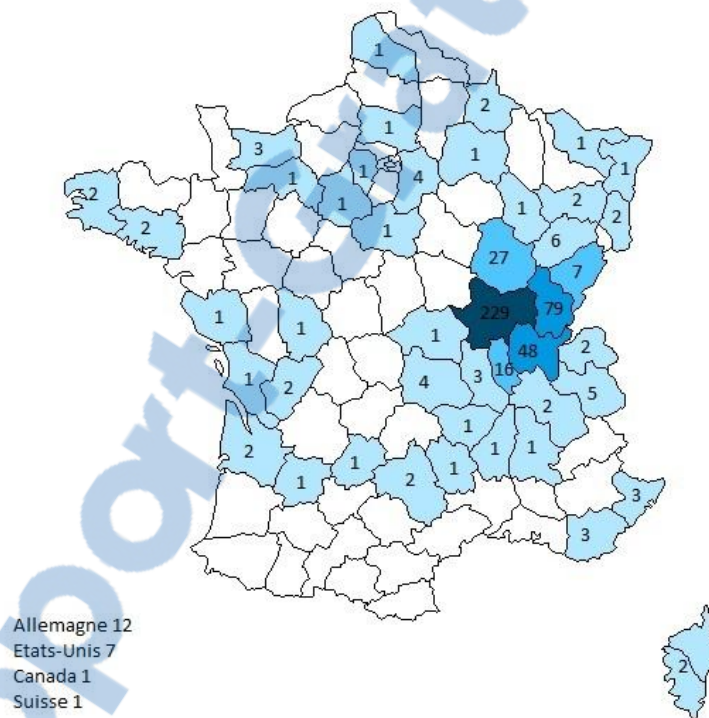


Figure 26 : Répartition des Epagneuls de Saint-Usuge en 2002 (Revue du Club de l'Epagneul de Saint-Usuge 2002-2003)

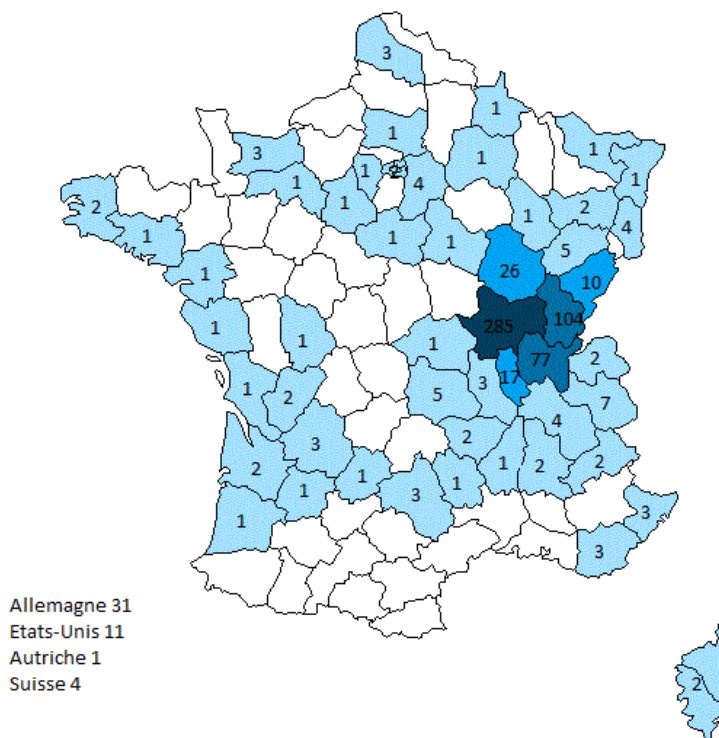
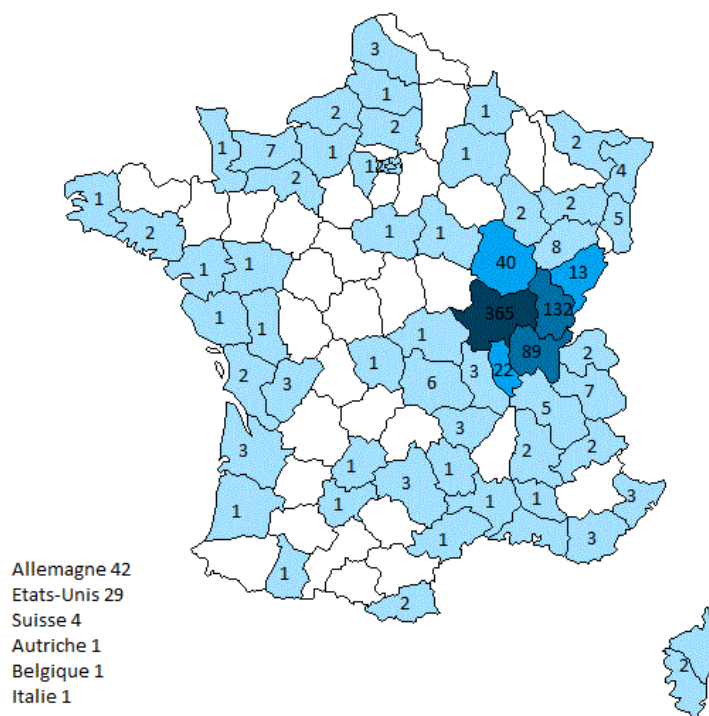


Figure 27 : Répartition des Epagneuls de Saint-Usuge en 2006 (Revue du Club de l'Epagneul de Saint-Usuge 2005-2006).





La population de Saint-Usuge reste encore très localisée autour de son berceau natal en Saône et Loire. La présence de chiens en dehors de l'est bourguignon, de l'ouest franc-comtois et du nord du Rhône-Alpes reste encore très anecdotique. Cependant, notons qu'avec les années, la race a tout de même tendance à conquérir les autres départements de l'hexagone.

Ajoutons à cela qu'il existe aujourd'hui deux clubs assez actifs d'Epagneul de Saint-Usuge en Allemagne et aux Etats-Unis qui expliquent la présence de plusieurs dizaines de ces chiens sur leur territoire.

#### 4.2.2. Reproduction des chiens

Le club a un rôle clé dans la reproduction. Il conseille les éleveurs sur le choix des reproducteurs avant d'éviter les croisements consanguins et d'optimiser au mieux la génétique des chiots produits. Le club enregistre ensuite les saillies effectuées et les naissances. Il peut, par ailleurs apporter une aide pour le placement des chiots (Site du Club de l'Epagneul de Saint-Usuge, 2013).

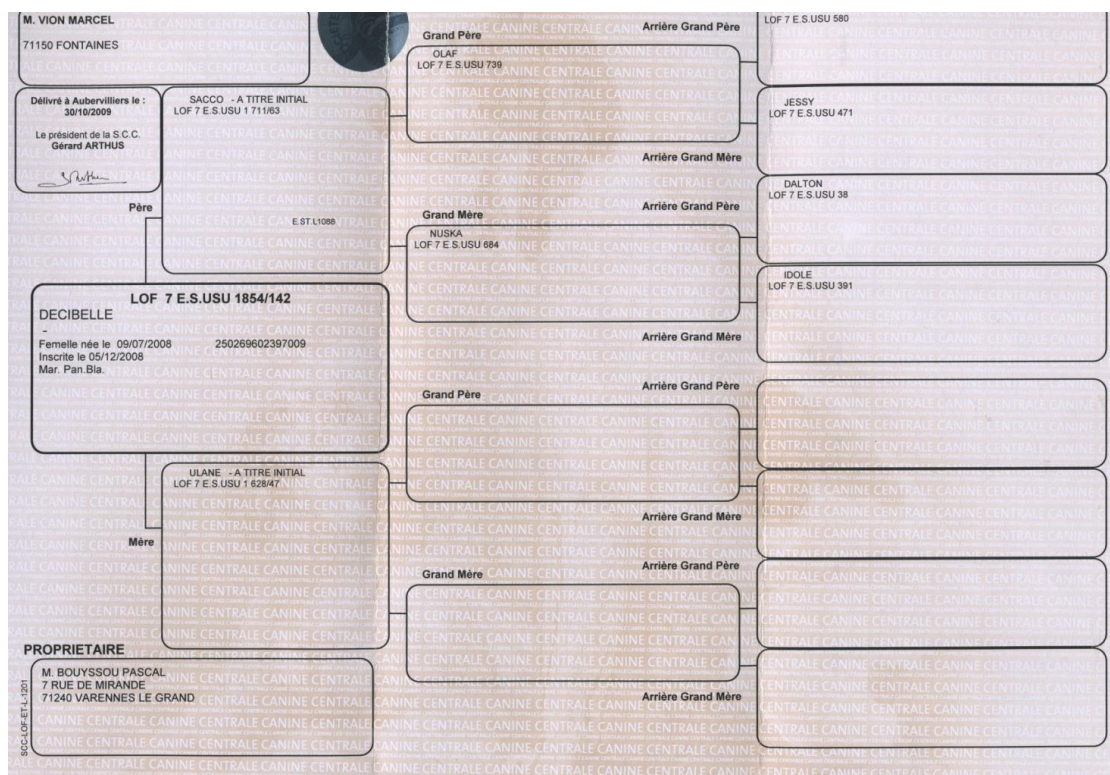
Chaque chiot se doit d'être vendu âgé de plus de 8 semaines avec un certificat de vente, sa carte d'identification (Figure 28), un certificat de naissance (Figure 29) et un carnet de vaccination avec les primo-vaccinations et les vermifugations (Site de l'Epagneul de Saint-Usuge, 2013).

Figure 28 : Exemple de carte d'identification

FICHIER NATIONAL D'IDENTIFICATION DES CHIENS Société Centrale Canine - Tél. 01.49.37.54.54		CARTE D'IDENTIFICATION		MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DE L'ALIMENTATION DE LA PÊCHE ET DES AFFAIRES RURALES	
Inséré : 250269602397009 du : 07/11/2008 Lieu : GOUTTIERE JUGULAIRE GAUCHE Tatoage : Espèce : CHIEN Sexe : F No le : 09/07/2008 Nom : DECIBELLE Type Racial : EPAGNEUL ST USUGE Robe : MARRON ET BLANC Pdl : MI LONG Dernier pays de provenance : FRA		INSERT : 250269602397009 Implanté le : 07/11/2008 Lieu : GOUTTIERE JUGULAIRE GAUCHE Tatoage : Nom : DR VR LENOIR JEAN-MICHEL Adresse : 27 RUE CHARRECONDUIT CABINET VETERINAIRE 71880 Ville : CHATENAY LE ROYAL Tél. : 03 85 87 76 76		Vétérinaire ayant pratiqué l'identification Espèce : CHIEN Sexe : F No le : 09/07/2008 Pdl : MI LONG Nom : DECIBELLE Type Racial : EPAGNEUL ST USUGE Robe : MARRON ET BLANC Dernier pays de provenance : FRA	
<b>Propriétaire</b> Nom : BOUYSSOU PASCAL Adresse : 5 RUE DE MIRANDE 71240 VARENNES LE GRAND Tél. : 03 85 44 27 84		<b>Propriétaire</b> Nom : BOUYSSOU PASCAL Adresse : 5 RUE DE MIRANDE 71240 VARENNES LE GRAND Tél. : 03 85 44 27 84		<b>Nouveau Propriétaire / Nouvelle Adresse</b> Nom : Adresse : Tél. :	
Signature (obligatoire) : Date et accord de la cession : / /		Signature (obligatoire) : Date et accord de la cession : / /		Signature (obligatoire) : Date et accord de la cession : / /	
<b>Partie A</b> DOCUMENT A CONSERVER SAUF MUTATION (voir modalités au verso)		<b>Partie B</b> BOUYSSOU PASCAL 5 RUE DE MIRANDE 71240 VARENNES LE GRAND			



Figure 29 : Exemple de certificat de naissance



#### 4.2.3. Confirmation des chiens

Le club organise régulièrement des séances de confirmation. Tout chien âgé de plus de 12 mois issu de parents possédant un pedigree peut y participer à condition toutefois que la saillie et la naissance aient été déclarées à la Société Centrale Canine et que le chiot ait été identifié et immatriculé au Fichier Central. Si le juge canin estime que le chien possède les critères de la race (Figure 30), il lui attribue son pedigree définitif. Si, dans le cas contraire, ce dernier rend un jugement négatif, le propriétaire bénéficie d'un délai de deux mois pour faire appel et représenter son chien devant un jury composé de trois experts dont un agréé par le propriétaire (Site du Club de l'Épagneul de Saint-Usuge, 2013).

Si le chiot n'est pas issu de deux parents possédant un pedigree, le propriétaire peut demander son inscription au Livre des Origines Français à « titre initial ». Ce qui veut dire que si le chien est confirmé, il deviendra le premier de sa lignée. (Site du Club de l'Épagneul de Saint-Usuge, 2013).

Figure 30 : Séance de confirmation à la foire de Mervans en octobre 2011 (Site du Club de l'Epagneul de Saint-Usuge, 2013).



### 4.3. Aptitudes et utilisations de la race

#### 4.3.1. L'Epagneul de Saint-Usuge, chien de chasse : les concours de travail

##### 4.3.1.1. Test d'Aptitude Naturel (TAN) (Site du Club de l'Epagneul de Saint-Usuge, 2013)

Cette épreuve, destinée aux chiens à partir de 6 mois et jusqu'à 36 mois qu'ils soient titulaires du simple certificat de naissance ou du pedigree, permet de s'assurer que ces derniers possèdent les qualités requises d'un chien de chasse, sans tenir compte du dressage. Elle est organisée par le club une fois par an, en général fin août ou début septembre (figure 31).



Figure 31 : Participants au TAN du 28 Août 2010 (DESORMEAUX, 2014)



L'examen se déroule sur un terrain permettant d'évoluer sans gêne (herbage, chaume, sous-bois clair). Un gibier (caille, perdrix ou faisan) est lâché au moins un quart d'heure avant l'épreuve.

L'épreuve en elle-même ne dure qu'une dizaine de minutes. Le comportement du chien est apprécié au travers de trois critères : l'instinct de chasse, le comportement en présence du gibier et l'instinct d'arrêt et enfin la réaction au coup de feu.

Pour l'instinct de chasse, les examinateurs jugent l'ardeur et la passion du sujet dans la recherche du gibier sans trop attacher d'importance à la manière, le but étant de ne pas prendre en compte le dressage. Ils apprécient la localisation du gibier par le chien en s'assurant que c'est bien grâce à son flair qu'il en a pris connaissance (Figure 32).



Figure 32 : Instinct de chasse et quête de gibier (TAN du 6 Octobre 2007) (DESORMEAUX, 2014)



Il est indispensable que le gibier soit localisé par le chien durant le parcours et une pose d'arrêt est exigée. Le manque de discipline après l'arrêt est sans effet sur l'appréciation finale.

Enfin, il est indispensable que le chien ne manifeste aucune réaction craintive au coup de feu tiré au départ du gibier.

A l'issue de l'épreuve, si le chien satisfait aux épreuves, il obtient le TAN qui sera annoté sur la feuille de pointage (Annexe 9) et le pedigree.

Si le chien échoue à l'épreuve, il est ajourné mais pourra se présenter à nouveau tant qu'il n'est pas âgé de plus de 36 mois.

#### 4.3.1.2. Field-Trial (Site du Club de l'Épagneul de Saint-Usuge, 2013)

Le Field-trial est une épreuve visant à juger un chien sur ses compétences à la chasse en milieu naturel. Il est organisé une fois par an dans l'Ain par le club. Tout Épagneul de Saint-Usuge peut y participer, quel que soit son âge et peut revenir chaque année s'il le souhaite.

Le Field-trial fut inventé par les anglais comme épreuve de sélection de chiens de chasse en vue de l'élevage. Le premier Field-trial eut lieu en 1865 à Coutil (Bedfordshire) et n'opposa que des setters et des pointers courant exclusivement en couple. Le succès rencontré par ces épreuves poussa les autres pays d'Europe à organiser les leurs. Le premier Field-trial français eut lieu en 1888. Ce n'est qu'à partir de 1897 que les chiens purent concourir en solo.

A la différence du test d'aptitude naturel (TAN), le Field-trial juge les qualités naturelles du chien pour la chasse ainsi que les qualités de son dressage.

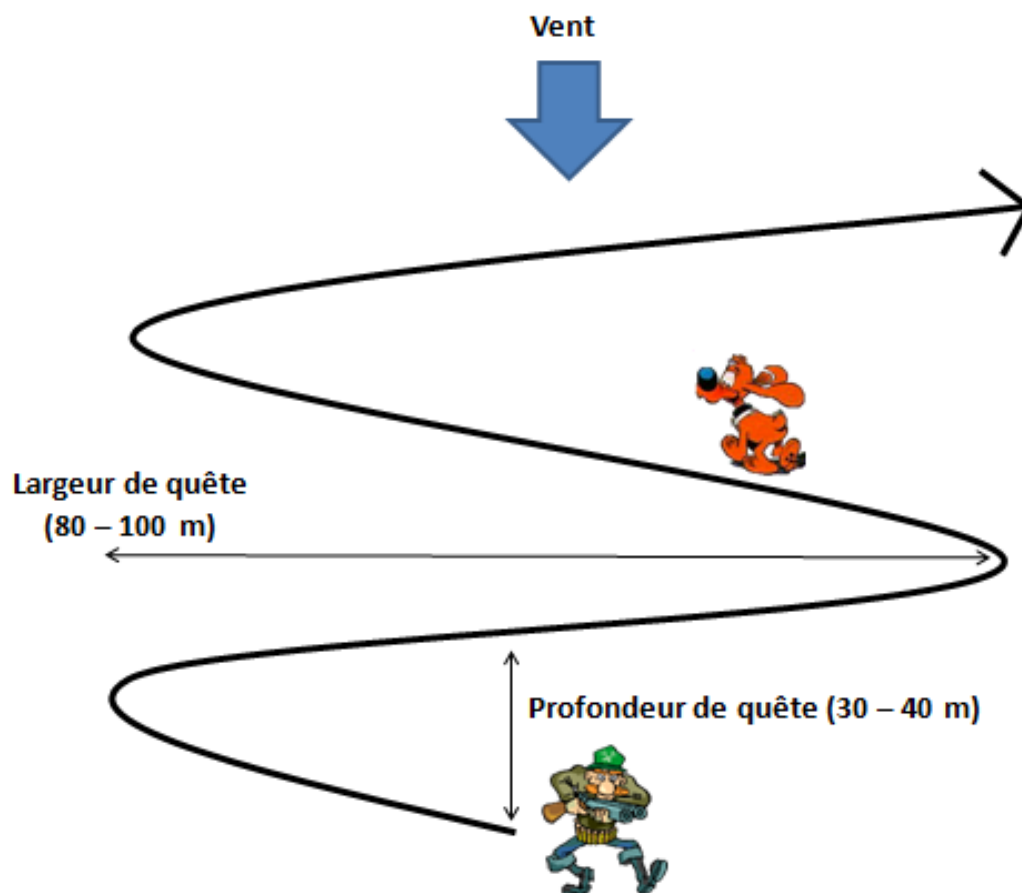
On distingue deux types de concours. Le concours dit « d'automne » où le gibier est tué, ce qui permet de juger le chien sur le rapport. Lors des épreuves de « printemps » et « d'été », il est interdit de tuer le gibier car la saison de la chasse est fermée. Les propriétaires devront donc se contenter de tirer avec des balles à blanc à l'envol du gibier. Les qualités de rapport ne seront pas jugées.

Dans un premier temps, l'attitude générale du chien est évaluée. Tout d'abord, on attend du chien qu'il soit en harmonie avec son maître et ne nécessite donc pas trop d'ordres (chien « bien en main »). Ce dernier doit aussi bien obéir aux ordres (chien « bien mis ») et être discipliné, il ne doit pas se laisser emporter par ses instincts de chasses et toujours rester sensible aux ordres de son maître. Dans le cas contraire, on parle de chien « qui sort de la main ».

Un chien d'arrêt continental discipliné se doit tout d'abord de rechercher le gibier avec méthode et intelligence, c'est ce qu'on appelle la « quête ». Lorsqu'il a identifié le gibier, le chien doit effectuer un « arrêt » jusqu'à ce que son maître soit arrivé à sa hauteur. Une fois fait, le chien effectue une « coulée » : il s'agit de mettre l'oiseau à l'envol pour que le chasseur puisse tirer. La dernière étape est le « rapport », le chien va rapporter le gibier abattu à son conducteur.

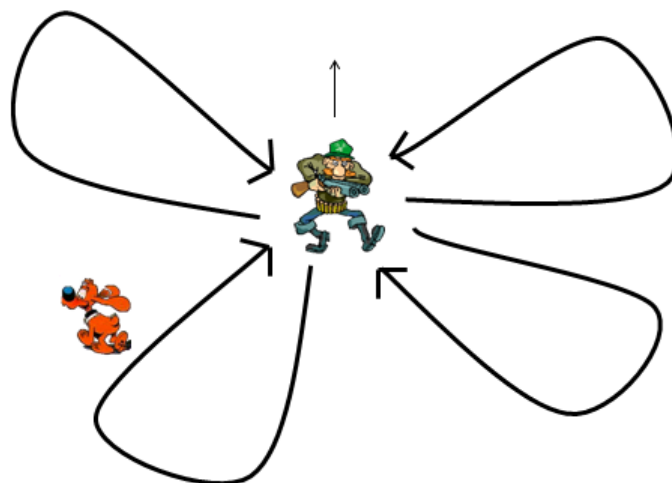
Dans une quête parfaite, le chien se doit d'explorer son environnement en lacet tout en remontant face au vent dans la mesure où le terrain le permet. Le terrain doit être exploré dans sa totalité sans que l'on perde de temps à explorer deux fois le même endroit. La profondeur de la quête, distance à laquelle le chien passe devant le chasseur doit être d'environ 30 à 40 mètres alors que la largeur de la quête, distance séparant le lieu où le chien tourne à droite puis à gauche, se doit d'être d'environ 80 à 100 mètres (Figure 33).

Figure 33 : Une quête parfaite



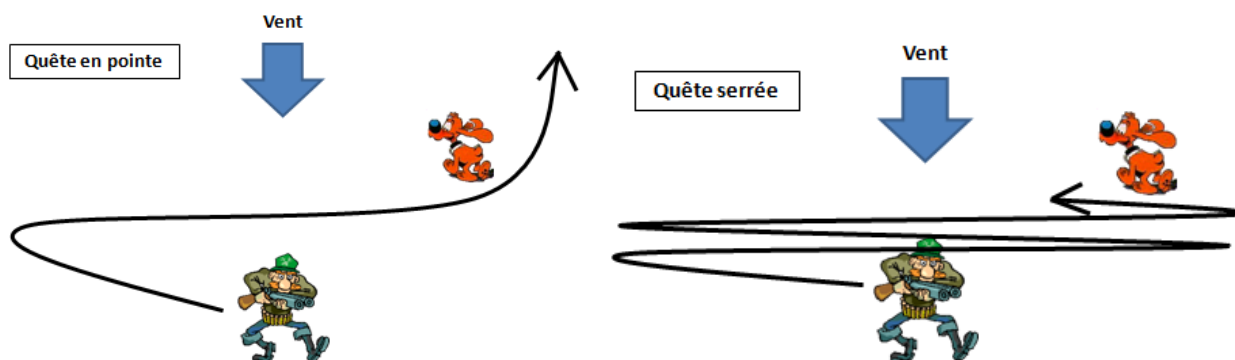
Dans un terrain boisé, lorsque le vent est nul, le chien peut effectuer une quête en « pâquerette » : il fait des lacets dans toutes les directions, son trajet dessinant alors la forme de pétales de fleurs (Figure 34).

Figure 34 : La quête en pâquerette

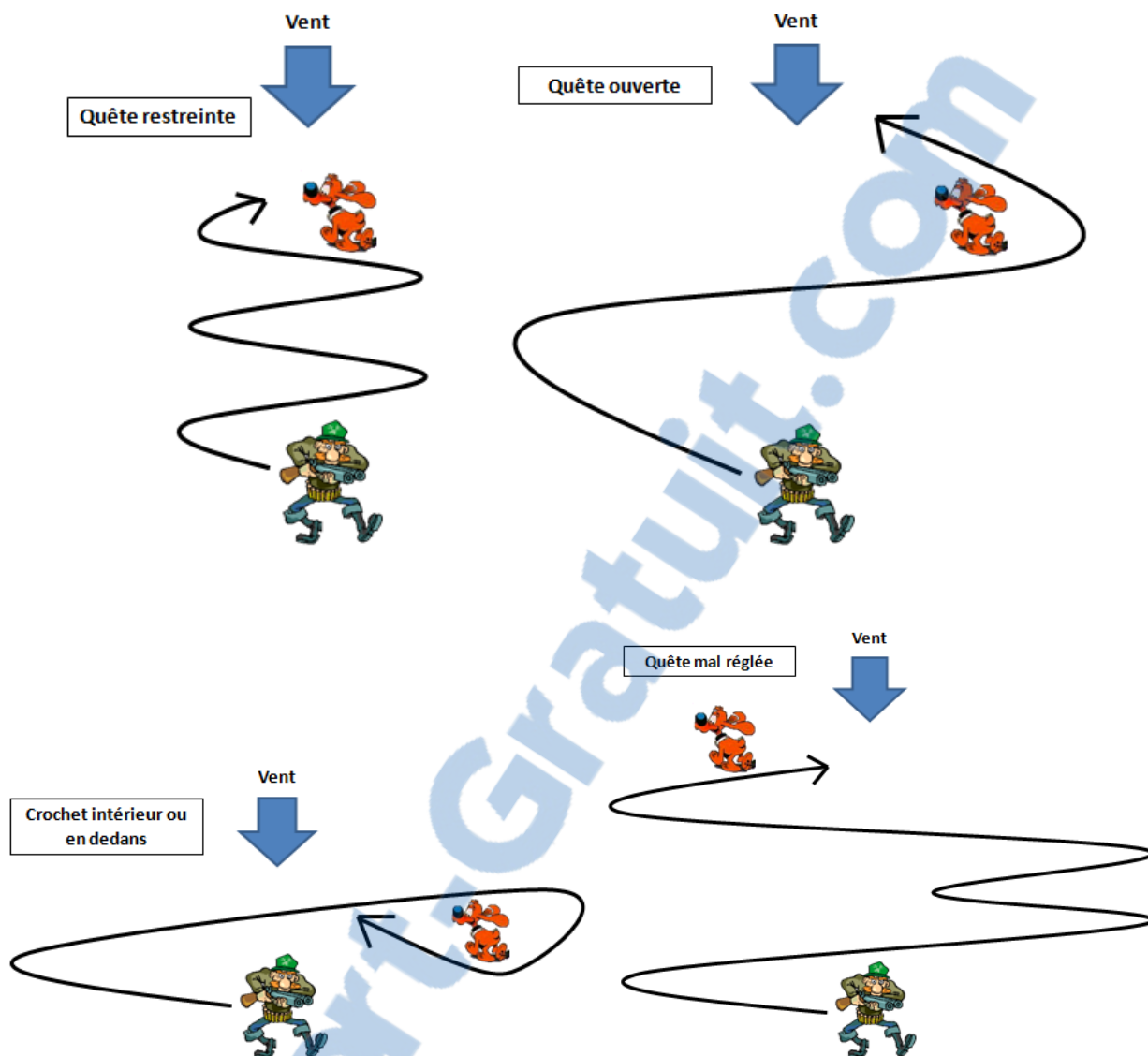


Il y a faute dans la quête lorsque le chien laisse des zones de terrain inexplo­rées, manque de profondeur dans ses lacets ou au contraire en a trop, se déplace dos au vent, ou s'éloigne trop peu de son maître (Figure 35).

Figure 35 : Les fautes de quête







Lorsque le chien a pris connaissance de la présence du gibier, il doit brusquement s'immobiliser pour signaler au chasseur la présence d'une proie. Cette étape est essentielle pour un chien d'arrêt. Il existe différentes fautes d'arrêt possibles. Lorsque le chien ignore intentionnellement le gibier alors qu'il en a bien pris connaissance par exemple. On appelle cette faute le « blinker ». Il arrive aussi parfois que des chiens marquent l'arrêt en l'absence de gibier (arrêt sans conclusion ou arrêt à vide) ou bien bondisse sur l'oiseau après avoir marqué l'arrêt.

Une fois l'arrêt marqué et le conducteur arrivé à mi-hauteur du chien, ce dernier doit faire s'envoler le gibier pour permettre au maître de tirer, c'est le « coulé ». Il est interdit au chien d'accompagner

le gibier dans son envol (« courir sous l'aile »), ou pire, de se laisser emporter par ses instincts de chasse et de le poursuivre.

Si le gibier a été abattu, le chien doit aller le chercher à l'ordre et le rapporter à son propriétaire. Le gibier doit être rapporté en bon état, il ne sera pas toléré que le chien le mastique ou refuse de le rendre (Figure 36).

Figure 36 : Le rapport par un Epagneul de Saint-Usuge (Site du Club de l'Epagneul de Saint-Usuge, 2013)



4.3.1.3. Autres concours de travail (Site du Club de l'Epagneul de Saint-Usuge, 2013)

Le Brevet International de Chasse pratique (BICP) est une épreuve de travail polyvalente instaurée en France depuis 1985. En plus de la quête, de l'arrêt et du rapport, il est exigé du chien un travail à l'eau, le broussaillage dans les roseaux, des exercices de rapport et d'obéissance (Figure 37).

Figure 37 : Rapport à l'eau par un Epagneul de Saint-Usuge (Site du Club de l'Épagneul de Saint-Usuge, 2013)



Le Brevet de Chasse à l'Eau (BCE) a pour but de mettre en évidence les capacités du chien pour la recherche du canard.

4.3.2. L'Épagneul de Saint-Usuge chien de beauté (Site du Club de l'Épagneul de Saint-Usuge, 2013)

#### 4.3.2.1. Les différents types d'exposition

Les expositions canines nationales sont ouvertes à toutes les races. Lors de ces expositions, le juge délivre au meilleur mâle et à la meilleure femelle de chaque race le Certificat d'Aptitude de Conformité au Standard (CACs).

Dans les expositions canines internationales, les chiens peuvent obtenir, en plus du CACS, le Certificat d'Aptitude au Championnat International de Beauté (CACIB). L'Épagneul de Saint-Usuge n'étant, à l'heure actuelle, pas reconnu par la Fédération Cynophile Internationale (FCI), aucun représentant de cette race ne peut concourir dans ce genre d'exposition.

Les expositions spéciales de races sont organisées par le Club de l'Épagneul de Saint-Usuge dans le cadre d'expositions nationales ou internationales, le but étant de réunir un maximum de participants et de faire découvrir la race et le club. Le résultat de ces expositions spéciales entre en compte dans la grille de cotation des géniteurs.

Les expositions régionales d'élevage sont des manifestations dont le but est de confirmer un maximum de chiens. Le CACS n'est pas délivré dans ce genre d'exposition (Figure 38).

Figure 38 : Régionale d'élevage 2011 à Mervans (DESORMEAUX, 2014)



Les expositions nationales d'élevage sont organisées par le club de race. Un CACS est distribué au meilleur mâle et à la meilleure femelle. Précisons que ce CACS a une autre valeur que celui délivré lors des expositions canines nationales : c'est un CACS dit de championnat, ce qui veut dire qu'il peut ouvrir droit au titre de champion de France de Conformité au Standard (Figure 39).



Figure 39 : Nationale d'élevage 2008 à Cluny (DESORMEAUX, 2014)



Lors des expositions du championnat de France de la Société Centrale Canine, le CACS décerné est dit championnat de beauté.

#### 4.3.2.2. Le jugement

Les juges officient seuls sous leur responsabilité personnelle. Ils peuvent être assistés d'un assesseur, d'un secrétaire, d'un commissaire et si nécessaire d'un interprète.

Les chiens peureux et agressifs ne sont pas jugés.

Les jugements sont définitifs et sans appel une fois prononcés.

#### 4.3.2.3. Classements, qualificatifs et récompenses

A l'issue du jugement, un qualificatif est attribué à chaque chien : Excellent, Très Bon, Bon, Assez Bon et Insuffisant. Seul 4 chiens sont désignés à partir du qualificatif très bon et sont classés dans l'ordre de préférence du juge (1<sup>er</sup> Excellent, 2<sup>ème</sup> Très Bon, par exemple).

Le Certificat d’Aptitude au Championnat de Conformité au Standard (CACS) ne peut être accordé qu’à un chien classé 1<sup>er</sup> Excellent.

Le Certificat d’Aptitude au Championnat International de Beauté (CACIB) lors d’expositions internationales ne peut être délivré qu’à un chien ayant auparavant obtenu le CACS.

#### 4.3.3. Cotation des chiens (Site du Club de l’Epagneul de Saint-Usage, 2013)

Il existe une grille de cotation allant de 1 à 6 (Tableau 6). Plus le chiffre est élevé, et plus le chien est bien coté. La qualité d’un chiot n’est bien sûr pas assurée lorsque les deux parents sont bien cotés mais elle est bien plus probable.

Tableau 6 : Grille de cotation des chiens (Site du Club de l’Epagneul de Saint-Usage, 2013)

1 Point	- Sujet confirmé
2 Points	- Sujet confirmé - Stade de dysplasie de la hanche A, B ou C - TAN ou équivalence - 1 Très Bon dans une exposition
3 Points	- Sujet confirmé - Stade de dysplasie de la hanche A, B ou C - TAN ou équivalence - 1 Très Bon dans une exposition spéciale, un championnat de France ou une nationale d’élevage
4 Points Sujet Recommandé	- Sujet confirmé - Stade de dysplasie de la hanche A, B ou C - TAN ou équivalence - 2 Excellents dont 1 dans une exposition spéciale, un championnat de France ou une nationale d’élevage - 1 Très Bon en Field Trail ou le BICP en 3 <sup>ème</sup> catégorie

5 points Elite B	Sujet confirmé ayant produit en 1 <sup>ère</sup> génération 3 descendants côtés à 3 points, avec 2 lices différentes pour un mâle et en 2 portées différentes pour une femelle
6 Points Elite A	Sujet recommandé ayant produit en 1 <sup>ère</sup> génération 3 descendants côtés à 3 points, avec 2 lices différentes pour un mâle et en 2 portées différentes pour une femelle

Un mâle, Ulk né le 24/05/2003 et une femelle Bahia née le 25/04/2006 sont les seuls Epagneuls de Saint-Usuge à avoir réussi à obtenir 6 points.

#### 4.3.4. Un chien de compagnie fidèle et affectueux

Outre ses qualités exceptionnelles pour la chasse, l'Epagneul de Saint-Usuge est aussi un chien très affectueux, doux, docile et facile à dresser. Il apprécie grandement la vie de famille et peut se contenter de balades dans la nature à défaut de chasser.

### 4.4. Comparaison avec les autres races d'Epagneuls

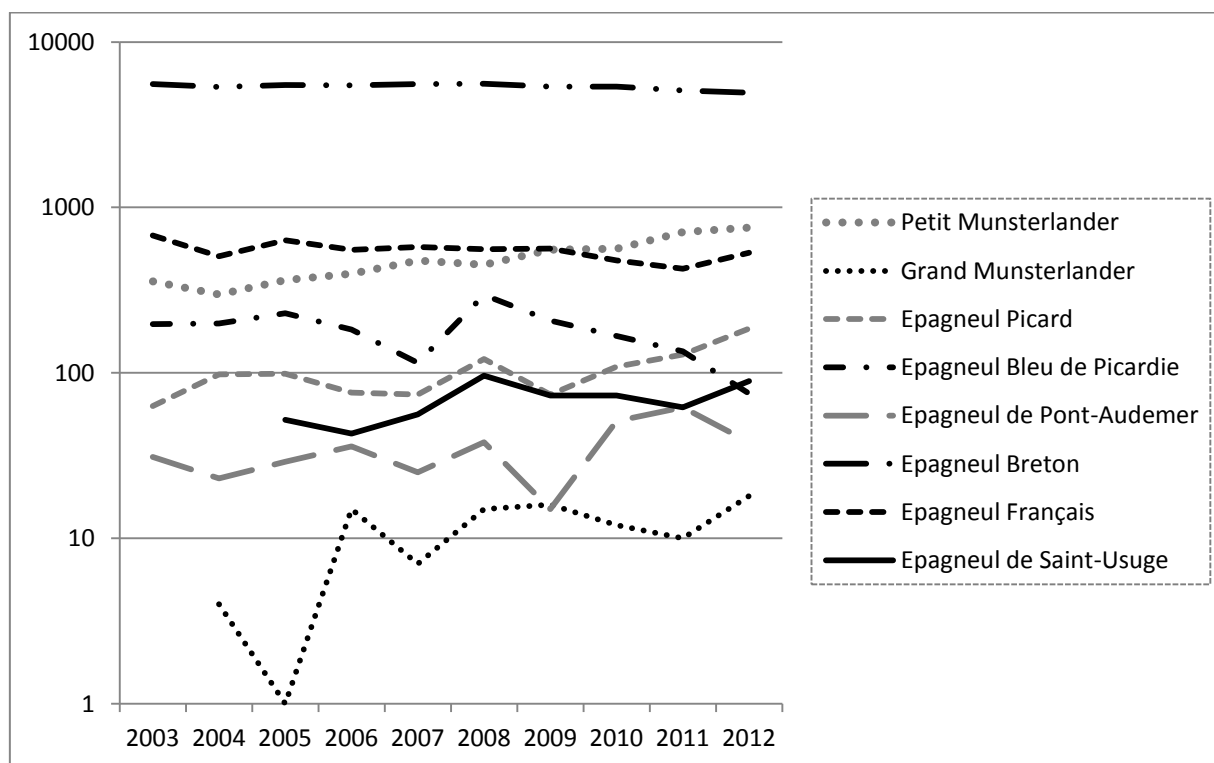
Au bord de l'extinction au début de la seconde moitié du XX<sup>ème</sup> siècle, sauvé in extremis et reconnu depuis seulement une dizaine d'années par la Société Centrale Canine, l'Epagneul de Saint-Usuge n'a pourtant pas à rougir de sa situation face à ses cousins Epagneul Français, Epagneul Breton, Epagneul Picard, Bleu de Picardie, Epagneul de Pont-Audemer, Petit Munsterländer et Grand Munsterländer.

#### 4.4.1. En nombre de naissances

La figure 40 ci-dessous présente le nombre de nouveaux chiens inscrits chaque année au Livre des Origines Français (LOF) de 2003, date d'affiliation de la race Epagneul de Saint-Usuge à la Société

Centrale Canine à 2012 dans les principales races d'épagneuls présentes en France (Site de la Société Centrale Canine, 2013).

Figure 40 : Inscriptions au Livre des Origines Français (LOF) des principales races d'épagneuls de 2003 à 2012 (Site de la Société Centrale Canine, 2013)



Les épagneuls bretons sont présents en France avec une majorité écrasante comparée aux autres races d'Épagneuls.

En règle générale, les effectifs de chacune des races restent stables dans le temps, hormis le Petit Munsterländer qui a vu son nombre d'inscrits doubler entre 2003 et 2012. L'Épagneul de Saint-Usuge est à se jour plutôt dans une dynamique de croissance, de 52 nouveaux inscrits au LOF en 2005, la tendance n'a été jusqu'alors qu'à l'augmentation pour atteindre un quota de 89 inscrits en 2012.

En 2012, l'Épagneul de Saint-Usuge dépassait Le Grand Munsterländer, l'Épagneul de Pont-Audemer et l'Épagneul Bleu de Picardie en termes de nouveaux inscrits au Livre des Origines Français.



Alors que la plupart des races d'épagneuls depuis longtemps reconnus de la cynophilie française stagnent ou régressent, l'Épagneul de Saint-Usuge, pourtant nouvel arrivant depuis 2003 après près d'un demi-siècle au bord de l'extinction, s'inscrit aujourd'hui dans une dynamique de croissance.

#### 4.4.2. Sur le physique

De 0,45 à 0,53 m pour les mâles et 0,41 à 0,49 m pour les femelles, l'Épagneul de Saint-Usuge est un épagneul de petite taille, contrairement à ses cousins Épagneul Picard, Épagneul Bleu de Picardie, Épagneul Français et Grand Munsterländer.

Contrairement à l'Épagneul Breton, qui est plutôt d'un physique compact et râblé avec une queue absente ou écourtée, l'Épagneul de Saint-Usuge est un chien médioligne, bien musclé et résistant, s'inscrivant dans un cercle. Sa queue n'est jamais écourtée, portée en lame de sabre frangée et garnie d'un beau panache.

La différenciation entre un Petit Munsterländer et un Épagneul de Saint-Usuge reste beaucoup plus délicate. La différence notoire entre les deux races réside en la rigidité quant à la couleur de la robe dans le standard du Saint-Usuge qui se doit d'être marron panachée de blanc sans plages blanc pur alors que le standard du Petit Munsterländer reste très laxiste sur ce point.

#### 4.4.3. Sur le caractère

Comme tout épagneul, le Saint-Usuge est doué d'une grande sensibilité. Contrairement à l'Épagneul Breton qui peut se montrer parfois caractériel, l'Épagneul de Saint-Usuge reste toujours doux et docile. Chien de compagnie d'une grande fidélité, attaché à la famille et affectueux avec les enfants, il peut être le fidèle compagnon d'un maître, qu'il chasse ou non.

C'est un chien de chasse polyvalent, chassant aussi bien au bois, en plaine, dans les étangs ou les marais à l'image de la Bresse Bourguignonne qui l'a vu naître, spécialiste du gibier à plume, et plus particulièrement de la bécasse.

## 4.5. Perspectives d'avenir : vers une reconnaissance internationale

La prochaine étape pour le club de l'Epagneul de Saint-Usuge est d'obtenir la reconnaissance de la race auprès de la Fédération Cynologique Internationale (FCI).

Il faut pour cela répondre à un certain nombre de conditions. Tout d'abord, la population doit se composer d'un minimum de 8 lignées avec au moins 2 lignées mâles et 6 lignées femelles, chacune comportant au moins deux mâles et six femelles. D'une lignée à une autre, il ne doit exister aucun animal en commun sur les trois générations. Cette première étape représente une difficulté majeure pour le club qui a eu tendance ces dernières années à trop faire reproduire les mêmes mâles.

La demande doit aussi comporter un DVD montrant des sujets en statique et en mouvement, des photographies et la preuve écrite que les conditions préalablement fixées à l'Assemblée Générale de Madrid pour la reconnaissance des nouvelles races (8 lignées indépendantes, nombre de sujets, contrôles de la dysplasie de la hanche, APR, épilepsie, évolution du comportement et du caractère) sont remplies. Un standard provisoire conforme au modèle adopté par l'Assemblée Générale de Jérusalem rédigé en français, en allemand, en anglais et en espagnol et un dessin du chien destiné à apparaître à la première page du standard doivent figurer au dossier.

Une fois fait, une délégation formée d'un membre de chacune des deux commissions sera mandatée par la FCI pour exécuter un contrôle approfondi sur place (Site de la Société Centrale Canine, 2013).

Seulement une fois le dossier étudié et discuté et le contrôle sur place effectué, la race peut éventuellement être acceptée provisoirement par la FCI et inscrite dans les livres d'origine de chaque pays membre de la FCI. Les représentants de la race pourront alors être exposés et jugés lors des expositions internationales et pourront obtenir le CAC mais seront provisoirement exclues du CACIB (Site de la Société Centrale Canine, 2013).

Après un minimum de cinq générations ou au plus tôt 10 ans après la reconnaissance à titre provisoire, le pays ayant soumis la demande peut solliciter une reconnaissance de la race à titre définitif (Site de la Société Centrale Canine, 2013).

## 4.6. Enquête auprès des propriétaires d'épagneuls de Saint-Usuge

Une enquête a été lancée auprès des propriétaires d'épagneuls de Saint-Usuge afin d'en connaître davantage sur leur profil. Notamment, la façon dont ils ont eu connaissance de la race, ce qui pourrait ouvrir des pistes au club pour étendre son influence, la pratique de la chasse ou non, leur motivation à faire reproduire leur chien au sein d'une race où il n'existe à ce jour aucun éleveur professionnel, leur propension à participer à des concours d'élevage et de beauté.

### 4.6.1. Présentation du questionnaire

Une copie du questionnaire envoyé aux propriétaires de Saint-Usuge est présentée en annexe 10.

Une première partie interroge les propriétaires sur les circonstances dans lesquelles ils ont eu connaissance et ont acquis un représentant de la race.

Ils sont ensuite questionnés sur leurs sentiments vis-à-vis de la race et leur motivation à la faire reproduire ainsi que sur leur participation à des épreuves de chasse et à des concours de beauté.

Finalement, ils sont amenés à donner leur avis quant aux qualités et aux défauts de la race.

### 4.6.2. Distribution du questionnaire

Une copie du questionnaire a été distribuée à l'ensemble des adhérents du club de l'Épagneul de Saint-Usuge par sa publication dans le bulletin annuel du club de Février 2014.

Plus de deux cent questionnaires ont ainsi été envoyés aux adhérents 2013.

### 4.6.3. Analyse des réponses obtenues

73 questionnaires ont été renvoyés remplis pour un total de 213 adhérents, 82% étant bourguignons ou cantonnés dans un département proche de la Bresse. Compte tenu de la forte proportion de participants, une analyse statistique descriptive peut être entreprise.

La population cible, celle qui a motivée la mise en place de l'étude et à laquelle nous voulons étendre nos résultats, est l'ensemble des propriétaires d'épagneuls de Saint-Usuge en France.

La population source, à qui l'on a envoyé le questionnaire, est l'ensemble des adhérents au club de l'Épagneul de Saint-Usuge.

Notre échantillon est le lot d'individus ayant répondu au questionnaire, c'est-à-dire 73 adhérents au club.

Dans une telle étude, il existe deux biais majeur à considérer : un biais d'échantillonnage et un biais de mesure.

D'autant plus que le biais d'échantillonnage est ici à prendre en compte à deux niveaux : entre la population cible et la population source et entre la population source et l'échantillon.

Le biais d'échantillonnage s'explique par le fait que la méthode de choix de la population source ne permet pas qu'elle soit parfaitement représentative de la population cible et que, dans un second plan, la méthode d'échantillonnage ne permette pas d'être représentatif de la population source. Il faudra donc, pour chaque paramètre de l'étude (propension pour la chasse, pour la reproduction, etc), réfléchir et tenir compte d'un possible biais d'échantillonnage qui pourrait avoir des répercussions sur les conclusions de l'étude.

Le biais de mesure est, quant à lui, inhérent au questionnaire. C'est un biais, par lequel, la mesure d'un caractère peut être faussée par sur ou sous-estimation. Par exemple, si une question est mal posée ou trop évasive, elle peut faussement favoriser une réponse par rapport à une autre.

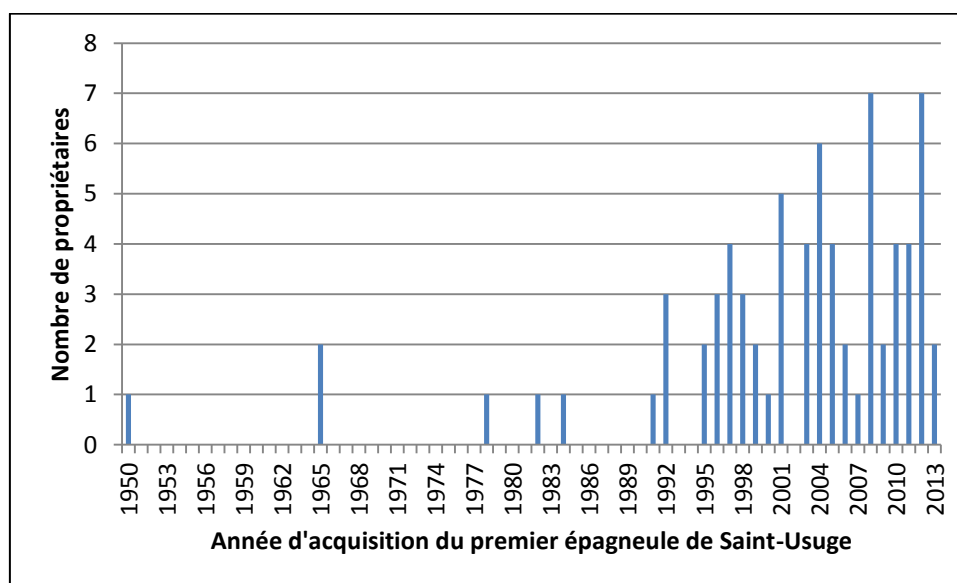
#### 4.6.3.1. Acquisition de la race

Sur les 73 propriétaires ayant répondu au questionnaire, la majorité a fait l'acquisition d'un premier épagneul de Saint-Usuge assez récemment, en général après les années 90 (Figure 41).

Le club de l'épagneul de Saint-Usuge n'existant que depuis 1990, le biais d'échantillonnage entre la population cible et la population source est ici plus qu'évident. En effet, il est plus fréquent pour un propriétaire de chien d'adhérer à un club canin suite à l'acquisition d'un représentant de la race plutôt que bien après, d'autant plus s'il ne continue pas avec la race a posteriori.

En ce qui concerne l'échantillon en lui-même, il paraît difficile d'associer une relation entre la motivation à répondre au questionnaire et la date d'acquisition du premier épagneul de Saint-Usuge. Considérons donc dans ce cas, l'absence de biais d'échantillonnage.

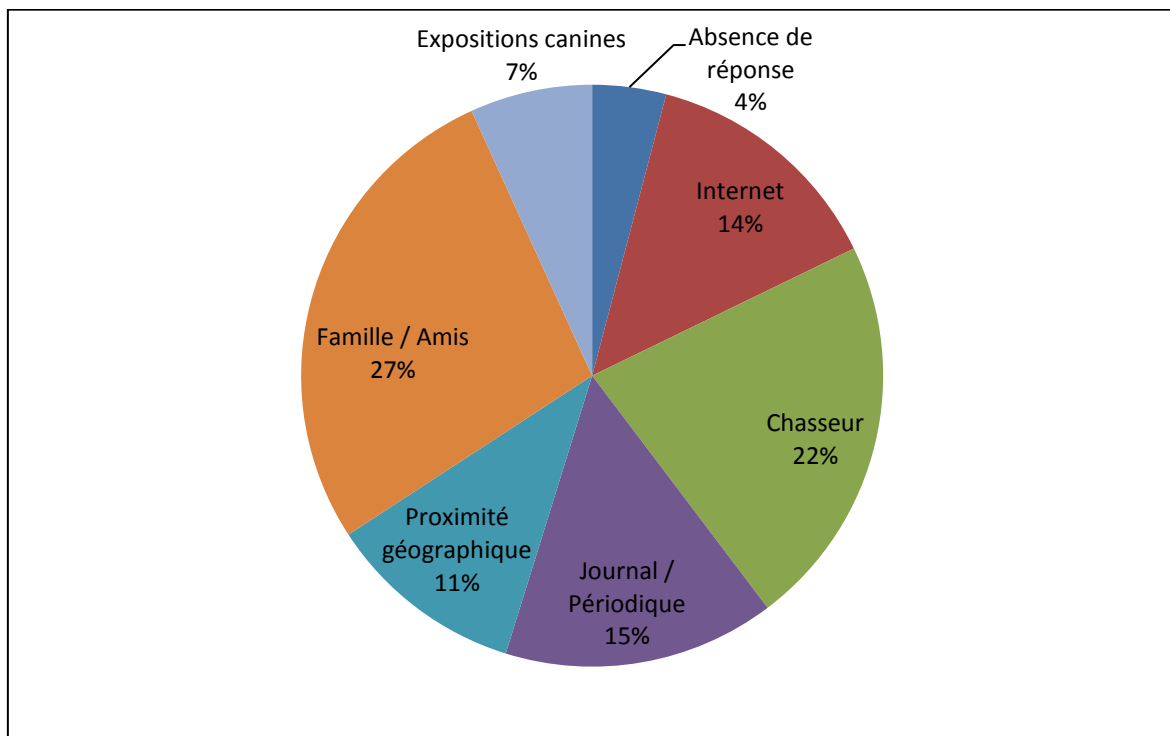
Figure 41 : Dates d'acquisition du premier épagneul de Saint-Usuge des répondants au questionnaire



Nous pouvons donc conclure que la majorité des adhérents du club de l'Épagneul de Saint-Usuge ont acquis leur premier chien suite à la création du club, d'autant plus après les années 2000, lorsque la race a enfin été officialisée auprès de la Société Centrale Canine. Ce qui signe l'importance qu'à eu cette officialisation. En effet, elle a permis au club de se faire connaître et d'attirer de nouveaux amateurs de race canine ce qui explique l'accroissement de la race depuis.

Lorsqu'on les interroge sur la manière dont ils ont eu connaissance de la race, 20 répondants, soit 27,4% [17,6 ; 39,1, ces deux chiffres représentant l'intervalle de confiance encadrant la moyenne] déclarent avoir été informés de son existence par un ami ou un membre de la famille, 16 soit 21,9% [13,1 ; 33,1] par un chasseur, 11 soit 15,1% [7,8 ; 25,4] par la lecture d'un article de journal ou d'un périodique de chasse, 10 soit 13,7% [6,8 ; 23,8] par recherche sur internet, 8 soit 11% [7,6 ; 39,1] par leur proximité géographique avec d'autres propriétaires qu'ils ont rencontré par hasard et 5 soit 6,8% [2,3 ; 15,3] à l'occasion d'expositions de races canines. 3 personnes soit 4,1% [0,9 ; 11,5] des répondants ont choisi de ne pas répondre à cette question (Figure 42).

Figure 42 : Moyens de découverte de la race par les répondants au questionnaire



Dans ce cas précis, il est difficile de définir un biais de sélection entre la population cible et la population source et entre la population source et l'échantillon. L'analyse des résultats peut donc être retranscrite à l'ensemble des adhérents du club, et même à l'ensemble des propriétaires d'épagneuls de Saint-Usuge.

Compte tenu de la façon dont la question a été posée dans le questionnaire, il est parfois difficile de faire le distinguo entre les amis et les chasseurs. Il a donc été décidé, dans le traitement des données, de ne placer un répondant dans la catégorie « Chasseur » que si ce mot était clairement écrit dans son questionnaire. Mais il est très probable que la plupart des amis ou des membres de la famille cités soient des pratiquants de la chasse. D'où l'existence ici d'un biais de mesure qui a tendance à favoriser la catégorie « Amis/Famille » face à la catégorie « Chasseurs ».

Malgré tout, on peut se permettre de dire, à la vue de ces résultats, que le bouche à oreille (amis, famille, proximité géographique et chasseur) reste le moyen le plus fréquemment utilisé pour faire connaître l'Épagneul de Saint-Usuge, ce qui pourrait expliquer, en partie, le cantonnement de la

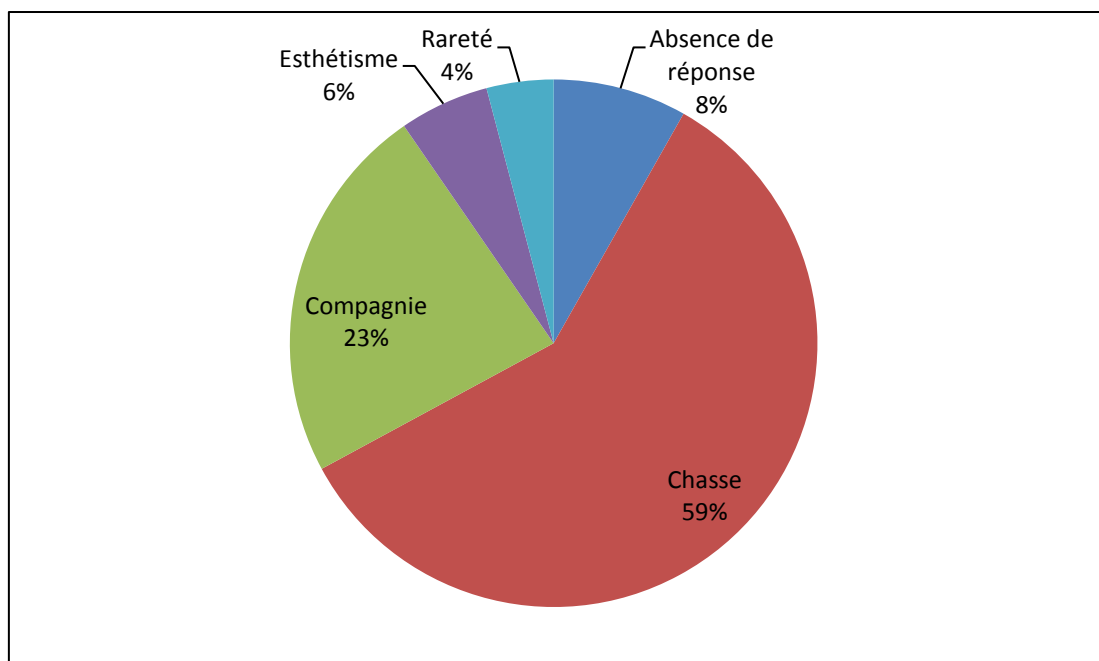
race depuis maintenant plusieurs années dans un faible nombre de départements français, limitrophes du bassin bressan.

Internet et les périodiques de chasse sont des vecteurs d'information non négligeables et se doivent d'être maintenus voir développés via le site internet du club et par la multiplication des publications.

La représentation de l'Épagneul de Saint-Usuge dans les concours canins reste encore négligeable. La développer permettrait assurément au club de faire connaître davantage la race et de toucher de futurs acquéreurs possiblement éloignés géographiquement.

S'agissant de leurs principales motivations quant à l'acquisition d'un individu de la race, 43 répondants soit 58,9% [46,8 ; 70,3] étaient à la recherche d'un chien de chasse, 17 soit 23,3% [14,2 ; 34,6] voulaient un chien de compagnie, 4 soit 5,5% [1,5 ; 13,4] ont établi leur choix sur des critères purement esthétiques et 3 soit 4,1% [0,9 ; 11,5] étaient à la recherche d'un chien de race peu connu. 6 personnes, soit 8,2% [3,1 ; 17] des participants ont choisi de ne pas répondre à cette question (Figure 43).

Figure 43 : Motivations quant à l'acquisition de la race par les répondants au questionnaire



Afin de définir un éventuel biais d'échantillonnage, il convient de s'interroger sur la possibilité que les chasseurs soient plus motivés que les autres propriétaires à adhérer au club dans un premier temps, et à répondre au questionnaire dans un second temps.

Il est difficile et peu probable d'associer le fait d'être chasseur à la motivation à répondre au questionnaire. Dans ce cas, l'existence d'un biais d'échantillonnage à ce niveau est peu probable. Il est donc possible, avec peu de crainte, d'extrapoler les résultats obtenus dans l'échantillon à l'ensemble des adhérents du club.

Par contre, il est très difficile de dire si oui ou non les chasseurs sont plus motivés que les autres propriétaires à adhérer au club. Répondre à cette question nécessiterait une connaissance accrue des adhérents et des propriétaires, par une expérience sur le terrain que ne permet pas d'acquérir le questionnaire. Dans ces conditions, un possible biais d'échantillonnage n'étant pas écarté, les résultats obtenus ne seront pas généralisés à l'ensemble des propriétaires d'épagneuls de Saint-Usuge.

La question posée dans le questionnaire étant trop ouverte, la plupart des répondants ont choisis de donner de multiples réponses, ce qui rend le traitement des données difficilement exploitable. Il a donc été choisi de placer un répondant dans la catégorie « Chasse » si ce mot était clairement écrit dans le questionnaire, même si d'autres motivations étaient explicitées. D'où l'existence d'un biais de mesure favorisant la chasse aux autres motivations.

Il semblerait que les qualités de chasse inhérentes à la race soient la principale motivation quant à l'acquisition d'un épagneul de Saint-Usuge.

Cependant, compte tenu du fort biais de mesure et de la possibilité non négligeable de biais de sélection, aucune conclusion ni extrapolation ne sera effectuée pour cette question.

57, soit 78,1% [66,9 ; 86,9] des participants déclarent ne posséder aucune autre race de chien, contre 16 soit 21,9% [13,1 ; 33,1] des répondants.

Cependant, la question ici reste ambiguë, la plupart des répondants ne sachant si la question visait les chiens d'autres races qu'ils possédaient actuellement ou qu'ils avaient possédés par le passé.

Dans de telles circonstances, il a été décidé de ne pas analyser davantage la question.



Lorsqu'on les interroge sur le sujet, 68 participants, soit 93,2% [84,7 ; 97,7] déclarent vouloir continuer avec la race. Deux personnes, soit 2,7% [0,3 ; 9,5] des répondants n'ont pas souhaité s'exprimer sur le sujet et 3 soit 4,1% [0,9 ; 11,5] ont répondu par la négative. L'un se juge trop âgé pour prendre en charge à nouveau un chien, un autre, éleveur de profession, se déclare insatisfait de la race pour la vie en ferme, le troisième n'a pas souhaité s'exprimer davantage sur la question.

71 soit 97,3% [90,5 ; 99,7] seraient prêts à conseiller la race à un ami. Un participant (1,4% [0 ; 7,4]) a préféré ne pas répondre à cette question et un autre (1,4% [0 ; 7,4]) a répondu par la négative sans pour autant en expliquer les raisons.

La totalité des 73 participants qualifient l'épagneul de Saint-Usuge de « bon chien de compagnie ».

Un même biais de sélection peut être identifié pour ces trois questions. En effet, il est tout à fait envisageable que les propriétaires satisfaits de la race soient plus enclin à adhérer au club canin et à répondre au questionnaire que les autres.

Dans ces conditions, il paraît difficile d'extrapoler les résultats à la population cible que sont l'ensemble des propriétaires d'épagneuls de Saint-Usuge, mais aussi à la population source que sont les adhérents du club. Nous ne pouvons donc que nous permettre de dire, qu'au sein des répondants au questionnaire, une majorité écrasante se déclare pleinement satisfaite de la race, serait prête à continuer avec, et même à la conseiller.

#### 4.6.3.2. Reproduction

47, soit 64,4% [52,3 ; 75,3] des participants déclarent posséder ou avoir possédé au moins une femelle. 35, soit 50,7% [38,7 ; 62,6] déclarent posséder ou avoir possédé au moins un mâle.

Les 73 participants possèdent en moyenne 1,2 [0 ; 2,5] femelles contre 0,8 [0 ; 2] mâles. La différence entre les deux n'est pas significative.

D'un strict point de vue statistique, il ne semble donc pas, qu'au sein de l'échantillon, c'est-à-dire les répondants au questionnaire, les propriétaires d'épagneuls de Saint-Usuge privilégient les femelles par rapport aux mâles ou inversement. Cependant, si l'on se réfère au réel, le plus grand nombre de femelles dans l'échantillon est cohérent avec la demande plus forte que de mâles.

Il semble peu probable que les possesseurs d'un sexe ou d'un autre soient plus enclin à adhérer au club et à répondre au questionnaire. Nous considérerons donc ici l'absence de biais

d'échantillonnage. On peut donc se permettre d'extrapoler cette conclusion à l'ensemble des propriétaires d'épagneuls de Saint-Usuge.

Sur les 47 propriétaires ayant possédé au moins une femelle, 28 soit 59,6% [44,3 ; 73,6] n'ont jamais fait de reproduction contre 19 soit 40,4% [26,4 ; 55,7]. La différence n'est pas significative.

Sur les 35 propriétaires ayant possédé au moins un mâle, 23 soit 65,7% [47,8 ; 80,9] n'ont jamais fait faire de saillie à aucun de leur chien contre 12 soit 34,3% [19,1 ; 52,2]. La différence n'est pas non plus significative.

Il n'existe donc pas, au sein de l'échantillon, de différence significative entre le nombre de répondants participant à la reproduction et les autres, que ce soit pour les mâles ou pour les femelles.

Un biais d'échantillonnage entre la population source et l'échantillon semble ici peu probable. Par contre, il existe très certainement un biais d'échantillonnage entre la population source et la population cible. En effet, le club canin ayant un rôle à jouer non négligeable dans la reproduction, que ce soit, entre autre, pour le choix des reproducteurs ou le placement des chiots, il paraît évident qu'un propriétaire voulant faire reproduire son chien possède bien plus de motivations à adhérer au club qu'un autre. Il est donc tout à fait envisageable que les propriétaires faisant de la reproduction soient davantage représentés que les autres au sein du club.

Nous pouvons donc dire, qu'au sein du club de l'Épagneul de Saint-Usuge, sous réserve de biais d'échantillonnage, il n'existe pas de différence significative entre le nombre de propriétaires participant à la reproduction et les autres. Par contre, compte tenu du biais d'échantillonnage évident entre la population source et la population cible, il ne nous est pas possible d'extrapoler cette assertion à l'ensemble des propriétaires de Saint-Usuge. Il est d'ailleurs très probable qu'au sein de cette population cible, le nombre de propriétaires participant à la reproduction soit minoritaire.

Compte tenu du fréquent manque de réponse ou des incertitudes de la part des propriétaires, les données concernant le nombre de portées effectuées, de chiots produits et de descendants conservés n'ont pas été exploitées.

#### 4.6.3.3. Concours de chasse et de beauté

Une très grande majorité des répondants : 60, soit 82,2% [71,5 ; 90,2] déclare avoir fait confirmer le(s) chiens détenus contre seulement 12, soit 16,4% [8,8 ; 27]. 1 personne (1,4% [0 ; 7,4]) a choisi de ne pas répondre à la question.

Il n'existe, a priori, pas d'influence, pour ce critère, quant à la participation des adhérents du club au questionnaire. Par contre, le test de confirmation étant organisé par le club et nécessitant par conséquent une adhésion, l'existence d'un biais d'échantillonnage entre l'ensemble des propriétaires d'épagneuls de Saint-Usage et les adhérents du club concernant la confirmation des chiens est certaine.

On peut donc en conclure que les adhérents au club ont une forte propension à faire confirmer leur(s) chien(s). Mais il est impossible d'extrapoler cette assertion à l'ensemble des propriétaires d'épagneuls de Saint-Usage en France.

59, soit 80,8% [69,9 ; 89,1] des participants déclarent chasser avec leur chien contre seulement 13, soit 17,8% [9,8 ; 28,5]. Une personne (1,4% [0 ; 7,4]) n'a pas répondu à cette question. La majorité des répondants au questionnaire sont donc des chasseurs.

Les participants ayant répondu par la négative évoquent le plus souvent le manque de documents administratifs ou se déclarent non intéressés par le sujet.

Il convient à présent de déterminer s'il existe un biais d'échantillonnage possible entre l'échantillon et la population source d'une part, et entre la population source et la population cible d'autre part.

Comme cela a déjà été évoqué précédemment, il est peu probable d'associer le fait d'être chasseur à la motivation à répondre au questionnaire. Et dans ce cas, l'existence d'un biais d'échantillonnage à ce niveau est peu probable. Mais il est très difficile de dire si oui ou non les chasseurs sont plus motivés que les autres propriétaires à adhérer au club. Un possible biais d'échantillonnage n'est donc pas à écarter.

Etonnamment, seuls 33, soit 45,2% [33,5 ; 57,3] des participants déclarent avoir pris part à au moins un concours de chasse contre 40, soit 54,8% [42,7 ; 66,5], la différence étant non significative.

Sous l'hypothèse d'absence de biais d'échantillonnage à ce niveau, il semblerait qu'il n'existe pas de différence significative entre les participants aux concours de chasse et les autres au sein du club.

Les adhérents au club étant plus à même de participer aux concours canins que les autres propriétaires de par leur proximité avec le club qui offre une meilleure communication sur ce genre d'événements à ses inscrits, l'existence d'un biais de sélection entre la population source et la population cible ne fait aucun doute et ne permet donc pas d'extrapoler cette conclusion à l'ensemble des propriétaires d'épagneuls de Saint-Usuge.

Sur ces 33 propriétaires, une majorité de 23 soit 69,7% [51,3 ; 84,4] n'a participé qu'au TAN, contre 8 soit 24,2% [11,1 ; 42,3] qui ont participé à la fois au TAN et à au moins un Field-Trial et seulement 2, soit 6,1% [0,7 ; 20,2] qui ont participé à ces deux derniers ainsi qu'à au moins un autre concours type BICP.

Les considérations étant les mêmes pour le biais d'échantillonnage que la participation aux concours, ces résultats peuvent être extrapolés à l'ensemble des adhérents du club, mais pas à la totalité des propriétaires d'épagneuls de Saint-Usuge.

Concernant les concours de beauté, seuls 17, soit 23,3% [14,2 ; 34,6] des participants déclarent y avoir participé au moins une fois contre 52, soit 71,2% [59,4 ; 81,2]. 4 répondants (5,5% [1,5 ; 13,4]) ont fait le choix d'éluder la question. Les régionales et nationales d'élevage sont les seules épreuves citées par les répondants.

Le biais de sélection entre la population source et la population cible allant dans le sens des participants aux concours, il n'est pas applicable ici étant donné que la majorité des répondants ne s'intéressent pas aux concours de beauté. Il est donc possible de retranscrire les résultats, non pas seulement aux adhérents du club, mais à la totalité des propriétaires d'épagneuls de Saint-Usuge en France.

#### 4.6.3.4. Qualités et défauts de la race

Compte tenu de la multiplicité des réponses possibles, il est difficile d'entreprendre une véritable analyse statistique des résultats obtenus.

Il a donc été décidé de tenir compte et de comptabiliser les adjectifs revenant le plus souvent dans les différents questionnaires.

Lorsqu'on les interroge sur les qualités de la race, les répondants au questionnaire évoquent la plupart du temps, les qualités de chasseur de l'Épagneul de Saint-Usuge, la facilité avec laquelle on peut le dresser, son caractère doux, calme et attachant, particulièrement avec les enfants.

En ce qui concerne les défauts, la majorité évoquent le caractère émotif de l'Épagneul de Saint-Usuge, le jugeant parfois trop timide, craintif, ne supportant pas la séparation ou l'isolement. Il est souvent jugé trop collant avec ses maîtres. Certains le qualifient aussi de voleur avec la nourriture. Les problèmes de santé ne sont que très rarement évoqués.

#### 4.6.4. Conclusion du questionnaire

Même si, par ses imperfections et les biais inhérents à certains caractères étudiés, le questionnaire ne permet pas vraiment de répondre aux questions que l'on se posait sur l'ensemble des propriétaires d'épagneuls de Saint-Usuge, il a l'avantage de fournir des données que l'on peut, sans grande prise de risque, extrapoler à l'ensemble des adhérents au club.

La création du Club de l'épagneul de Saint-Usuge et l'officialisation de la race en 2003 ont eu pour effet d'attirer de nouveaux acquéreurs et de permettre une expansion non négligeable de la race. Cependant, l'épagneul de Saint-Usuge reste encore une race peu connue et cantonnée à la Bresse bourguignonne et à ses départements limitrophes. Il est donc important pour le club d'aller au-delà du simple bouche à oreille et de développer d'autres secteurs comme internet, la presse spécialisée ou les expositions canines pour accroître sa notoriété en France.

Race canine avant tout privilégiée par les chasseurs à ce jour, l'Épagneul de Saint-Usuge ne possède pas d'élevages professionnels pour sa reproduction, son développement et son expansion. Elle ne compte donc que sur ses propriétaires, passionnés de la race, pour assurer la production des nouvelles générations.

Ne privilégiant pas nettement un sexe par rapport à l'autre, les adhérents au club assurent ainsi un bon renouvellement des reproducteurs, qu'ils soient mâle ou femelle. Malheureusement, le nombre de propriétaires motivés à faire reproduire leur chien est encore loin d'être majoritaire.

Chasseurs pour la plupart, les adhérents au club sont, pour la majorité d'entre eux, motivés à participer à des concours de travail, mais un très grand nombre se contente de participer au Test d'Aptitude Naturel (TAN) et néglige les épreuves plus techniques comme le Field-Trial ou le BICP.

Peu d'entre eux semblent attirés par les expositions canines ce qui, malheureusement, crée un frein au développement d'une notoriété, cette fois-ci, à l'échelle nationale.

Qualifié par les connaisseurs de bon chasseur, aisément dressable, d'un caractère doux, affectueux et patient, l'Épagneul de Saint-Usuge est sans nul doute un chien de chasse, mais aussi de compagnie de grande qualité malgré ses quelques défauts, notamment sa trop grande sensibilité.

# CONCLUSION

C'est en Juin 1936, à l'occasion d'un concours canin organisé dans la ville de Louhans en Bresse bourguignonne, qu'apparaît pour la première fois le nom d'épagneul de Saint-Usuge. Ce petit épagneul bressan élevé pour la chasse à la bécasse, connu depuis le XVIème siècle, a manqué de peu de disparaître dans la période après-guerre.

Mais c'était sans compter sur l'intervention de l'abbé Robert Billard, curé de la paroisse en Savigny-en-Revermont, grand passionné de chasse qui, à partir de 1947, démarre un sauvetage hors du commun de la race. Durant trente-trois longues années, avec seulement une poignée de reproducteurs, il réussit l'exploit de produire plus de 250 chiots tous conformes au standard de la race établi en 1936. L'Épagneul de Saint-Usuge était sauvé.

En 1980, il décide enfin de passer la main et confie les rênes de son œuvre à son ami Serge Bey qui, en 1990, avec un groupe de passionnés, fonde le Club de l'Épagneul de Saint-Usuge. Ce n'est que treize années plus tard, en 2003, qu'ils réussiront à officialiser la race auprès de la Société Centrale Canine.

Depuis lors, le club travaille sans cesse au développement et à l'expansion de cette race, témoin vivant du patrimoine bressan. Cantonnée aux débuts du club dans les trois départements que composent la Bresse, la race est aujourd'hui présente dans la majorité des départements français et dans plusieurs pays étrangers.

Avec une population en constante augmentation, l'Épagneul de Saint-Usuge n'a pas à rougir face aux autres variétés d'épagneuls présents en France.

Recherché et utilisé le plus souvent pour ses compétences dans la chasse à la plume, l'Épagneul de Saint-Usuge se trouve aussi être un chien doux, affectueux, docile et doté d'une grande sensibilité qui en font un chien de compagnie d'une grande qualité.





# BIBLIOGRAPHIE

ANONYME. *La revue de la Cynophilie française*. Organe mensuel de la SCC. 1936, 105 p.

BEY S. Texte non publié, 2003.

BEY S. Communication personnelle, 2013.

BEY S. Texte non publié, 2014.

BILLARD R. *Cahier d'élevage de l'épagneul de Saint-Usuge 1947 à 1980*. Texte non publié.

BILLARD R. Texte non publié, 1989.

Bulletins annuels du Club de l'Épagneul de Saint-Usuge

- Bulletin 1993, 8 p.
- Bulletin 1995-1996, 12 p.
- Bulletin 1997-1998, 14 p.
- Bulletin 1999-2000, 25 p.
- Bulletin 2001-2002, 32 p.
- Bulletin 2002-2003, 44 p.
- Bulletin 2003-2004, 48 p.
- Bulletin 2004-2005, 55 p.
- Bulletin 2005-2006, 58 p.
- Bulletin 2007-2008, 60 p.
- Bulletin 2011-2012, 56 p.
- Bulletin 2012-2013, 64 p.

CABUT. Texte non publié, 2014.

Club de l'Épagneul de Saint-Usuge. *Règlement intérieur du club*. Texte non publié, 1990.

Club de l'Épagneul de Saint-Usuge. *Règlement intérieur du club*. Texte non publié, 2003.

Club de l'Épagneul de Saint-Usuge. *Liste des adhérents et cotisations du club*. Texte non publié, 2014.

Club de l'Épagneul de Saint-Usuge. *Site du Club de l'Épagneul de Saint-Usuge* [en-ligne], Mise à jour le 10 Juin 2013 [<http://www.epagneuldesaintusage.org/>], (consulté le 14 Juin 2013).

COLLIN I. *Les épagneuls de France*. Paris, Editions de Vecchi, 2003, 158 p.

COURREAU JF. *Les races canines. Groupe 7 à 10*. Présentation Power Point. Ecole Nationale Vétérinaire d'Alfort, Unité de Zootechnie, 2010.

DECHAMBRE P. *Le chien – Race – Elevage – Alimentation – Hygiène - Utilisation*. Paris, Librairie de l'Académie de l'agriculture, 1921, 91 p.

DE CONINCK J. *Les races françaises de chiens d'arrêt*. 2<sup>nd</sup> ed. Paris, Imprimerie F Levé, 1889, 156 p.

DESORMEAUX B. Texte non publié, 2014.

HERMANS JC. *Chiens de France d'hier et d'aujourd'hui*. Sartrouville, Editions de la Barquette, 2002, 343 p.

LEBOURG B. *L'épagneul français*. Paris, Editions de Vecchi, 1994, 143 p.

LE LOUARN P. *Les épagneuls de France*. Paris, Editions de Vecchi, 1983, 188 p.

LONGIN. *Standard de race de l'épagneul de Saint-Usuge*. Texte non publié, 1936.

OBERTHUR J. *Le chien. Ses origines – son évolution. Volume 1*. Paris, Durel Editeur, 1949, 212 p.

Société Centrale Canine. *Statistiques de la Société Centrale Canine*. [en-ligne], Mise à jour le 8 Octobre 2013 [<http://www.scc.asso.fr/Statistiques,242>] (consulté le 23 Octobre 2013).

# ANNEXES

Annexe 1 : Article du 10 juin 1936 dans le périodique L'écho du Louhannais (Archives départementales de Saône-et-Loire).....	105
Annexe 2 : Article du 13 juin 1936 dans le périodique L'écho du Louhannais (Archives départementales de Saône-et-Loire).....	107
Annexe 3 : Article du 11 juin 1936 dans le périodique L'indépendant de Saône-et-Loire (Archives départementales de Saône-et-Loire).....	108
Annexe 4 : Article du 30 juin 1936 dans le périodique L'indépendant de Saône-et-Loire.....	110
Annexe 5 : Carnet d'élevage de l'abbé Billard (1947-1980) .....	111
Annexe 6: Pedigrees des reproducteurs utilisés par l'abbé Billard .....	141
Annexe 7 : Extrait du Fichier Chiens.....	147
Annexe 8 : Premier bulletin de l'association paru en 1993 .....	148
Annexe 9 : Feuille de pointage du TAN .....	157
Annexe 10: Questionnaire envoyé aux propriétaires d'épagneuls de Saint-Usage.....	158



Annexe 1 : Article du 10 juin 1936 dans le périodique L'écho du Louhannais (Archives  
départementales de Saône-et-Loire)

La jeune et déjà très active Société Canine de la Bresse Louhannaise, affiliée à l'Entente Cynophile Française, avait organisé pour le dimanche 7 juin, une exposition canine internationale, qui a remporté un très brillant succès. Le Comité de cette société est ainsi composé : Président actif, M. Dizier, vétérinaire ; Vice-Président, M. Chervet ; Secrétaires, MM. Jeanin et Mathy ; Trésorier, M. Corcelle L. ; Commissaires, MM. Ponsot, A. Corcelle, Cahut, Darphin, Lonjaret.

Dès samedi arrivèrent à Louhans, les Membres du Jury : M. le Docteur Héroul, de Rouen, Président de l'Entente Cynophile ; M. le Docteur Guillemain, de Bordeaux ; M. Carras, de Saint-Micaud, près de Montceau-les-Mines, Juges.

Un banquet réunit samedi soir, à l'Hôtel du Jura, de nombreux sociétaires louhannais, les membres du Jury et les invités du Comité.

Les convives apprécièrent l'excellent et copieux menu composé par Mme et M. Boudier et fort dignement servi par leur aimable personnel.

Le repas très animé fut agrémenté de nombreuses et divertissantes histoires de chasse et de chiens.

Au dessert des toasts furent portés par MM. Dizier, président, Docteur Guillemain et Docteur Héroul.

**DISCOURS DE M. DIZIER  
PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ**

Messieurs,

Il me faut prendre la parole. C'est un peu contraint et forcé. Ce sera mon excuse si, mauvais orateur, je trouble une bonne digestion. J'aurai une autre excuse en disant que c'est un rôle ingrat de présenter les excuses des absents ou les louanges des présents quand on ne sait pas faire de compliments.

Se sont excusés :

M. le Sénateur Cochard, retenu par des fêtes de famille.

M. le Député Burtin, qui avait des engagements antérieurs.

M. Bernigaud, maire de Branges.

Mme Pavin de Lafarge.

Au dernier moment, M. Olivain, maire de Louhans, nous prévient qu'il ne peut s'absenter. Mme Olivain étant malade. La Société Canine lui présente des vœux de guérison. Nous regrettons cette absence, nous aurions voulu remercier M. Olivain des encouragements et de l'aide qu'il nous a apportés, lui dire aussi notre étonnement d'avoir vu dans le conseil municipal quelque vague voix discordante, ne comprenant pas qu'une manifestation de ce genre donne un petit coup de fouet au commerce local.

M. Olivain, lui, a fait tout son possible à notre égard ; nous lui en exprimons toute notre gratitude.

MM. Héroul, Guillemain, Carras nous apprécions votre venue avec d'autant plus de satisfaction que nombre de nos lettres à des Juges ont reçu une réponse négative. Vous avez dû faire un déplacement long et pénible, nous espérons que vous serez payés de vos peines. M. Mauger ne partage pas nos agapes ; c'est avec plaisir que nous avons appris son arrivée, mais nous regrettons qu'elle soit un peu tardive.

De nombreux Louhannais nous ont apporté leur aide sous des formes variées. Nous aurions de la peine à les remercier tous rapidement autrement que par les colonnes de la presse locale. Nous serions particulièrement heureux si elle voulait bien dire tout le plaisir et tout le réconfort que nous ont procuré ces encouragements souvent désintéressés.

Merci aussi de grand cœur à nos journaux locaux. Ils ont bien voulu insérer les articles que nous leur avons communiqué. La grande diffusion qu'ils ont donnée à notre manifestation a contribué pour une bonne part au résultat. La présence des représentants de la presse ici est encore un témoignage de l'intérêt qu'ils nous portent.

Nous les prions de faire savoir aux exposants avec quel plaisir nous les avons vus répondre aussi nombreux à notre appel. Ce sont eux qui sont les artisans de notre succès ; qu'ils veuillent bien nous accorder l'indulgence que l'on doit à des débutants pleins de bonne volonté, et qui se sont donné beaucoup de peine.

Notre Comité n'a plaint ni son temps, ni sa peine ; il était loin d'imaginer toutes les difficultés qu'il aurait à surmonter. Croyez que chacun a fait tout son possible. La tâche a été probablement mal répartie par un malheureux président ; fort heureusement, chacun a su comprendre ce qu'il devait faire pour le bien de tous. Je vous suis très reconnaissant de votre aide. Je serais injuste si je ne reportais, en partie, l'honneur de l'organisation sur MM. Héroul et Carras. Par une abondante correspondance pleine de conseils judicieux et d'encouragements, ils ont guidé nos premiers pas.

Enfin, M. Boudier, je suis certain d'être l'interprète de tous ici en vous adressant des félicitations. Vous avez bien agréablement flatté notre palais. Si la Bresse est, dit-on, pays de bonne chère, elle le doit en partie à ses poulets. Mais que seraient toutes ces bonnes choses si elle n'étaient bien préparées ? C'est vous dire, M. Boudier, qu'il vous faudra partager nos félicitations avec votre personnel.

Messieurs,

Depuis la plus haute antiquité, le chien a été l'ami de l'homme, qui a su apprécier ses qualités morales et physiques. Il est bon gardien, bon chasseur et, quand on veut se donner la peine de le comprendre, c'est un bon compagnon affectueux.

De belles qualités physiques n'élevant rien, au contraire, aux qualités morales, nous avons tout avantage à posséder de beaux chiens de race joignant ainsi l'utile à l'agréable.

Si développer les qualités morales est le rôle de chaque propriétaire, améliorer les qualités physiques est, plus spécialement, le but des sociétés canines. Elles le font com-

prendre et apprécier au cours des expositions.

La Société canine de la Bresse Louhannaise désire poursuivre ce but tout spécialement pour cette race de Saint-Usuev adaptée à la région ; que l'on ne s'étonne pas si elle a ici un tour de faveur.

Notre société est toute jeune. L'histoire de son passé sera vite faite. Une lettre de M. Carras à différentes personnes ici ; une conférence avec réunion préparatoire voilà la société amorcée il y a deux ans et demi. L'année dernière, une présentation canine. Cette année, nous avons été présomptueux, nous avons préparé : une exposition canine.

Il y a un an, l'organisation a pêché — mea culpa — cependant 98 chiens représentaient un succès. Quelle peine pour le Juge : M. Carras. Mais les mécontents n'ont pas de rancune. L'exposition de cette année en est la preuve. M. Carras nous y a un peu poussés et si, comme je le souhaite, tout se passe bien, sa revanche sera un succès, il partagera notre joie.

155 chiens engagés ; exposition réellement internationale, la Suisse étant représentée.

Un grand nombre de prix en espèces et en nature, voilà en quelques mots le résultat.

Demain, nous serons à pied d'œuvre.

Oh ! nous n'espérons pas de louanges. Nous désirons modestement ne pas faire trop de mécontents, et que chacun, en partant, emporte un bon souvenir de la Bresse en général, de Louhans en particulier. A cela, croyez-le bien, nous y avons employé tous nos efforts.

Messieurs, je lève mon verre à un heureux succès, à l'avenir de l'Entente Cynophile Française et de la Société Canine de la Bresse Louhannaise.

Dans notre prochain numéro, nous donnerons le toast de M. le Docteur Héroul.



## LA PHYSIONOMIE DE L'EXPOSITION CANINE

Dans le cadre charmant de la Promenade des Cordeliers parce que toute sa splendeur estivale, l'Exposition Canine de dimanche 7 juin, devait donner son maximum de

Les organisateurs avaient si bien compris qu'ils abandonneront courageusement les préparatifs commencés la veille au soir dans la salle de la Grenette, en prévision du mauvais temps. Dès l'aube de dimanche matin, le ciel annonçant une journée plus acceptable et moins prodigue en averses, les membres du comité transporteront résolument sous le matériel au Quinquonce et sous les beaux ombrages de l'avenue des Cordeliers. Et, dès 10 heures tout était prêt. On pouvait rendre visite à nos bons amis les chiens. C'est bien l'espèce animale qui offre la plus grande variété parmi la diversité de ses races, aussi le coup d'œil était-il fort intéressant et on peut assurer, sans aucune exagération, que cette exposition organisée cette année à Louhans, pour la première fois, a obtenu, comme elle le méritait, un éclatant succès.

Les troncs de nos séculiers tilieus constituaient des piquets tout plantés et de première solidité. A chacun d'eux était fixé la laisse qui, maintenant, le captif confortablement installé sur une botte de paille dorée.

Nous pénétrons par l'extrémité de l'avenue qui fait suite à la rue du Loisir. Ils sont là, 155 braves toutous quêtant des visiteurs une caresse, et caressant aussi l'espoir que chacun d'eux va, peut-être, desserrer l'étreinte de leur chaîne de captivité.

Beaucoup de races sont représentées : chiens courants qui nous regardent de leurs bons yeux d'humaine douceur en modulant des baillements d'ennui. Parmi ce groupe important, les beagles ; les gris de Saint-Louis coiffés de leurs longues oreilles pendantes (ceux-ci de race bressane) ; les porcelaines dans la blancheur rosée de leurs robes collantes ; les bassets, artésiens, vendéens et normands ; les rudes griffons, très nombreux, à la figure en broussaille où brillent des yeux rieurs. Ensuite le groupe des chiens d'arrêt : braques français et d'Auvergne à la belle couleur bleutée ; les épagneuls qui sont les dandy élégants de la société canine. Parmi eux citons l'épagneul de St-Usuge, puisqu'il est bressan de St-Usuge ; et les chiens d'arrêt de race anglaise, Setters, Pointers les petits Cokers tout enveloppés de leur « permanente ».

Parfois, au même arbre deux chiens sont attachés. Ce sont des couples graves et pleins de dignité. Aussi auront-ils des prix ! Dans de petits parcs de deux mètres carrés nous contemplons des mères de familles nombreuses entourées de leurs six petits chiots. Ils sont rebondis, étubants et attendrissants. Une autre famille a été divisée, la maman pour jouir de quelque repos est séparée par une cloison de planches de la nursery où se couvent, en tas, neuf bébés-chiens, neuf jumeaux !

Dans plusieurs cages (on a transporté ici pour les petites races les cages du matériel du concours de volailles) s'agitent une douzaine de petits levriers de race française et de Whippet anglais, à poil ras. Propres et fins en leur livrée ocrée, nerveux et bien faits, ils sont très séduisants. Avec eux, un peu frayer, silencieusement.

distante la levrette de Mme la Marquise. Cette petite personne si distinguée, et surannée, n'est évidemment plus de notre temps, elle répond au joli nom de Turquoise et appartient à la race des levrons d'Italie.

La visite se poursuit vers les utiles chiens de Berger, berger de Brée, d'Alsace et noir de Groendhal. Voici les chiens de montagnes, des Carpathes et deux beaux échantillons des Pyrénéens qui sont devenus joughanna's, magnifiques en leur fourrure d'ours blanc. Leur prestance n'a d'égale que leur bonté. Leur physionomie contraste avec celle des dogues allemands que représente superbement la belle Louison aux lignes sculpturales. Allongée et immobile elle semble un bronze d'art, mais bronze bien vivant que la moindre agacerie fait rugir de colère. Les enfants taquins conserveront son souvenir.

Nous croisons un beau danois arlequin, des fox à poil ras, un chou-chou de Mandchou, vrai petit lion en miniature sous son épaisse crinière fauve, des pékinois.

Quelques chiens vont et viennent car c'est l'heure des examens. A la suite de chaque groupe, dans des espaces libres clos d'une petite barrière, les membres du jury opèrent et délibèrent. Il y a quatre bureaux dans chacun desquels, suivant le groupe auquel ils appartiennent, les candidats amenés par leur maître défilent. Quelques-uns ont le trac, tel ce Collet d'Ecosse qui se présente avec un émoi épouvantable qui le prive de ses moyens et qui, pour cette raison, se verra refuser le premier prix, malgré son incontestable beauté.

D'autres, au contraire, sont parfaitement à leur aise. Nous assistons à l'examen d'un jeune fox à poil dur. Solidement campé sur ses membres à peine équilibrés, avec son museau géométrique, ses sourcils en bataille, ses allures sportives et son petit air effronté il est tout à fait à la page ! Gentiment il se laisse mesurer et fort tranquille bien qu'il doit sur la table... d'opération. Il a du reste la tête ailleurs. Il observe un lot de superbes lou-lous blancs de Poméranie qui attend son tour d'examen. Et lui, le jeune fox, frétilant d'impatience, attend le moment où, délivré, il foncera dans ce tas d'écheveaux de soie blanche. Comme ce sera amusant de les embrouiller !...

### NOTE DU COMITE

La Société Canine remercie bien vivement les visiteurs. Ils ont eu l'amabilité de fermer les yeux sur les fautes d'organisation et de ne considérer que la peine à récompenser.

Le nombre et la qualité des exposants, le grand nombre des visiteurs sont pour nous la meilleure récompense.

Nous désirons cependant faire connaître les faits suivants : samedi le mauvais temps nous avait obligé à nous installer dans la Grenette. M. Olivier l'avait mise à notre disposition avec beaucoup de bienveillance.

Dimanche matin, de très bonne heure, la promesse d'un ciel clément nous a incité à tout transporter dans le joli cadre que nous avions choisi. En trois petits heures, nous avons tout installé et grâce à la grande obligeance de M. B. Thibert, notre tâche a été bien facilitée.

Que cette précipitation explique, à ceux qui ne savent pas, les défauts qu'ils ont trouvés et qu'ils veulent bien nous en excuser.



Annexe 2 : Article du 13 juin 1936 dans le périodique L'écho du Louhannais (Archives départementales de Saône-et-Loire)

**Toast de M. le docteur Héroult**

« L'Entente Cynophile Française est un groupement légalement reconnu, régulièrement constitué, affilié à l'Office Français de l'Élevage, à l'Entente Cynologique Internationale et dont M. le Ministre de l'Agriculture est président d'honneur.

« Tous ces titres plaident pour que les affiliés de l'Entente Cynophile obtiennent le patronage et des subventions des Administrations préfectorales et municipales.

« Les subventions doivent nous être accordées avant les sociétés affiliées au groupement centralisé pour la raison que nous sommes un groupement à système fédératif qui accepte dans ses manifestations canines tous les chiens sans aucune exception.

« Certains nous qualifient de dissidents parce que nous sommes séparés d'un pouvoir central autocratique (flot d'autocratie, roc attaché dans une mer de démocratie), qui veut monopoliser le sport canin, monopole qu'il ne tient que de lui-même et qui n'a d'équivalent dans aucun sport.

« La force, la contrainte et l'anathème jetés par les pontifes de ces organisations n'ont pas de prise sur nous qui sommes cuirassés d'indifférence envers les snobs, les combiards, les fantaisistes et les mercantis.

« Nous savons, par expérience, que dans tous les domaines les pontifes n'évoluent pas.

« Nous savons aussi qu'ils doivent céder le pas devant ceux qui ont pour règle la raison, le bon sens, la logique, la science et la justice.

« Certains de ces pontifes (je ne les généralise jamais), se déclarant officiels, devraient donner l'exemple du mouvement et de l'initiative, mais nous constatons qu'ils restent figés dans des conceptions, que chaque année qui s'écoule, rendent le plus en plus désuètes.

« Timorés et d'une prudence ridiculement excessive, ils nous font songer à certains mollusques et même à certains fossiles.

« Dans leur vieille maison, on bouche les endroits où l'édifice se lézarde et empiriquement, on continue à se regarder le nombril.

« Nous avons construit, à côté, une maison neuve, bien petite actuellement, mais lorsque nous y entrons pour travailler, nous avons le courage d'aborder les problèmes en face, de les retourner sur toutes leurs faces et d'agir.

« Dissidents nous sommes et nous nous sommes fiers, car nous savons que dans tous les domaines de la vie sociale, les dissidences, les oppositions courtoises non systématiques, sont souvent heureuses ; elles suscitent des vérifications, un contrôle et un examen sévère de ce qui existe.

« Elles ouvrent de nouveaux horizons.

« Les dissidents de notre espèce s'efforcent de vaporiser de tous côtés de l'émulation, car ils estiment que l'émulation est en milieu sportif et d'élevage ce que la concurrence est en milieu commercial.

« Nous avons la prétention d'être des évolutionnistes et, partant, des acteurs de progrès.

« Loin de nous toute idée de vouloir monopoliser le sport et l'élevage canin. Nous n'avons jamais songé à nous déclarer le seul pouvoir canin dirigeant français.

« Nous n'...

lement dans les autres races domestiques.

« J'ai employé à dessein le mot « scientifique », car indubitablement, la science est nécessaire au progrès de l'élevage, quel qu'il soit.

« Des organisations sportivo-canines dirigent la Cynophilie dans chaque nation, des Comités y sont nommés pour des buts législatifs et administratifs ; cela se conçoit.

« Mais, ce qui ne se conçoit pas, c'est qu'au-dessus des Comités sportivo-canins, il n'existe pas des Comités techniques complètement indépendants, loin des luttes de clochers, dénonçant des directives à tout l'élevage canin et ne s'occupant sentencieusement que du chien.

« A l'Entente Cynophile Française, nous avons dès le début compris qu'à côté des sportifs, des éleveurs, des exposants, le monde scientifique avait sa place ; nous avons mis ce pouvoir sportif-canin en harmonie avec les tendances actuelles ; nous avons abandonné les sentiers empiriques pour faire reposer l'édifice sur des bases normales, solides et scientifiques.

« Nous avons voulu que les intérêts canins soient réglés par la volonté et la libre décision de tous les Cynophiles français et cela surtout dans aucune exclusive ; tel est le but qui a été poursuivi jusqu' alors par ceux qui ont mission de diriger l'Entente Cynophile Française.

« A tout ceci, j'ajouterai qu'à côté des sportifs, des scientifiques, nombreux ont été les peintres, les sculpteurs, qui ont reproduit dans leurs diverses compositions, l'image de notre fidèle ami ; nombreux aussi ont été les écrivains et les poètes

qui ont chanté et traduit ses grandes qualités de reconnaissance.

« Il en est un, d'origine anglaise, qui, au déclin de sa vie, n'a pas craint d'écrire :

« Plus je vois les gens, plus j'aime les chiens. »

« Je n'ai pas encore pu comprendre que cet humble compagnon, dont l'attachement ne se rebute ni ne se dément jamais, puisse être un motif de désunion entre des hommes qui se décernent le titre de Cynophile.

« Ce titre devrait être synonyme d'union (avec un grand U), entre tous ceux que toutes les questions canines intéressent.

« Par ce topo un peu long, et je m'en excuse, j'ai cherché à montrer la droiture, la loyauté, la ligne de conduite de ceux qui ont en mains les destinées de l'Entente Cynophile.

« Je souhaite que des organismes semblables à ceux de Louhans, de Montceau, de Normandie, de l'Aquitaine et de St-Nazaire, qui ont déjà donné des preuves de vitalité au début de 1936 et dont les succès sont le résultat de patience, méthode et tenacité, se créent dans plusieurs provinces françaises.

« Je lève mon verre au développement du Mouvement Canin Français, à une exportation beaucoup plus grande, à une directive de l'élevage toujours meilleure, au développement des Sociétés Canines de la Bresse Louhannaise et du Bassin minier de Bourgogne et, au-dessus de tout, au rapprochement et à l'Union de tous les Cynophiles français. »

**AVIS**

La Société Canine de la Bresse Louhannaise, nous avise que le tirage de la souscription organisée à l'occasion de l'Exposition Canine du 7 juin, aura lieu publiquement, en présence d'un Officier ministériel, le samedi 13 courant, à 20 h. 30, à l'Hôtel du Jura.

D'autre part, tous les sociétaires sont convoqués à assister à la réunion générale qui aura lieu de suite après le tirage. Le présent avis tiendra lieu d'invitation. — Le Bureau.



Annexe 3 : Article du 11 juin 1936 dans le périodique L'indépendant de Saône-et-Loire (Archives départementales de Saône et Loire)

**Le Banquet**

Les dirigeants de cette nouvelle société bressane, qui groupe déjà de nombreux et fervents adhérents, ouvriront pour ainsi dire officiellement cette manifestation cynophile par un banquet servi le samedi 6 juin, à 20 heures, à l'hôtel dit Jura.

Une vingtaine de convives, parmi lesquels se trouvent les membres du bureau de la Société Canine et les juges d'exposition de l'Entente Cynophile, organisation fédérale à laquelle appartient le groupement loughannais, se trouveront donc réunis dans une des salles de l'hôtel pour y recevoir la courtoise hospitalité du traiteur, M. Boudier.

M. le docteur Héroult, président de l'Entente Cynophile, présidera le banquet.

A ses côtés se trouveront M. le docteur Guillemain, M. Carras et Mme, juges de l'organisation fédérale ; MM. Dizier, président de la Société Canine de la Bresse Loughannaise ; Charvet, vice-président ; Louis Corcelle, trésorier ; Janin et Mailly, secrétaires ; Lonjaret, président de la Société des Commerçants et de La Seille ; André Corcelle, Ponsot, Darphin, Lucien et Henri Cabut, commissaires du Comité d'organisation.

Par ailleurs, nous avons pu noter les noms de MM. l'adjudant Chanteperrin, exposant de 10 lévriers ; Petitot, de Saint-Usuge ; Pirat, Rodot, Sellier, Marchand, Bourgeois, Pacaud, Jamin, de l'Echo du Loughannais ; Marcel Paisy, de L'Indépendant.

Le menu, composé de Potage ; Ris de veau financier ; Canetons aux petits pois ; Champignons à la crème ; Poulet rôti ; Salade ; Fruits ; Desserts ; Vins fins ; Café-Liqueurs, fut apprécié de tous les convives que la bonne chère et l'alacrité des vins avaient mis en gaité.

Signalons d'autre part, que le service, assuré par Mlles Régine Flamaud et Marcelle Bornier, fut à la hauteur de sa tâche.

Durant le repas, l'entente cordiale des sociétés ne fut pas mise un instant en défaut et les visiteurs purent se montrer satisfaits de l'accueil qui leur fut réservé.

Au dessert, trois toasts furent prononcés. M. Dizier, président de la Société Canine prit le premier la parole.

**Toast de M. Dizier**

Messieurs,

Il me faut prendre la parole. C'est un peu contraint et forcé. Ce sera mon excuse si, malheureusement, je trouble une bonne digestion. J'aurai une autre excuse en disant que c'est un rôle ingrat de présenter les excuses des absents ou les louanges des présents quand on ne sait pas faire de compliments.

Se sont excusés :

M. le sénateur Cochard, retenu par des fêtes de famille ;

M. le député Burtin, qui avait des engagements antérieurs ;

M. Bernigaud, maire de Branges ;

Mme Pavin de Lafarge.

Au dernier moment, M. Olivain, maire de Loughans, nous prévient qu'il ne peut s'absenter, Mme Olivain étant malade. La Société Canine lui présente des vœux de guérison. Nous regrettons cette absence, nous aurions voulu remercier M. Olivain des encouragements et de l'aide qu'il nous a apportés, lui dire aussi notre étonnement d'avoir vu dans le conseil municipal quelque vague voix discordante, ne comprenant pas qu'une manifestation de ce genre donne un petit coup de fouet au commerce local. M. Olivain, lui, a fait tout son possible à notre égard ; nous lui en exprimons toute notre gratitude.

MM. Héroult, Guillemain, Carras, nous apprécions votre venue avec d'autant plus de satisfaction que nombre de nos lettres à des juges ont reçu une réponse négative. Vous avez dû faire un déplacement long et pénible, nous espérons que vous serez payés de vos peines. M. Mauger ne partage pas nos agapes ; c'est avec plaisir que nous avons appris son arrivée, mais nous regrettons qu'elle soit un peu tardive.

De nombreux Loughannais nous ont apporté leur aide sous des formes variées. Nous aurions de la peine à les remercier tous rapidement autrement que par les colonnes de la presse locale. Nous serions particulièrement heureux si elle voulait bien dire tout le plaisir et tout le réconfort que nous ont procuré ces encouragements souvent désintéressés.

Merci aussi de grand cœur à nos journaux locaux. Ils ont bien voulu insérer les articles que nous leur avons communiqués. La grande diffusion qu'ils ont donnée à notre manifestation a contribué pour une bonne part au résultat. La présence des représentants de la presse ici est encore un témoignage de l'intérêt qu'ils nous portent.

Merci aussi de grand cœur à nos journaux locaux. Ils ont bien voulu insérer les articles que nous leur avons communiqués. La grande diffusion qu'ils ont donnée à notre manifestation a contribué pour une bonne part au résultat. La présence des représentants de la presse ici est encore un témoignage de l'intérêt qu'ils nous portent.

Nous les prions de faire savoir aux exposants avec quel plaisir nous les avons vu répondre aussi nombreux à notre appel. Ce sont eux qui sont les artisans de notre succès ; qu'ils veuillent bien nous accorder l'indulgence que l'on doit à des débutants pleins de bonne volonté, et qui se sont donné beaucoup de peine.

Notre Comité n'a plaint ni son temps, ni sa peine ; il était loin d'imaginer toutes les difficultés qu'il aurait à surmonter. Croyez que chacun a fait tout son possible. La tâche a été probablement mal répartie par un malheureux président ; fort heureusement, chacun a su comprendre ce qu'il devait faire pour le bien de tous. Je vous suis très reconnaissant de votre aide. Je serais injuste si je ne reportais, en partie, l'honneur de l'organisation sur MM. Héroult et Carras. Par une abondante correspondance pleine de conseils judicieux et d'encouragements, ils ont guidé nos premiers pas.

Enfin, M. Boudier, je suis certain d'être l'interprète de tous ici en vous adressant des félicitations. Vous avez bien agréablement flatté notre palais. Si la Bresse est, dit-on, pays de bonne chère, elle le doit en partie à ses poulets. Mais que seraient toutes ces bonnes choses si elles n'étaient bien préparées ? C'est vous dire, M. Boudier, qu'il vous faudra partager nos félicitations avec votre personnel.

**Messieurs,**

Depuis la plus haute antiquité, le chien a été l'ami de l'homme, qui a su apprécier ses qualités morales et physiques. Il est bon gardien, bon chasseur et, quand on veut se donner la peine de le comprendre, c'est un bon compagnon affectueux.

De belles qualités physiques n'élevant rien, au contraire, aux qualités morales, nous avons tout avantage à posséder de beaux chiens de race, joignant ainsi l'utile à l'agréable.

Si développer les qualités morales est le rôle de chaque propriétaire, améliorer les qualités physiques est, plus spécialement, le but des sociétés canines. Elles le font comprendre et apprécier au cours des expositions.

La Société Canine de la Bresse loughannaise désire poursuivre ce but tout spécialement pour cette race de Saint-Usuge adaptée à la région ; que l'on ne s'étonne pas si elle a ici un tour de faveur.

Notre société est toute jeune. L'histoire de son passé sera vite faite. Une lettre de M. Carras à différentes personnes ici, une conférence avec réunion préparatoire, voilà la société amorcée il y a deux ans et demi. L'année dernière : une présentation canine. Cette année, nous avons été présomptueux, nous avons préparé une exposition canine.

Il y a un an, l'organisation a péché — mea culpa — cependant 98 chiens représentaient un succès. Quelle peine pour le juge : M. Carras. Mais les mécontents n'ont pas de rancune. L'exposition de cette année en est la preuve. M. Carras nous y a un peu poussés et si, comme je le souhaite, tout se passe bien, sa revanche sera un succès, il partagera notre joie.

155 chiens engagés ; exposition réellement internationale, la Suisse étant représentée.

Un grand nombre de prix en espèces et en nature, voilà en quelques mots le résultat.

**Toast de M. le docteur Guillemain**

M. Guillemain déclare tout d'abord qu'en arrivant à Dijon, il a fait connaissance avec la Bourgogne.

Ensuite, il a remarqué l'étendue des plaines aux approches de la Bresse et il a pensé qu'à Loughans il trouverait sûrement de fervents chasseurs et, partant, de belles races de chiens.

L'orateur croit que les exposants seront contents, car il a causé avec les personnes de son entourage et particulièrement avec M. Carras qu'il a pu juger comme un examinateur intègre. Avec les chiens on a un plaisir constant des yeux.

A ce sujet, M. Guillemain déclare que les bressans ont raison de conserver la race de Saint-Usuge qui montre de belles qualités.

L'orateur demandera d'ailleurs que cette race soit inscrite dans la classification des chiens à l'Entente Cynophile et il fera tout son possible pour qu'elle soit connue.

D'autre part, lorsqu'un chien est inscrit à l'Entente Cynophile, on peut être confiant en ses qualités. Les dirigeants de l'organisation sont pour l'honnêteté et ne reconnaissent que les pedigrees honnêtes. Tous travaillent d'ailleurs à ce que cette règle ne soit pas mise en défaut.

Demain, à l'exposition, les juges feront tout ce qu'ils pourront pour faire plaisir aux exposants tout en respectant les règles de l'honnêteté revendiquée. Ils seront justes sans être sévères, bienveillants sans être indulgents.

Au cours de la réunion qui a précédé ce banquet, il a été projeté de faire l'exhibition des premiers prix après l'exposition.

M. Guillemain souhaite que ce projet soit réalisé, car il permettra de faire mieux apprécier les belles races de chiens.

L'orateur termine en se disant enchanté d'être venu dans un pays qu'il ne connaissait pas et où il n'a trouvé que des visages ouverts et bienveillants. Cette ambiance lui a permis de causer à cœur ouvert et de se sentir ainsi avec des amis.

**Toast de M. le docteur Héroult**

Le président de l'Entente Cynophile prend le dernier la parole pour définir l'organisation fédérale en ces termes :

L'Entente Cynophile Française est un groupement légalement reconnu, régulièrement constitué, affilié à l'Office Français de l'Élevage, à l'Entente Cynologique Internationale et dont M. le Ministre de l'Agriculture est président d'honneur.

Tous ces titres plaident pour que les affiliés de l'Entente Cynophile obtiennent le patronage et des subventions des administrations préfectorales et municipales.

Les subventions doivent nous être accordées avant les sociétés affiliées au groupement centralisé, pour la raison que nous sommes un groupement à système fédératif qui accepte dans ses manifestations canines tous les chiens sans aucune exception.

Certains nous qualifient de dissidents parce que nous sommes séparés d'un pouvoir central autocratique (ilot d'autocratie, roc attardé dans une mer de démocratie), qui veut monopoliser le sport canin, monopole qu'il ne tient que de lui-même et qui n'a d'équivalent dans aucun sport.

La force, la contrainte et l'anathème jetés sur les pontifes de ces organisations n'ont pas de prise sur nous qui sommes cuirassés d'indifférence envers les snobs, les combinards, les fantaisistes et les mercantis.

Nous savons par expérience que, dans tous les domaines les pontifes n'évoluent pas.

Nous savons aussi qu'ils doivent céder le pas devant ceux qui ont pour règle la raison, le bon sens, la logique, la science et la justice.



Certains de ces pontifes (je ne généralise jamais) se déclarant officiels, devraient donner l'exemple du mouvement et de l'initiative, mais nous constatons qu'ils restent figés dans des conceptions que, chaque année qui s'écoule, rend de plus en plus désuètes.

Timorés et d'une prudence ridiculement excessive, ils nous font songer à certains mollusques et même à certains fossiles.

Dans leur vieille maison, on bouche les endroits où l'édifice se lézarde et empiriquement, on continue à se regarder le nœmbil.

Nous avons construit à côté une maison neuve, bien petite actuellement, mais lorsque nous y entrons pour travailler, nous avons le courage d'aborder les problèmes en face, de les retourner sur toutes leurs faces et d'agir.

Dissidents nous sommes et nous en sommes fiers, car nous savons que dans tous les domaines de la vie sociale, les dissidences, les oppositions courtoises non systématiques, sont souvent heureuses ; elles suscitent des vérifications, un contrôle et un examen sévère de ce qui existe. Elles ouvrent de nouveaux horizons.

Les dissidents de notre espèce s'efforcent de vaporiser de tous côtés l'émulation, car ils estiment que l'émulation est en milieu sportif et d'élevage ce que la concurrence est en milieu commercial.

Nous avons la prétention d'être des évolutionnistes et, partant, des facteurs de progrès.

Loin de nous toute idée de vouloir monopoliser le sport et l'élevage canin. Nous n'avons jamais songé à nous déclarer le seul pouvoir canin dirigeant français.

Nous n'admettons pas la zone d'influence, système archaïque et féodal, consistant à attribuer à un président, bien obéissant, de société canine, la direction de toute une province, de tout un chapelet de départements.

Nous n'admettons pas non plus qu'on fasse signer à un exposant propriétaire d'un chien, qu'il s'engage à ne jamais appartenir à une Société ou Club Canin Français en dehors du Groupement Centraliste, etc., etc.

Fédéralistes, nous voulons l'être au sens absolu du mot ; loin de nous toute idée destructive, au contraire, notre but est constructif.

Nous entendons améliorer l'état actuel en pleine liberté d'action et de discussions ; nous voulons grouper dans chaque région tous les cynophiles de bonne foi qui ne professent pas sur des questions canines des idées et des opinions concordantes.

Nous voulons qu'ils puissent défendre en tribune libre, dans des discussions courtoises, les idées qui leur sont chères, cela dans l'intérêt de la Cynophilie Sportive et de l'élevage canin, grosses sources de richesse nationale, il ne faut pas l'oublier.

Notre but est nettement défini : nous voulons une élite dirigeante, ayant des connaissances scientifiques, élite donnée par le mérite, la valeur et non par le hasard.

Nous ne voulons pas, comme le disait le colonel Dommanget, voir des poètes présider à la rédaction des standards, ou comme l'écrivait le docteur Bomnier : « Être dirigés par des pontifes qui se complaisent dans la crainte de la science, le culte de la routine et l'adoration du mystère ».

Il y a de nombreuses années que nous répétons que l'industrie canine, l'élevage canin sont des richesses mal exploitées en France.

Je ne craindrai pas d'affirmer que nous regrettons qu'en haut lieu on ne comprenne pas mieux que l'élevage du chien de race pure est une grosse source de richesse nationale et qu'on y considère cet élevage comme un sport.

Notre cheptel canin est actuellement le plus ancien, le plus complet, le plus régulier ; il est capable de concurrencer tous les élevages canins étrangers.

Nous affirmons qu'on peut exporter largement et de magnifiques sujets.

L'élevage canin devrait toujours se poursuivre dans des méthodes zoo-techniques, scientifiques, semblables à celles pratiquées journellement dans les autres races domestiques.

J'ai employé à dessiner le mot scientifique car, indubitablement, la science est nécessaire au progrès de l'élevage, quel qu'il soit.

Les organisations sportivo-canines dirigent la cynophilie dans chaque nation, des comités y sont nommés pour des buts législatifs et administratifs ; cela se conçoit.

Mais, ce qui ne se conçoit pas, c'est qu'au-dessus des comités sportivo-canins, il n'existe pas des comités techniques complètement indépendants, loin des luttes de clochers, donnant des directives à tout l'élevage canin et ne s'occupant essentiellement que du chien.

A l'Entente Cynophile Française, nous avons dès le début compris qu'à côté des sportifs, des éleveurs, des exposants, le monde scientifique avait sa place ; nous avons mis ce pouvoir sportif-canin en harmonie avec les tendances actuelles ; nous avons abandonné les sentiers empiriques pour faire reposer l'édifice sur des bases normales, solides et scientifiques.

Nous avons voulu que les intérêts canins soient réglés par la volonté et la libre décision de tous les cynophiles français et cela surtout sans aucune exclusivité ; tel est le but qui a été poursuivi jusqu'alors par ceux qui ont mission de diriger l'Entente Cynophile Française.

A tout ceci, j'ajouterai qu'à côté des sportifs, des scientifiques, nombreux ont été les pein-

tres, les sculpteurs, qui ont reproduit dans leurs diverses compositions, l'image de notre fidèle ami ; nombreux aussi ont été les écrivains et les poètes qui ont chanté et traduit ses grandes qualités de reconnaissance.

Il en est un, d'origine anglaise qui, au déclin de sa vie, n'a pas craint d'écrire : « Plus je vois les gens, plus j'aime les chiens ».

Je n'ai pas encore pu comprendre que cet humble compagnon, dont l'attachement ne se rebute, ni ne se dément jamais, puisse être un motif de désunion entre des hommes qui se décernent le titre de cynophile.

Ce titre devrait être synonyme d'Union (avec un grand U) entre tous ceux que toutes les questions canines intéressent.

Par ce topo un peu long, et je m'en excuse, j'ai cherché à montrer la droiture, la loyauté, la ligne de conduite de ceux qui ont en mains les destinées de l'Entente Cynophile.

Je souhaite que des organismes semblables à ceux de Louhans, de Montcau, de Normandie, de l'Aquitaine et de Saint-Nazaire, qui ont déjà donné des preuves de vitalité au début de 1936 et dont les succès sont le résultat de patience, méthode et ténacité, se créent dans plusieurs provinces françaises.

Je lève mon verre au développement du mouvement canin français, à une exportation beaucoup plus grande, à une directive de l'élevage toujours meilleure, au développement des sociétés canine de la Bresse louchannaise et du bassin minier de Bourgogne, et au-dessus de tout, au rapprochement et à l'union de tous les cynophiles français.

#### Les Chanteurs

Ces toasts, et en particulier le discours technique de M. le docteur Héroult, furent vivement appréciés des convives.

Les dirigeants de la Société Canine y trouvèrent, d'ailleurs avec plaisir, matière à un bel enseignement et à des directives précises, correspondant à leurs aspirations.

Comme tout banquet qui se respecte ne peut finir sans un tour de chant, les bonnes volontés furent mises à contribution pour divertir l'assistance.

On entendit ainsi tour à tour MM. Henri Cabut, Louis Corcelle et Lucien Cabut, qui surent se faire applaudir dans diverses romances.

Par ailleurs, MM. Guillemin et Carras déchainèrent l'hilarité des convives avec plusieurs histoires marseillaises très goûtées.

Mais quand on s'amuse, le temps passe vite et il fallut de séparer à « l'heure des crimes », le programme du lendemain s'annonçant chargé.

Les convives reprirent donc le chemin du logis en emportant un bon souvenir de ce banquet et en se donnant rendez-vous à l'exposition, quelques heures plus tard.

#### L'Exposition Canine

Le dimanche matin, à 9 heures, la Société Canine ouvrait les portes de son exposition sous la promenade des Cordeliers.

Jusqu'au dernier moment, on avait craint ne pouvoir faire cette belle présentation de chiens en plein air et tout avait été prévu pour que l'exposition soit faite à la Grenette.

L'aube de dimanche ayant montré quelques promesses, les organisateurs décidèrent donc d'aménager convenablement la promenade.

Durant la matinée, les nombreux visiteurs purent assister aux opérations du Jury tout en admirant les belles variétés de chiens qui étaient présentées et comprenant principalement diverses races de chiens de chasse : beagles, bassets artésiens, vendéens et normands, griffons, braques, épagneuls (dont il convient de signaler la race de Saint-Usuge), chiens d'arrêts : setters, pointers, cockers.

Les petits lévriers de race française et de Wip-pet furent très remarqués.

Les chiens de bergers, des Carpathes, des Pyrénées, les dogues allemands étaient représentés, ainsi que quelques terriers à poil dur qui font songer aux ric et rac de salons.

Enfin, on remarqua quelques spécimens de chiens d'agrément : loulous, chow-chow, etc.

L'après-midi, l'exposition se termina par des concours de chiens ratiers et de chiens de rapport, qui firent la joie des petits et des grands.

Nous donnerons prochainement le palmarès de cette exposition canine qui fut un bel enseignement pour les amateurs de belles races de chiens.

#### Note du Comité

La Société Canine remercie vivement les visiteurs qui ont eu l'amabilité de fermer les yeux sur les fautes d'organisation et de ne considérer que la peine à récompenser.

Le nombre et la qualité des exposants, le grand nombre des visiteurs sont pour nous la meilleure récompense.

Nous désirons cependant faire connaître les faits suivants : samedi le mauvais temps nous avait obligé de nous installer dans la Grenette. M. Olivier l'avait mise à notre disposition avec beaucoup de bienveillance.

Dimanche matin, de très bonne heure, la promesse d'un ciel clémente nous a incité à tout transporter dans le joli cadre que nous avions choisi. En trois petites heures, nous avons tout installé et grâce à la grande obligeance de M. B. Thibert, notre tâche a été bien facilitée.

Que cette précipitation explique, à ceux qui ne savent pas, les défauts qu'ils ont trouvés et qu'ils veulent bien nous en excuser.



**Exposition Canine**  
**DERNIERS ECHOS**  
 A Messieurs les Expositors,  
 Le Comité de l'exposition remercie les exposants qui ont accépté très sportivement les décisions des juges. Les habitués des rings ont vivement apprécié l'impartialité avec laquelle tous les jugements ont été rendus. Ceux qui présentaient leur toutou pour la première fois ont pu s'étonner des réflexions faites par les juges au sujet de leur ami. On a lavé, peigné, bichonné Médor et de se dire « Il n'y aura pas plus beau dans sa race ! Il fera l'admiration du juge ! ».

Et voilà que le juge n'a pas paru enchanté de tout. Il a parlé de « stop » pas assez accusé, de ligne de dessus pas assez soutenue, d'aplombs défectueux, de foutet gal... Et Médor est sorti du ring avec une simple mention de consolation. C'est à ces exposants, dont nous comprenons et partageons la déception que nous devons donner quelques explications.

Le juge n'apprécie pas les qualités physiques et le tempérament d'un chien d'après une impression visuelle que le premier venu peut se faire de la beauté du candidat.

Il juge, c'est-à-dire regarde, palpe, mesure, compare d'après le Standard.

Qu'est-ce donc qu'un Standard ? C'est la codification détaillée, établie ordinairement par les clubs canins, de toutes les qualités physiques et morales qui fixent une race dans son but utilitaire. Le Standard n'a qu'une fin : maintenir les races dans des limites aussi éloignées que possible de la fantaisie des amateurs. Comme tout ce qui vit et se transforme en s'adaptant, les races évoluent et par conséquent les Standards se modifient suivant les exigences de la nature et de l'époque.

Les juges ? Ils ne sont que les interprètes du Standard dont ils suivent à la lettre les indications.

Quelques exemples : le Standard du coker exige un museau carré tout près d'être aussi long que le crâne. Pourquoi ? Le coker est un chien qui doit, à l'occasion, apporter à son maître un lièvre de huit livres. Il lui faut donc une bonne gueule. Le setter anglais doit avoir l'épaule oblique parce que c'est un chien qui quète au galop. Et si la tête d'un setter irlandais diffère de celle d'un setter noir et feu et de celle d'un anglais, il n'en reste pas moins que tous les setters doivent posséder une poitrine suffisamment large, suffisamment descendue et profonde pour permettre au chien d'avoir ce qu'on appelle « du fond ».

Une exposition canine n'est pas simplement une fête, c'est avant tout une leçon faite aux exposants en vue du maintien des races dans leur utilisation. Les exposants ont pu remarquer que les juges de l'Entente sont, avant tout, des éducateurs et non pas simplement des distributeurs de récompenses. Ils n'ont pas ménagé aux exposants les explications et la feuille de jugement remise à chacun, pour chaque chien, est une indication précise du but qu'ils poursuivent.

Que ceux qui n'ont obtenu pour leur toutou qu'une mention, se consolent. Leur ami ne les en aime pas moins et ils feront un choix plus judicieux dans leurs acquisitions futures.

**RÉSULTATS DE LA SOUSCRIPTION**  
 Au tirage de la souscription, assuré en présence de M. Vaclé, huissier, à Louhans, le numéro 272 a gagné le chien de chasse race de Saint-Usuge, et le numéro 26 a gagné l'appareil photographique.

**PALMARES**  
**CHIENS DE BERGER** (Juge : Docteur HÉROULT)  
*De Brie*. — C. J. M. : 2<sup>e</sup> prix à M. Moreau.  
*Groenendaels*. — C. O. M. : 1<sup>er</sup> prix à M. Don-guy ; 2<sup>e</sup> prix à Mlle Tampia. — C. J. M. : 1<sup>er</sup> prix à M. Marchand.  
*Teuveren*. — C. J. M. : 3<sup>e</sup> prix à M. Descourt.  
*D'Alsace*. — C. J. F. : 1<sup>er</sup> prix à M. Chamber-land.  
*Collie*. — C. O. M. : 2<sup>e</sup> prix à M. Poyou.  
**CHIENS DE GARDE** (Juge : Docteur HÉROULT)  
*Dogues allemands*. — C. O. F. : 1<sup>er</sup> prix à M. Cochard ; C. J. et C. E. N. F. : 1<sup>er</sup> prix à M. Bernigaud.  
*Montagne des Pyrénées*. — C. O. F. : 1<sup>er</sup> prix à Mme Point ; 2<sup>e</sup> prix à Mme Robert.  
*Schnauzers*. — C. O. F. : 1<sup>er</sup> prix à M. A. Ron-dot.  
*des Carpathes*. — C. O. M. : 1<sup>er</sup> prix à M. le docteur Magneux.  
**TERRIERS** (Juge : M. CARRAS)  
*Fox*. — C. O. F. : 1<sup>er</sup> prix à M. Groisy ; 2<sup>e</sup> prix à M. Bernigaud.  
**LEVRIERS** (Juge : Docteur HÉROULT)  
*Barzois*. — C. O. M. : 1<sup>er</sup> prix à M. Chanteper-drix ; 2<sup>e</sup> à Mme Pavin de Lafarge ; 3<sup>e</sup> à M. Chan-teperdrix ; C. J. M. : 1<sup>er</sup> prix et 2<sup>e</sup> prix au même ; C. O. F. : 1<sup>er</sup> prix au même ; 2<sup>e</sup> à Mme Pavin de Lafarge ; C. J. F. : 1<sup>er</sup> prix à M. Chan-teperdrix ; 2<sup>e</sup> au même ; 3<sup>e</sup> à Mme Pavin de La-farge.  
*Levron d'Italie*. — C. O. F. : 1<sup>er</sup> prix à M. Chanteperdrix.  
**CHIENS COURANTS** (Juge : M. MAUGER)  
*Griffons Nivernais*. — C. O. M. : 3<sup>e</sup> prix à M. Bidaut et à M. Marsot-Dumont ; C. J. M. : 2<sup>e</sup> prix Yucca.  
*Porcelaine*. — C. J. M. : 2<sup>e</sup> prix à M. Gudefin. — C. J. F. : 2<sup>e</sup> prix à M. Puget.  
*Vendéens Nivernais*. — C. O. M. : 2<sup>e</sup> prix à M. Chautard. — C. O. F. : 1<sup>er</sup> prix au même. — 3<sup>e</sup> à M. Loureaux.  
*Beagles harriers*. — C. O. M. : 1<sup>er</sup> prix à M. Pacaut ; 2<sup>e</sup> au même.  
*Beagles*. — C. O. M. : 1<sup>er</sup> prix à M. Benoiton ; 3<sup>e</sup> à M. J. Limoges ; C. J. M. : 2<sup>e</sup> prix au même ; C. O. F. : 1<sup>er</sup> prix à M. Mathy ; 2<sup>e</sup> à M. Benoi-ton ; C. J. F. : 3<sup>e</sup> prix au même. Classes de meute : 1<sup>er</sup> prix (3 chiens) à M. Benoiton.  
*Petits griffons vendéens*. — C. O. M. : 1<sup>er</sup> prix. C. A. C. au chenil de La Gravière ; 2<sup>e</sup> à M. Bar-thélémy ; C. O. F. : 3<sup>e</sup> prix à M. Marthélémy ; C. J. F. : 2<sup>e</sup> prix au chenil de La Gravière ; C. O. F. : 1<sup>er</sup> prix à M. Marsot.  
*Bassets griffons vendéens*. — C. O. M. : 1<sup>er</sup> prix à M. Clouzot ; 2<sup>e</sup> à M. Cabut ; 3<sup>e</sup> à M. Roy ; C. J. M. : 3<sup>e</sup> prix à M. Bagnaud ; C. O. F. : 1<sup>er</sup> prix à M. Cabut ; 2<sup>e</sup> à M. Clouzot ; 3<sup>e</sup> à M. Cop-pinet et à M. Geoffroy ; C. J. F. : 3<sup>e</sup> prix à M. Beaunter ; Classe de meute : 2<sup>e</sup> prix à M. Cabut ; 3<sup>e</sup> à M. Geoffroy ; 2<sup>e</sup> médaille d'élevage à M. Cabut ; 3<sup>e</sup> médaille à M. Geoffroy.  
*Bassets arlésiens normands*. — C. O. et C. J. M. : 1<sup>er</sup> prix à M. Rondot ; C. O. F. : 1<sup>er</sup> prix au même.

**CHIENS D'ARRÊT CONTINENTAUX**  
 (Juge : Docteur GUILLEMAIN)  
*Braque français*. — C. O. F. : 1<sup>er</sup> prix à M. Laynaud.  
*Braques d'Auvergne*. — C. O. M. : 1<sup>er</sup> prix à M. Loizard ; 2<sup>e</sup> à M. Lanclier ; C. J. M. : 3<sup>e</sup> prix à M. Marchand ; C. O. F. : 1<sup>er</sup> prix à M. Lanoil-ler ; 3<sup>e</sup> à M. Michel.  
*Chiens d'arrêt à poil dur*. — C. O. M. : 2<sup>e</sup> prix à M. Garnier ; C. O. F. : 1<sup>er</sup> prix à M. Rousselet.  
*Epagneux français*. — C. O. M. : 2<sup>e</sup> prix à M. Prudent ; C. J. M. : 1<sup>er</sup> prix à M. Berthaud ; C. O. F. : 2<sup>e</sup> prix à M. Fonsot ; C. J. F. : 1<sup>er</sup> prix à M. Janin.  
*Epagneux de Saint-Usuge*. — C. O. M. : 1<sup>er</sup> prix à M. Cabut ; 2<sup>e</sup> à M. Guillemaut ; 3<sup>e</sup> à M. Gautheron ; 4<sup>e</sup> à M. Thibert ; C. J. M. : 1<sup>er</sup> prix. 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> prix à M. Thibert ; C. O. F. : 1<sup>er</sup> prix à M. Petlot ; 2<sup>e</sup> à M. Guillemaut ; 3<sup>e</sup> à M. Gau-theron ; C. J. F. : 1<sup>er</sup> prix à M. Guillemaut ; 3<sup>e</sup> à M. Prudent.  
*Epagneux bretons*. — C. O. M. : 1<sup>er</sup> prix à M. Michel ; 2<sup>e</sup> à M. Couchou ; C. E. N. M. : 1<sup>er</sup> prix. 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> prix à M. Thibert ; C. J. F. : 1<sup>er</sup> prix à M. Mathy ; 2<sup>e</sup> à Mme Michel ; C. E. N. F. : 1<sup>er</sup> prix Janita.  
*Epagneux allemand*. — C. O. M. : 3<sup>e</sup> prix à M. Boullasot.  
**CHIENS D'ARRÊT ANGLAIS** (Juge : M. CARRAS)  
*Setters anglais*. — C. O. M. : 1<sup>er</sup> prix à M. Se-call ; 3<sup>e</sup> à M. Rodot ; C. J. M. : 1<sup>er</sup> prix à M. Cordier ; 3<sup>e</sup> à M. Jouffroy ; C. E. N. M. : 1<sup>er</sup> prix à M. Canier ; C. O. F. : 1<sup>er</sup> prix à M. La-haye-Molard ; 2<sup>e</sup> à M. Epailly ; 3<sup>e</sup> à M. Courault ; 4<sup>e</sup> à M. Sellier, M. Gaillard et à M. Genot ; C. J. F. : 2<sup>e</sup> prix Java et 3<sup>e</sup> Diane.  
*Setters noir et feu*. — C. O. M. : 1<sup>er</sup> prix à M. Girardin ; 2<sup>e</sup> à M. Lonjaret.  
*Setters Irlandais*. — C. O. et C. J. F. : 2<sup>e</sup> prix à M. Beaudot, 1<sup>er</sup> à M. Fattet.  
**SPANIELS** (Juge : M. CARRAS)  
*Cockers Pluricolores*. — C. O. M. : 1<sup>er</sup> prix C. A. O. à Mme Soleillant ; 4<sup>e</sup> à M. Gaulier ; C. J. M. : 3<sup>e</sup> prix et 4<sup>e</sup> à M. Bobiras ; O. T. M. : 1<sup>er</sup> prix C. J. F. ; 1<sup>er</sup> prix à Mme Libert.  
*Noirs*. — C. O. F. : 1<sup>er</sup> prix à Mme Soleillant ; C. J. F. : 1<sup>er</sup> prix à Mme Libert ; 3<sup>e</sup> à M. Pouch ; 1<sup>re</sup> médaille d'élevage à Mme Libert et à Mme Soleillant.  
**CHIENS D'AGRÈMENT** (Juge : Docteur HÉROULT)  
*Chow-Chow*. — C. O. M. : 1<sup>er</sup> prix à Mme Per-tuisset.  
*Louhous de Poméranie*. — C. O. M. : 2<sup>e</sup> prix à M. Riboux ; C. J. M. : 1<sup>er</sup> prix à Mlle Joliot ; C. O. F. : 1<sup>er</sup> prix à M. Riboux ; 2<sup>e</sup> à Mme Guyodo ; 3<sup>e</sup> à M. Guillemaut ; C. J. F. : 1<sup>er</sup> prix et 3<sup>e</sup> à Mme Brum.  
*Pékinois*. — C. O. M. : 1<sup>er</sup> prix à Mlle Ruffin ; C. O. F. : 1<sup>er</sup> prix (Exc.) à Mlle Ruffin.

Annexe 5 : Carnet d'élevage de l'abbé Billard (1947-1980)

EPAGNEULS - 5<sup>e</sup> USAGE -

Poupette, achetée à M. Gauthier, menuisier, Maître Camp. de Taux.  
le 28 février 1947.

1947. - I<sup>ère</sup> Portée -

Mère (X) Poupette - de Myra à M. Eugène Jaillet, Souigny-  
par Dick - à M. Moureau - Montagny - ls. Louhans -

Mise bas le 15 mai 1947.

Tom. M. Deliauce, puis la levée - puis perdu la trace -

Mira (anoue). M. Eugène Jaillet Souigny -

Faufan (anoue) - Michel Tilland - Chalons / Saône -

Stia (anoue) - Jean Gaud Paris - (né en septembre 1947).

Observations - Dans l'ascendance de Poupette née en 1945, il y  
a du beton (le feu) -

Du côté du mâle, Dick - à la 2<sup>e</sup> génération précédente  
on m'a signalé un cocker -

D'ici de les anoue, tendance à donner de la vie  
sur la femelle -

Tom, sujet merveilleux au début, raffiné, malheureusement  
abusé par gonnes: fait pas d'absence de plusieurs



Poupette  
à 7 ans.



1948

2<sup>me</sup> Portée - .

mère Poujette (v. plus haut) .

par Dick, M. Momeau - montagnes ls Loubaux -

mise bas le 15/août 1948 -

Sta II. Jean Gaud. Brunon s/Saulde (Pher) -  
(aussi)

Diane M. Bouweret - Souffry en Poverment -

Tom M. Vaucher, S. Agnè, puis M. Amie Rucient -

S. Glaude - (photos Provis et Semaine de Paris/1952 - Elevem

1951 - .

Babu - auance Geneve -

Wafi - Geneve (fein) - Hotel Geneve -

Observations - Plus de coup de voir -

Diane et Tom, merveilleux, ariet, raffat

Diane un peu rapide, mais fait d'aut dressage



Tom à Laus.

1949.

3<sup>ème</sup> Portée —

mei - Poujette (v.i.h).

far Top - à M. Henry Sans le Saunier -

mei bas - le 18 fév 1949.

Xafal mâle, u = g'ial Saunier St. avenue d'Orléans.

Xicha (oumeu) femelle - id - far Tours belle soue le g'ial

Stof - à M. Roger Momeau Sogey -

Fob - à M. Henry Villen le bois - (fév)

Observations - Xafal, très bon sujet, malheureusement u'a pas eu cas chani -

Top, le mâle, étant le père de la mei, la course y a été a peut être fautive. Stof de M. Roger Momeau, a été un lo de, deven méchant, u'a fait que rode -

Xicha est restée au mâle, u'a pas eu cas en ses vils en 1953 -

Xafal à 16 mois



1950 - 4<sup>ème</sup> portée -

Mère Pouyette (v.f.l.) -

par Dick (Baus) à la ducieu Robert rue Écolet Louvain -

|| (Dick est fils de Braco, 1<sup>er</sup> prix à usage, exposition canine Louvain 7<sup>ème</sup> juin 1936)

Mise bas (62 jours) - 17 ans - 3 mâles - 6 femelles -

✓ Youpi (mâle) - M. Carbonis - La Richardois. Belle Écurie - (J et V)

- 2<sup>ème</sup> prix excellence - 2<sup>ème</sup> prix rapport - Vaux - printemps 1952

Yola (femelle) M. Michel, 247 rue maini Hupau Paris - 1<sup>ère</sup> ex. réflexes

Miss - M. Dietrich - Bernay -  
(année) -

✓ || Youha - R. Billard Saugny - (à plus tard)

Observation - Au point de vue char - Youpi, Youha, Miss, sont  
aucun défaut - Arrêt, rapport, docilité - Youpi est peut être un  
peu fort. (2<sup>ème</sup> de top) -



en arrêt sur lapin



1<sup>ère</sup> lièvre -

↑ Youpi à 19 mois

→ Youha à 2 ans

La meilleure.

Becan-becanini -



1950 -

5<sup>e</sup> Portée -

mere - Diane à M<sup>rs</sup> Georges Bouvet Saigny - v. p. h -  
par Dile à M. Catut d'auhan - voir ci-contre -

mise bas - 11 juin - 1950 -

Yakao mâle - à M<sup>rs</sup> de Préès Saigny en Revermat -

Yochi mâle - à M<sup>rs</sup> René Gaf'od - S<sup>t</sup> Agnès (Jura) -

Yoyo mâle - M<sup>rs</sup> Trélluann - Bernay, H. P. -

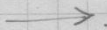
Perdreau mâle - M<sup>rs</sup> M. de la Fontaine - S<sup>t</sup> Othmer - et don à Sauni -

minni femelle - M<sup>rs</sup> V. Heaut - S<sup>t</sup> Desert - ouaris en 1952 à S<sup>t</sup> Denis -

Observation - Obus de lui nez, aritant bien, de fleur sang, sur  
peu dur à tenir en main, mais cela tient surtout à la qualité  
du chasseur et au manque de dressage -

Diane

à Sauni.



1950.

6<sup>ème</sup> Portée -

mère - Sta II (de Pouette) de m<sup>r</sup> Jean Gaud - Union s/Saudre -  
par Dick à m. Babet à Louhans (v.f.h.).

mise bas - le 25 juin 1950 - (4 femelles, 3 mâles) -

Yak mâle - m. Jean Gaud - Union s/S.

Youra femelle - id - tuis à la dame le 21 septembre 1952 à Benthuis -

Yola femelle - Maître Pacton - avocat conseil, ville de Nevers -

|| (Youra)  
une autre chienne - (renseignements à perdre) -

Observations - Yak, lent, fait du rachitisme (forme gigantisme)

devenir aveugle - Abattu en mai 1953 - De fer nez et brancot

Youra, chienne parfaite, nez, arêt, raffat; massacrée par  
un fusillat -

- Youra, à Maître Pacton, que l'on fait chasser très tard; en  
1955, révèle une chienne parfaite pratiquement sans dressage

1952

7<sup>ème</sup> Portée -

mère - Pouette (v.f.h.) s<sup>i</sup> portée -

par Dick de M<sup>r</sup> Lucien Pabat, v.f.h. -

mise bas 25 avril 1952, le 70<sup>ème</sup> jour - deux mâles -

Braco mâle anoue, D<sup>r</sup> Mathey dentiste.

8 rue Neuve, la Chaux de Fonds - Suisse -

Bali femelle anoue - M<sup>r</sup> Homoy - Bruxelles - Belgique -

Observations - Effrêts de vieux chiens - II. et sans - yeux fâls,

tendance à l'écrou hautement - H<sup>omme</sup> -



1952 - 8<sup>e</sup> Portée -

meri - Youka (de Poufette)

par Yoghji (v. p. 1) à M. André Batiol - S<sup>e</sup> Agnès -

mise bas - 6 août 1952 - 5 mâles - 4 femelles -

gardé 2 mâles une femelle - Un mâle rachitique abattu par la suite

Braco - mâle - M. Lucien Babut, Louhaes -

Bali - femelle - M. Carbonnier, Villa d'Ernstberg, de Richardai J. et V.

Observations - Un chirot devient rachitique à la 3<sup>e</sup> semaine -

D'après le vétérinaire - manque d'aliment abay dans l'utérus

par suite du trop grand nombre (9) de la portée -

1953 - 9<sup>e</sup> Portée -

meri - Youka (de Poufette)

par Yoghji (v. p. 1) à M. André Batiol - S<sup>e</sup> Agnès -

mise bas - 17 mars - 8 chiots - garde 2 mâles 3 femelles -

1/ Cipa - femelle - à M. Jean Gaud - M. Jean / Soudan - en -  
- morte de pneumonie en octobre 1953

2/ Coqui - mâle - à M. Paul - Serris - la Thonrey -

3/ Cathy - femelle - à M. Paschato - Herbelle - Genève - Paris -  
3 cours de River -

4/ ) un mâle

5/ ) une femelle

) abattus, cause rachitisme -

1953 - 10<sup>e</sup> Portée -

meri - Poufette - 6 saellie -

par Dick à M. Yemontey, rue de Bodeliers à Vaux -

mise bas le 24 mars - 10 chiots! - accouplements par technique

(extrait tube postérieur hypophysaire) -

1/ femelle - Chouca - M. Roger Bertrand - Accours de Paris - Chalons / Saari -  
(donnée à M. Roucard ? - ) crevés de graine -

2/ femelle - Bébé - M. Jean Granger - 71 cours Eugénie - Lyon -

2/ femelle (aucune) - Boss - M. Yves Mennin - 59 accours de Paris - Chalons / S.

1953 - 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> 'ostées contrôlées -

A) Chienne à M. Tricot, main de S'Urage - (matinée de  
 quiffon - par Yoghi (v.f.h) - <sup>R. Bapiod</sup> - mixtes. 17 avril 1953 -  
 1/ mâle - ~~Lada~~ - ~~Goffi~~ - ~~quelquid~~ - ~~la~~ - ~~sa~~ -  
 piopharmose -

B) - Chienne à M. Breguet, main de S'Urage (matinée de quiffon) -  
 par Yoghi (v.f.h) - 29 avril 1953 -

X  
 1/ mâle... - Gador - Albi Brilland - Jeanne Gaudet.  
 Brunen sur Saule, etc.  
 2/ mâle - - - - -  
 3/ mâle -  
 4/ femelle - - - - - Roger Larue - concert 8 juin - Dicks  
 m. demontey -  
 5/ femelle - - - - - mati -

1953 - Saillies de Yoghi - (à M. Bapiod S'Agrie) -

1/ 13 janvier - Youba - Schists -  
 2/ 14 février - chienne M. Tricot S'Urage - Schists -  
 3/ 26 février - chienne M. Breguet S'Urage - Schists -  
 4/ 11 mars - Dienne (sauni) M. Bouweel - Schists -  
 5/ 21 mars - Rita à M. Parrot Killembance -  
 6/ - fin avril - chienne à M. Roux Boug en Bess -

1953 . 13<sup>e</sup> portée -  
mère . Diane (r.f.h) a M. G. Bouvet Sarzieu -  
 par Yoghri a M. Capod -  
mère bas - 14 mai - 8 chiots - garde 5 .  
 1 . Carlos - mâle . M. Rose Segard - 16 rue S. Guillaume - Paris .  
 2 . Plac . - mâle . M. M. Amaud - 30 rue de Peloux - Doung.  
 3 . Cadi - mâle . M. Humbert . Rignieux . Le pain . La Meximieux  
 4 . ~~Cora~~ femelle - ~~Baronnie Versailles~~ - 20 mai 1953  
 5 . ~~Caddy de Cadi~~ femelle - M. Picaud - supprime . Jouffroy . Beaune -  
 12 rue Victor Millot - Beaune -  
 Essai de croisement mère par fils - à suivre -

1953 14<sup>e</sup> portée -  
mère . min (a M. Dietrich - Genay - fille de Pouyette) .  
 par Yogo-grand-père - à M. Bréllunay . Genay -  
Mère bas - le 20 mai 1953 -  
 1) - Cora - mâle . M. Rosset Phallo .  
 2) - Bigale - M. Homat - 10<sup>e</sup> Rue de Louis - Lyon - 4<sup>e</sup> Arr<sup>e</sup>

1954 - 15<sup>e</sup> portée -  
mère . Yacuba . par Yoghri de M. Capod 8<sup>e</sup> Apr -  
 le 17 mai 8 chiots 5 mouchetés - 3 blancs -  
 1) Dick . mâle Michel Guillot Doucin -  
Extra - 2) Diane . femelle - M. Raison . Courance (fura)  
~~Mère ou #64 - aubert de sang - M. Raison -~~  
 3) ~~(radié) - aubert de sang - M. Martin . genre unal~~  
 maison .  
 1 technique avalu à 1 mois et demi -



1954

16<sup>e</sup> portée

mei. Cérés à Roger Louis Brauges

naillie le 8-6-54 par stop. M. P. Lecomtey - Louis Lammis -

mise bas le 9-8-54 : Schists - 6 œufs - conservés 3

1. Dick, mâle M<sup>lle</sup> Perier, notaire 5<sup>e</sup> Ruege - <sup>musé. vers</sup> anais.
2. Dadi, mâle M. Hardy, Andie, 19 Bd. Wilson. Dole. Jura.
3. Dioni, femelle M. deprez Sainpuy en Revermont.

1954

17<sup>e</sup> portée

mei - Diane - à h. Serge Bouweret -

naillie le 26 juillet 1954 par stop à h. Lecomtey -

mise bas 2 octobre 1954 - 7 schists.. 2 blancs - 5 mâles -

conservés : 3 mâles - 2 femelles -

- 1/ Dor. mâle M. Michel Jean, à Brauges -
- 2/ Dysha, femelle, à h. L. Bouteviller, 12 rue Pierre Benoit Vesoul
- 3/ Dax, femelle M. Claude Bouconis, Versailleux - Auri.
- 4/ Douro, mâle M. Berthet, Pieu, Chauvdivers - Jai Tavaux.
- 5/ Daddy, mâle M. Lammis Michel, 4 quai Michelet, Phala, / sovi.

1954

18<sup>e</sup> portée

naillie de l'abro - à h. deprez - nielle, chienne à Piard, forestes

à Vérey - (Jura) - le 12 juin 1954

mise bas le 14 août 1954 - Schists 2 femelles - 3 mâles -

1. Dioni, femelle - M. deprez Sainpuy en Revermont -  
jean gaud, Anis / saula.
2. Dadi, mâle M. l'abbé Billard, Sainpuy -  
mai 1956 - Yves meunier - Togo - dispan dan house
3. Douro, femelle - M. Piard Vérey -

1955.

19<sup>e</sup> portée

Saillie de Yoghé - Diane à M. Raymond Bernard, Bondal

mise bas. 17 janvier - 5 femelle - 1 mâle -

1 mâle -

2. - femelle. Eddy à M. Bourgeois Bondal

3. - femelle Eddie M. Roger Torphe, 48 rue Jacques Dalphin  
Barrouge - Genève -

4. - femelle Echo M. Alexis Debourgoigne. Ch. Argand -  
Versois - Genève -

5. femelle. Emma M. Jean Thuul - Lou le Sauvier -

6. femelle.

1956.

20<sup>e</sup> portée

F. Yanka saillie le 24 mars par stop à M. Lemontey - dou.

mise bas le 26 mai - 11 chiots (3 betes nippées).

- (1)
1. mâle Trac à M. Anchois Jean <sup>frère</sup>  
à Thier, La Croix Blanche - Puy de Boin
  2. femelle. Flamme à M. le D<sup>r</sup> Viallet - 12 Bd. S<sup>t</sup> Louis  
Le Puy -
  3. femelle Forsette à M. Guibaud Michel - <sup>Le Puy</sup> ~~Genève~~ -
  4. femelle Foggy à M. Michel Billard - <sup>à Sailleraud</sup> ~~Chalais/Saoni~~ -
  5. femelle Fomie à M. Robert Billard <sup>ancien saunier à Riv<sup>e</sup>.</sup>  
~~Beithet~~ <sup>Prinard Saulat</sup> -
  6. mâle Fram à M. Robert - ushiteur à Petit-Noir, Jura -
  7. femelle Flora à M. Morey - sous madame - Beaune Bot'd'or.
  8. femelle Trida à M. Couroules (Bell) - 3 me du Tremoy Rouleur  
Nord -

(1) Trac devient la propriété de M. Lafont à Chateaufort le 28 août 1958.

1957.

2<sup>e</sup> Portée

Yokasailée le 29 décembre 1957 - par Stoph, à M. Lemeroy - dans  
mise bas le 2 mars 1957.

- 1/ - Quia fem. m. Demange représentant à Selliers . . .
- 2/ - Grâce mâle m. Belle - chaumiers de Romains - dans le Sauer -
- 3/ - Quio - mâle m. mainie - Restaurant - Place Quivy, Dole -
- 4) Gamin mâle - m. f. m. Roche 6 Bd Gambetta Ven le Sauer -  
Dompierre .
- 5) Gary mâle m. le D<sup>e</sup> Gasparid à Troy - à Troy - mâle .
- 6) Qreta femelle .

à Bruion s/ Saulche .

3<sup>e</sup> Portée de Diane, par Cador .  
mise bas le 27 avril 1957 .

- 1/ Gilda femelle à M. Bouillerot à Ralte .
- 2/ Giapi mâle à M. Paul Veron, Rue Jussieu, Lyon - 3<sup>e</sup>

1958

22° portée

Yanka - saillie au Puy le 27 juin 1958 par Bobby  
mise bas le 26 août: 10 chiots, 3ff. 7coq.

- 1/ femelle Hilda à M. Perret, Pierre de Brene
- 2/ male Nabib au D<sup>r</sup> Maître dans le Saumier
- 3/ male Hello à M. Denity - dans le Saumier
- 4/ male Harry à M. Richard - que Sebastian Gyppe
- 5/ femelle Heidi - M. Giral à Saumur - p. Mans
- 6/ mâle Hiriam - abbé Billard -
- 7/ mâle Hip - Sagot - D<sup>r</sup> Vuillet -

les  
chiens

Hiriam



Hiriam



1958. 23/10/58 - P201

Froggie - scellée le 21 octobre 1958 par Guy - à M. A. Vanant.

Mise bas le 20 décembre 1958 : 8 chiots 4 m. 4. l. Praditgus suppinii  
Robe égale -

- 1) Henry à M<sup>r</sup> Richard Lyon -
- 2) Molly à M<sup>r</sup> Blondeau Verger. en noir.
- 3) Houka à Louis Raset, à Varcis (Mei).
- 4) Hiota à M. Simien La fule Roybon. noir.

1959

Gyp - et Gyka - couverts le 13 avril  
Pose le 15 juin -

- I. Chienne Jsa, à M. l'abbé Pieteret  
Lacs de Rouges Truits - Jsa.

Badre et Diane, à Jean Gaud. mise bas le 5 juin 1959  
Méchienne et méchien à M. Piard, Prangor -  
Jga. M. Paulet - Lucini / écrasie  
Jka (Zizi) M. Piard - .



1960

I Gyka - à M. René Vanaut  
couverte le 6 février par

Frae à M. Lapointe Phoqueamond

mise bas 8 août - 5 mâles - 4 femelles - garde 3 œufs

- 1/ Jimmy mâle au D<sup>3</sup> Gasard - Dompierre
- 2/ Jip femelle à M. Clement - La Fontaine aux Dames
- 3/ Johnny mâle à M. Micheli - Institut<sup>Route de la Courmayeur</sup> - Ville de  
Marchaux
- 4/ Jolie femelle à M. Becker, S<sup>t</sup> Marcel le Châtelain
- 4/ Jara à M. Varette - Salomay sur-Grise -
- 5/ Jerie à M. Vanaut - Neuville les Dames - Ais -

II Guia à M. Demange - Selliers

couverte le 10 février par

Gyp - à M. René Vanaut - Laigny

mise bas le 10 août - 4 / Gyka, femelle à M. Blondreau

2 / Jolie femelle à M. Becker, S<sup>t</sup> Marcel

III Heidi par Liou - le 23 février - mise bas le 24 août -

5 mâles - 4 femelles - garde 3 œufs (2 rachitiques)

1/ Jimmy, Jean Guyot - Scripus.

2/ Jimmy, abbé Théluet, Beaume -

IV Gador et Oriane à Jean Yand ...

mise bas le 19 février - 1960 - raffale deux d'œufs

I Jara femelle à M. Sylva, S<sup>t</sup> Marcel -

2 J... .. à M. G. Richard, Quersch. Gyp. Lyon -

1960

I Gyba - à M. René Vanaut

couverte le 6 février par

Fraie à M. Lajoie Phatkaumand

mise bas 8 avril - 5 mâles - 4 femelles - Gardé 2 mâles 3 femelles

1/ Jimmy mâle au D<sup>r</sup> Gasford - Dompreux ..

2/ Jih femelle à M. Blement - La Fontaine aux Dames

3/ Johnny mâle à M. Michélin - Institut <sup>Routte de M. Courmay</sup> - Ville de <sup>maisons</sup> - Phatka

4/ Jolie femelle à M. Becker, S<sup>t</sup> Marcel - Phatka

4/ Jana à M. Varette - Salomay - sur - Gueye -

5/ Jemie à M. Vauban - Neuville les Dames - Avri -

II Gyia à M. Demange - Sellières

couverte le 10 février par

Gyp - à M. René Vanaut - Laigny -

mise bas le 10 avril - 4 / Jih, femelle à M. Blondeau

9 / Jolie femelle à M. Becker, S<sup>t</sup> Marcel -

III Heidi par Hiram - le 23 février - mise bas le 24 avril -

5 mâles - 4 femelles - Gardé 3 femelles (2 vealés)

1/ Jenny, Jean Guyot - Scrips.

2/ Jimmin, abbé Chelmeut, Beaune -

IV Coche et Doreux à Jean Gaud -

mise bas le 19 février - 1960 - raffale deux heures

1. Jana femelle à M. Sylvaux, S<sup>t</sup> Marcel -

2. J... à M. G. Richard, Quésb. Gueye - Lyon -

1961 -

Heidi par Guy (M. Vanaut) le 2 avril 1961

Mise bas le 2 juin - 8 chiots, tous normaux

gardé 2 mâles - 2 femelles -

- 1 Kewa - M. Raymond Blex - Saizy
- 2 Kaky - M. Jean Maugui - Montmorot
- 3 Kiri - à M. Rosset 18 av. Gal. Velleux - Chalons/s
- 4 Kito - à M. Vernay - St Laurent le minier

Grâce à M. Belle - par Hicam (à moi) le 5 avril 1961

Mise bas le 7 juin - 6 chiots normaux (4 mâles 2 fem) + 1 fleurée morte

- 1 mâle - à M. G. D. Marie Beaufort -
- 2 femelle - Kali - M. Weille - Damparis
- 3 mâle - Kilt - M. Doron - Valence -
- 4 mâle - Krah - M. Cognat - Valence -
- 5 radiologique femelle supprimée
- 6 radiologique mâle supprimé

HIRAM

et

BIANCA





1962 .

Heidi par Jgor - (M. Poulet - La Mare) . le 17 janvier 1962 .

Mise bas le 19 mai 1962 - Schiot tous nouveau

6 mâles - 3 femelle -

1. Lady - femelle - M. Poulet La Mare -
2. Lucky - mâle - à M. Robert Dubaut, Boulaesou -
3. Laki, à M. Hartmann, Wisag - de Thann -  
rendu en 1964 à M. Jean Hoog, Bonstet quincallier - Bernay - H. A.
4. Lo, à M. Prellmann, Bernay -
5. Lais, femelle - à M. Bourtoisier, Vesoul, 12 rue Pierre Guie -
6. Livio, mâle, à M. Fleuret, Adjudant de gendarmes Loutan -
7. Leda, femelle, à M. Paquellier, Boof. Sud. Est. Chateaufort -
8. Lido, mâle, à M. Guigou, Rue Morinet, S. Jean de Vignes -
9. , mâle à M. Maurice, 1 pl. Greiff, Dole -

1962 . Bianca, von der Rönneburg -

femelle - Klein Münsterländer .

Producteur, M. Alois Gilch, Regensburg, Ambagstr. 23 - 23

née le: 19 mai 1962 -

de: Isar, mein kleiner Keil,

par Apollo von der Rönneburg .

1962 - JIMMIS - alle Phalomey .

par JGOR. M. Poulet -

mise bas le 25 août 1962 -

1. Katy - M. Kiranbier (Feyzui Juis) .
2. Lantte - Michel Altier - Menia
3. ?
4. ?

1963. Bianca par Hiram - le 3 fév 1963 -

mise bas le 30 mars 1963.

- 1 chui mort - 2 morts le lendemain - restent 5 femelles - 2 mâles -  
gardé 2 mâles - 2 femelles - Au 8<sup>e</sup> jour un des mâles meurt -  
I. Maja - femelle à M. Lefèvre -  
II. Madi - femelle - à M. Monie Girard - Huilly - par Vercy  
III. Mike - mâle - M. Georges Paction, 3 rue de Nivelle, Nevers -

1963. Saillie de Hiram - mise bas le 11 avril 1963 -

Rosa, chienne à M. Campy (Boisauve). Sans -

- I. Mnia, femelle à M. Campy (Boisauve).  
II. maie, mâle à M. Arnaud, droguerie, à S'Amour (Jura)  
III. Moulouk, mâle - à M. Jean Mathivet, Savigny en Reois



BIANCA von der  
RÖMERBURG  
Klein-Münsterland



1964 - Foggy à Michel Bertrand Chalons/Savoie  
 par Gyr à M. R. Vanaut-Saintry.  
 Saillie le 27 février 1964 -  
 mise bas le 26 avril 1964 -  
 8 chiots (4 mâles - 4 femelles) -  
 2 chiots supprimés à 15 jours (un feu rochiteux aux pattes)

1. Niry - à M. Gratadour. Belleme, 34 rue Avenue de Bittage -
2. Nadir - mâle à M. Phevalier 2 rue Barbier - Epervay, Maine.
3. Nino, mâle à M. Pauenschneider. Pharevier -
4. Nadia, femelle à M. Baraut, 1 rue Boulay-Saney. Montreuil la mine -
5. Nina, femelle. M<sup>me</sup> Pacton, 3 rue de Nieire, Nevers -
6. Nouchka, femelle. Jean Gaud, Bourin sur-Sauldre -

1965 - Maga fille de Fricauca  
 à M. de Feie  
 par Hirau - aka Billard -  
 saillie le 24 mars.  
 mise bas le 22 mai. 15 chiots - (dont 5 betons et 2 tachs)  
 4 chiots mats à la naissance - d'autres éliminés  
 Reste 1 mâle, de belle robe  
 et 2 chiennes taches au la tête -  
 1 mâle Oscar, mâle à M. Hommel. 35 rue Gaudin  
 Strasbourg-Merisau -

1965. Java à M. Sylvain S'marcel -  
fille de Bador et Noïane à Jean Gaud -  
Souillie le Gauré - par  
Huan -

Mise bas le 11 juin - 6 chiots (1 mort éliminé) -

1. femelle - oma à M. Sylvain S'marcel -
2. mâle - Ogor, à M. Luchini - R. Berauca, Les C. Sen -
3. mâle - ornor - à M. Jean de - 85 faune de l'étang

(insuffisance cardiaque, sacrifié) S'mandé -

4. ouka - femelle. Albi Billaud -



OUKA  
allaitant



1965 - Nina (64) à M. Georges Pacton - 3 rue de Valenciennes - Neuves  
 tel. 61-03-36 -  
 par Mick (63) au même -  
 Mise bas le 24 novembre 1965 -  
 8 chiots: 4 mâles, 4 femelles -  
 1 - Oona, femelle à M. Marcel Barolier, Savigny en Perche  
 gros - 2 - Olaf - mâle à M. Robert Gaignet, Chapelle Valand -  
 excellent - 3 - Oscar - mâle à M. Gauthier Roger - id -  
 fine - 4 - Onini - femelle Romignol - S. n. F. Merveux  
 excellent - 5 - Ouki - mâle - id -

1967 - Nouchka à M. Jean Gaud -  
 142 Bd Malesherbes Paris XVII -  
 par Briffault de Cadix et Triane - en 1960 -  
 à M. le Marquis de Maura -  
 Château Beaumgard - 72 - la Bazouche - Jossé -  
 Mise bas le 11 avril 1967. à Paris -  
 1/ Ouid, mâle - M. Ade Bhavannes,  
 16 à Montigny-ls-Arrouis - les Arrouis par Arbois  
 2/ Queen - femelle - M. Noël Bessieux  
 26 - Valera sur Rhoné - Imjane de la Comète

1967 - MINA - à M. Campy - Bousance -  
 couverte par Irac, mâle à M<sup>rs</sup> Stern, Selliés -  
 Mise bas - le 3 juin 1967. Conçoit 1 mâle, 2 femelles -  
 1 mâle - Ouito - M. Campy -  
 1 femelle - Ouita<sub>1</sub> - M. Soulé - Montequion - (gers) -  
 1 femelle Ouita<sub>2</sub> - à M. Arbet - (Selliés) -



1967 - OUKA, femelle à R. Billard  
 couverte le 20 mai par  
 JRAC, à M<sup>lle</sup> Sturm. (Selleis) -  
 mise bas le 18 juillet - 10 chiots (2 mâles) -  
 8 vivants - dont 2 mâles & 6 femelles  
 gardé 3, (2 mâles, 1 femelle) -  
 Supprimé 1 mâle à 15 jours (rachitisme fatts caries).  
 1/ - Quik - M. Jacques Sivard.  
 19. Rue Alfred de Musset. Valenciennes -  
 2/ - Qualin. Pierre Meriem. Saisy en R.

1967 - NADIA - M. Bourvaut - Montceau-les-Mines -  
 couverte le 26 septembre par Hiram  
 mise bas le 26 novembre - 12 chiots -  
 gardé 3 mâles -  
 1. Quenic, Alain Puzenat, Montceau les Mines -  
 2/ Quito, Pierre Bourgeois, Gesauney -  
 3/ Quebec. Martine Sturm, mariée à Selleis. France.



ROMY, le Puy - 1972

1967. MISS . à M<sup>r</sup> Guiard - Rancy -  
couverte le 27 novembre par

HIRAM -

mise bas le 1<sup>er</sup> février - 2 chiots, mâle dont un beton <sup>ascendance</sup> (mère).

1967-68 Outra (abbé Billard).

couverte le 22 et le 29 décembre

par Mickey - à M. Pierre Baron - Beynes -

mise bas le 24 février 1968

7 chiots - 1 mâle ; 6 femelles -

1. Ric, à M. Servy à Seruy - par S<sup>r</sup> Gurgaux. Tel 100

2. Rita, femelle. à M. Robert Louot, à Blotteray -

3. Raya, femelle à M. Vey, S<sup>r</sup>g. Maconnay.

4. Rosie, femelle, à Guichardot, Sarrogné (39)

5. Roxane femelle à M. Pierre Baron - Beynes 39 -

6. Romy, femelle, D<sup>r</sup> Beaurepaire 17 Bd. Duchaux. Remond Ferrand 63

D<sup>r</sup> Yves Beaurepaire - 10 rue Beaumarchais

63000 Clermont-Ferrand - tel 93-33-23

1969

Oona, femelle à Michel Barolui - Sourisny -

couverte le 5 février 1969 -

par Yrac à Maito Steven, Sellieres - Neaul

couverte le 11 août 69

par HIRAM -

mise bas le 10 octobre 69 9 chiots, 2 morts - garde S.

Sissi . 1 femelle - M. A. Morel - Gigny / saône

Sim . 1 mâle - M. Saury - 56 Bd. Gouet - Dôle -

~~Sisi~~ <sup>Seeky</sup> Selim 1 mâle - Michel Dugie - Ch. de la Ruedel Ancien Paul. 86 - Lancelote

Stop . 1 mâle - Jacques Buffard - Le Rivieris - Stop - Jura .

Sierra - 1 femelle - Bernard Barolui -

Commaude diu - 1969

8. A. J. Quichon - 8 rue S<sup>t</sup> Martin Belley - 1 mâle -  
S<sup>t</sup> Nicolas de Port - Meurthe et Moselle - 54 -
7. M. Jean Moreau - (M. Renaudet) - harnois - Rue ds Touffiers - Chalons / Saône - 1 chième -
6. M. Henri Piotelat - 39 - Chapelle Volant - Le Bourg - (pescin, fémeille -  
au
5. M. Falconnet - 1 mâle - Thoisey (pescin, à nainance)
4. Robert Petit <sup>(1970)</sup> - 1 chième - 16 Rue de la Citadelle Chalons / Saône
3. Jean Gaud - 1 mâle -
2. M. Nouveaux - 11 rue de Bourgogne Charnay-ls-Maraie - (en 1970) 1 mâle
1. D. Vuillet - 1 mâle - Residence Vals - Rue Simone Weil -  
43 - Le Puy
9. Chième de saulieu - M. Romignol - Merveaux -

- 1969 - Outra - à R. Billard - Saigny -  
couverte le 11 février 1969 -  
par. Outsi - mâle - à M. Rossignol - Merveaux -  
Mise bas le 17 avril - 2 mâles, 5 femelles (1 mâle 48h après).
- 1/ - Sita - femelle, à M<sup>me</sup> Romignol - à Merveaux -  
Puy
  - 2/ - Sirah - femelle, à M. Henri Piotelat, La Chapelle Volant -
  - 3/ - Saga - femelle, à M. Jean Moreau - S<sup>t</sup> Nicolas de Port, M. et Moselle -
  - 4/ - Sam - mâle - à D. Vuillet, Le Puy. Déjà né Janvier 1964  
histon
  - 5/ - Said - mâle - à Catherine Gaud - Bruyères sur Saulde.  
histon
  - 6/ - Sorah - femelle - M. Edouard Mouquet -  
La Montée - 71 - S<sup>t</sup> Desert -

1970-71 OUKA - abbi Billard -

couverte le 17 decembre 1970 (13 jours) -

par OLAF (Kin) à M. R. Gaignet, instituteur, Chapelle-Voland.

Mise bas le 16 fevrier 1971 - 5 mâles - 3 femelles

1 mâle rachitique - suppr. à 5 jours -

1. UTAH, femelle à M. Robert Petit, 315. km. Champagne

71 - Protais - Champbenoist -

2. VK, mâle, M. Godard, route saunier 39

21 rue Hector Berlioz -

3. UDINE, femelle, M. Marcel Zaminot.

71 - Montigny. es Buis -

4. VBV mâle, M. René Olé, 80 rue du Guider

Louhauc. 71.

5. URIDC mâle, M. J. Bourgeois, Tel. n° 7

Mairie Petit St Laurent sur Othain (Meuse) - 55.

6. URIE mâle, abbi R. Billard -

decide le 8. 02. 1984

7. ULLA femelle M. Andre Juillard, concs. Peugeot.

53. Rue Bastellion - 01 - Oyonnaix -  
abattue à Lyon, Ecole Veterinaire, tumeur cancéreuse médiastin -

- Sirah (1969) - M. Piotelat - la Chapelle Voland -

par. Olaf (Kin) - M. Jauriguy - la Chapelle Voland.

- Romy. (1967) - D. Beaupaire - Belmont Fenouil -



1975 - NADIA à M<sup>me</sup> Barrault - Montceau les M -  
couverte le 15 février 1975 par  
URIE à l'abbé Billard - Savigny en R<sup>o</sup>  
- Sans résultat - X

M<sup>elle</sup> Cochet - Lèves - (documents chers)



Urie à S Piene -  
Quiberon - Avel Dro  
1975.



avec Gwenaëlle



Port-Blanc

1976. Qualine à Pierre Mercier, les Scitils,  
couverte le 13 août par  
Jeff <sup>flou</sup> épagneul picard à M. Pierre Baron, Bayne

Mise bas le 12 octobre - 9 chiots, (1 mâle 8 femelles)  
Deux ne survivent pas - Consevés 4, (1 mâle 3 fem.).  
Tous semblent avoir la robe du mâle picard.

1. Mida, mâle - M<sup>me</sup> Valette, "les Bons", 9 rue Barbier  
51200 - Epernay - -

2. Maja, femelle - M. Chateau, 30 rue Lamartine.  
39 Dole - 72.02.58

3. Mona, femelle - M. Jean Audet  
Myon - Doubs 25440

X 4. Mica, femelle - ~~M. Michel~~ Cardinal -  
Lons le Saunier -

morte étranglée v. tête de  
voiture, le 2<sup>e</sup> juillet 1982 - 29 chemin des Boelongs - Lons. le-S.

1977. Qualine (18 juil. 1967) à M. P. Mercier, Souigny -  
couverte le 20 mars 1977.

par JEFF, épagneul Picard à M. Pierre Baron -  
Bayne.

1 seul chien - Negro - 20 mois -



1978 - Dolly petit espagnol - à M. René Varrault  
8 juin 1974  
couverte (ail' moi; je n'ai pas eu car la preuve que Urrie  
soit fécond: en tout, faste fessant et faste ardent).  
par Urrie, à moi - le 21 janvier 1978

Mise bas le 25 mars au soir 2 mâles -  
le 26 mars matinée - 1 femelle -

excellent OLAF - mâle à M. Serge Bey -  
Savigny en Revernant -

OUKA - femelle à M. André Juillard -  
53 rue Castellion - 01100 Oyonnax -

1980 - Mina, à Michel Cardinal, La Pale, sous le Saunier  
29 chemin des Boulouzes - Savignas -  
par OLAF à M. Serge Bey - Savigny en Revernant -

Mise bas - le 24 janvier -  
11 chiots 6 marrons 5 noirs (espagnol bleu picard) -  
Gené 2 mâles - 3 femelles - Marron -

1/ - QUITO, mâle, à M. Roger Berthod - Vermifuge le 23 mars  
Savignas - 39.110 - Salin les Bains -

2/ - QUEAN femelle, à M. Georges Gaudon Vermifuge le 23 mars  
(pijonne) - 4 rue Magendie - 69330. Meyzieu -

3/ - QUINTA femelle, à M. Soler - Vermifuge le 23 mars -  
5° Paulin de Canton - 30130. Pont-S'Esprit -

4/ - QUETSCHÉ femelle, à M. Michel Cardinal - (v. plus haut) /

5/ - mâle -

Savigny en Peremyont

le 6 avril 1980

---

Je lieue ce cahier d'élevage, représentant  
33 années de ma vie au service du 8<sup>e</sup> Usage,  
à mon ami Serge Bey, qui a accepté  
de continuer mon œuvre -

Je lui souhaite beaucoup de joie et aussi  
des réunités qui le récompenseront de ses feus .

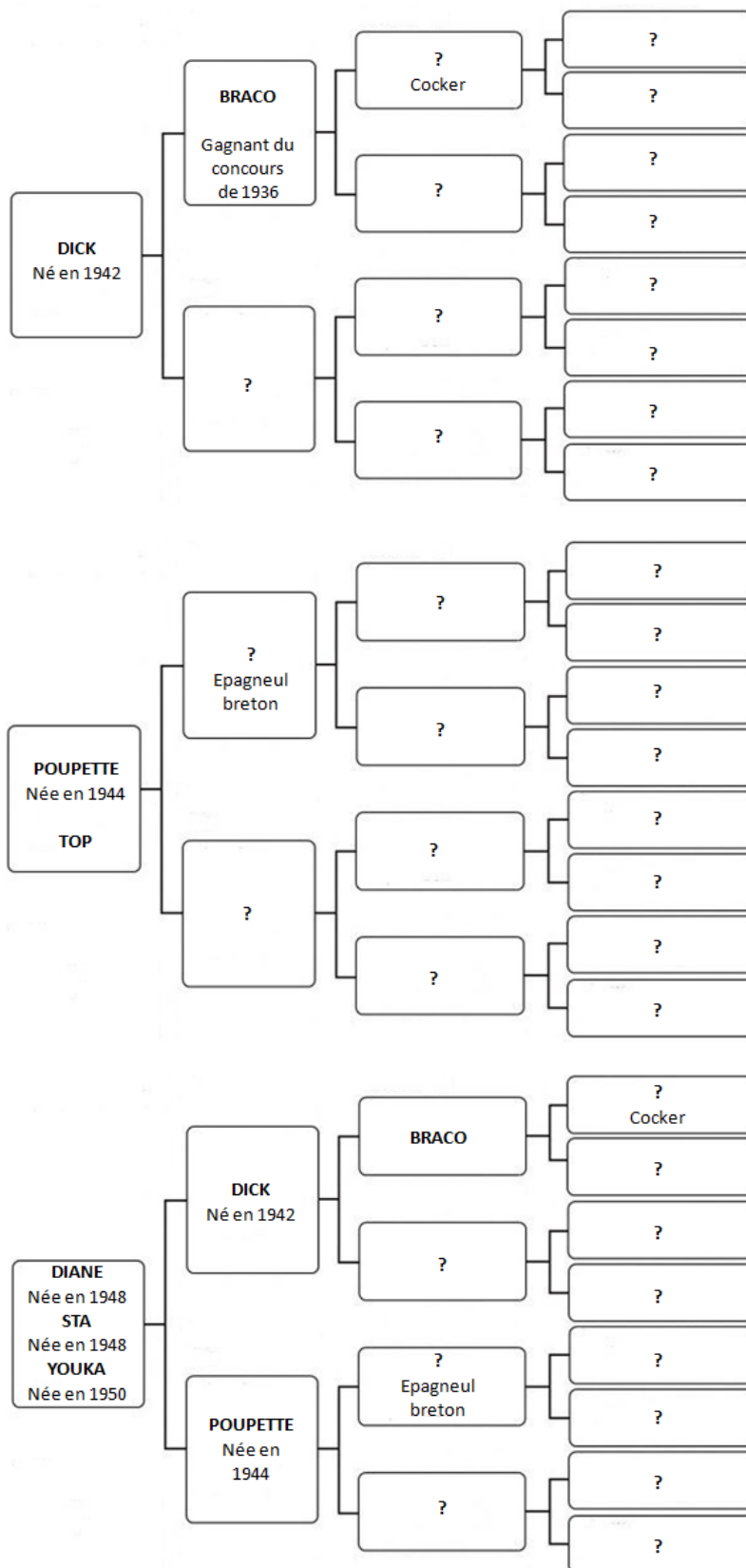
Billard

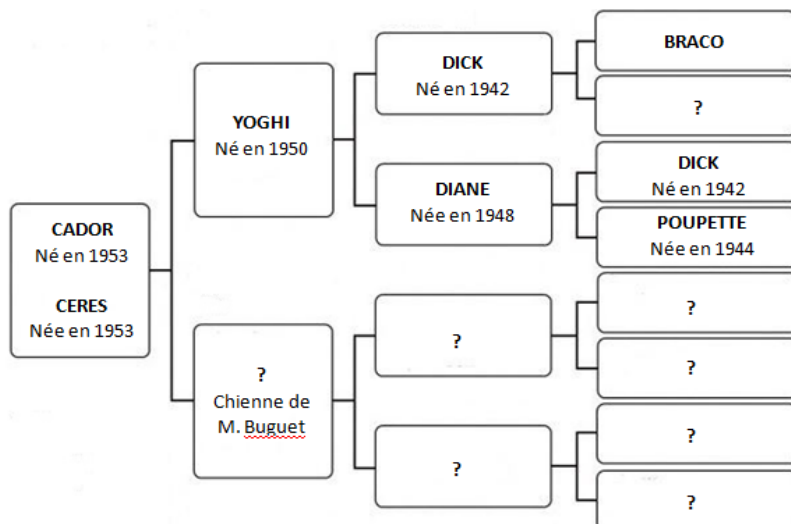
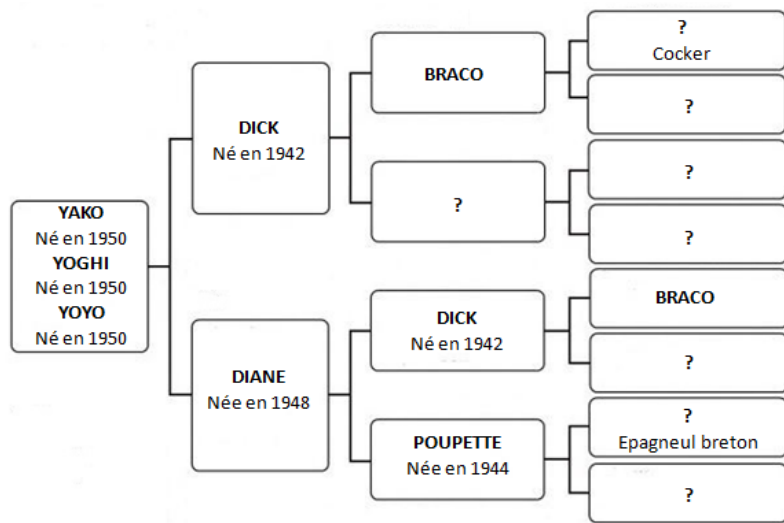
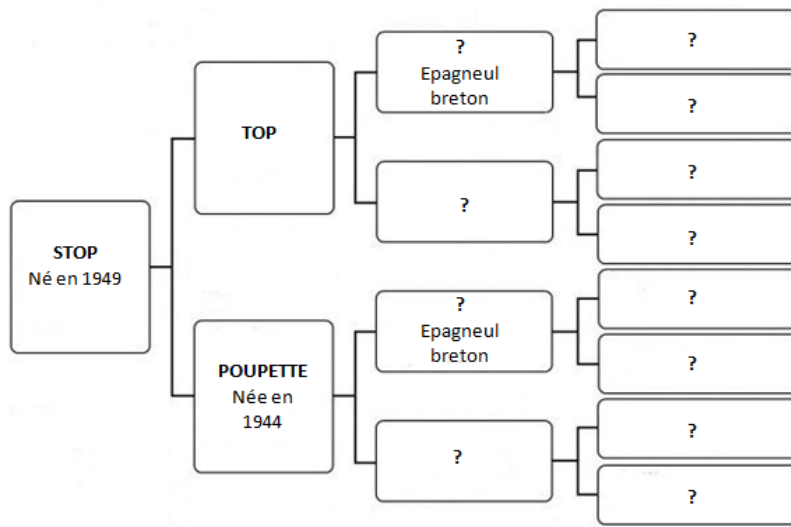
Abbé P. Billard, curé de Savigny en Peremyont -

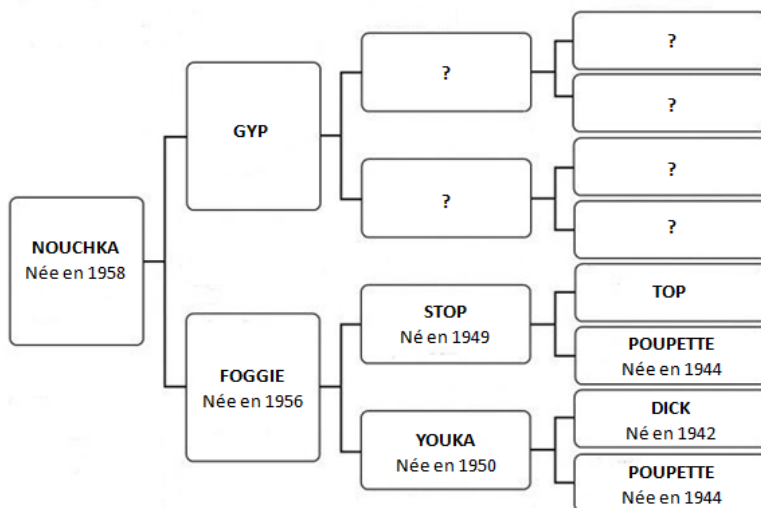
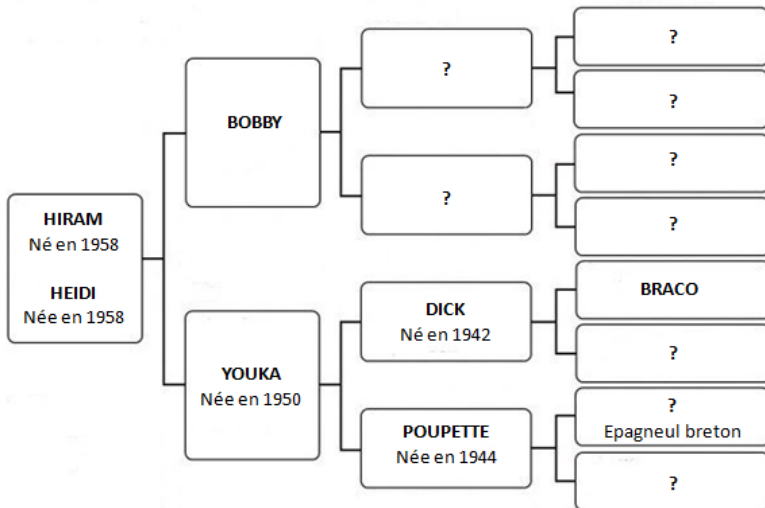
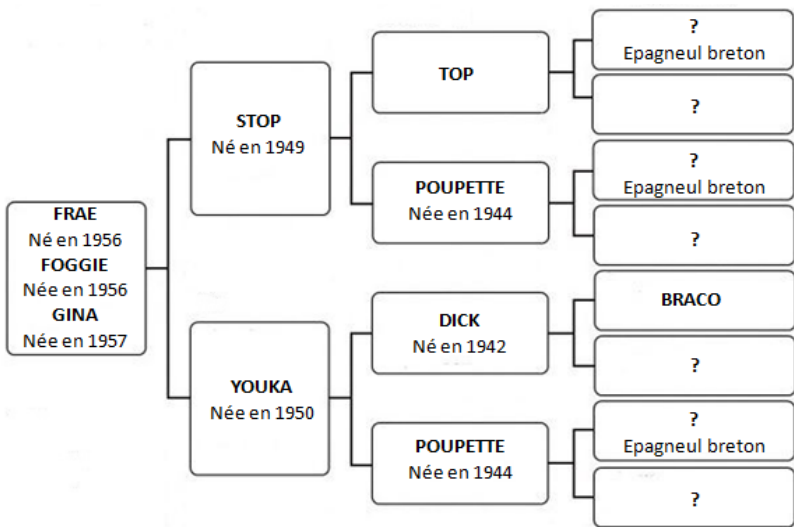
D. C. D. le 9 /12/ 2000 -

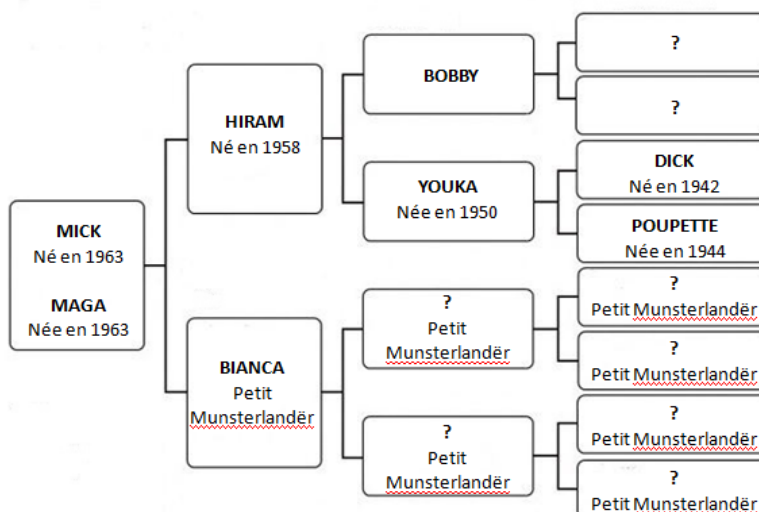
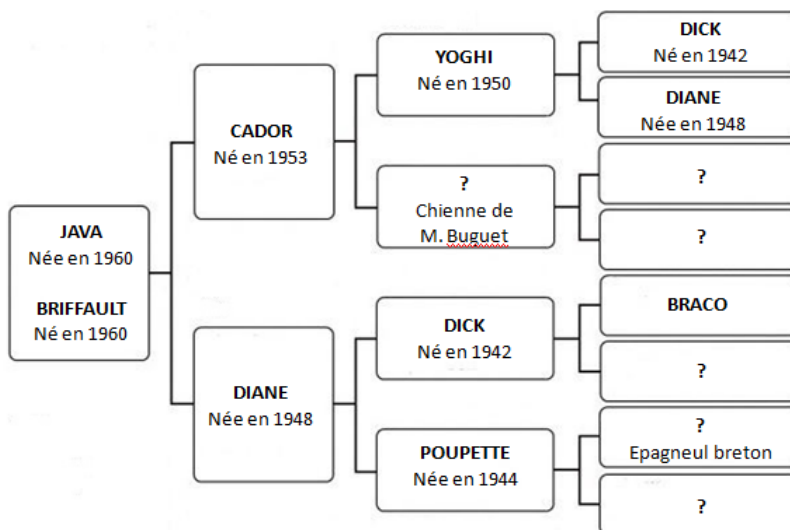
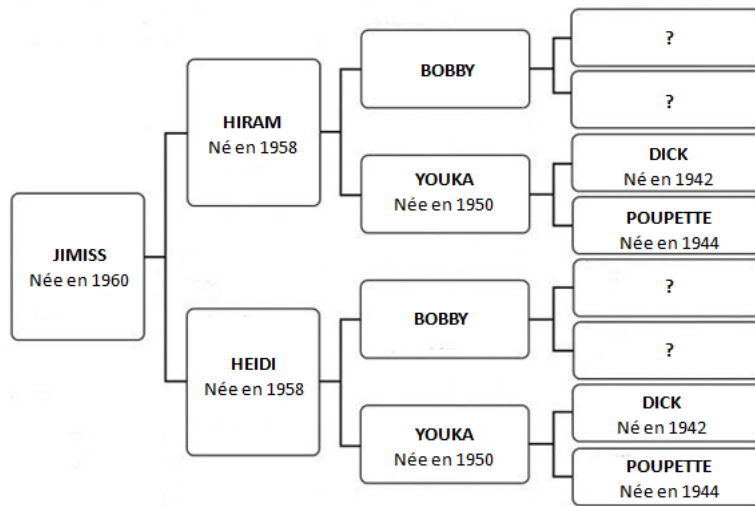
Enterré le 13 /12/ 2000 -

Annexe 6: Pedigrees des reproducteurs utilisés par l'abbé Billard

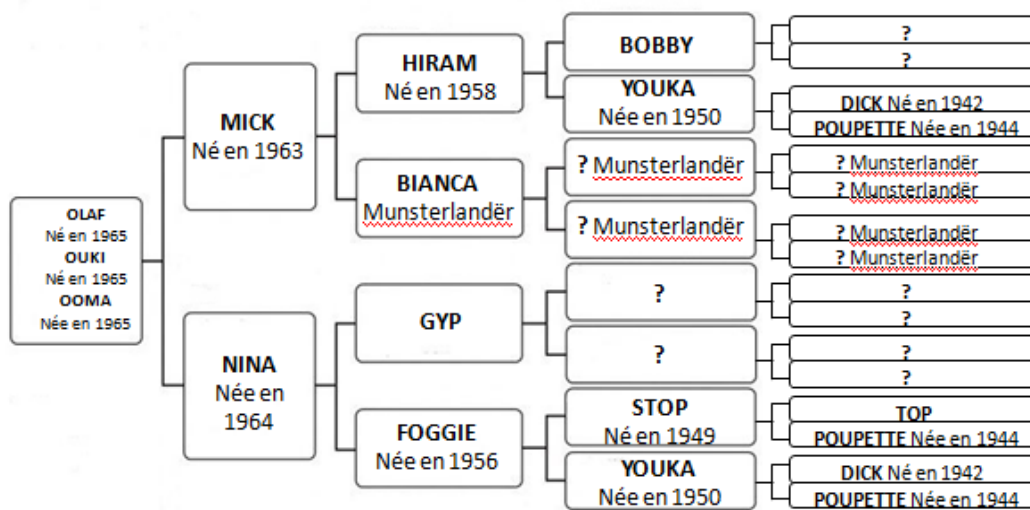
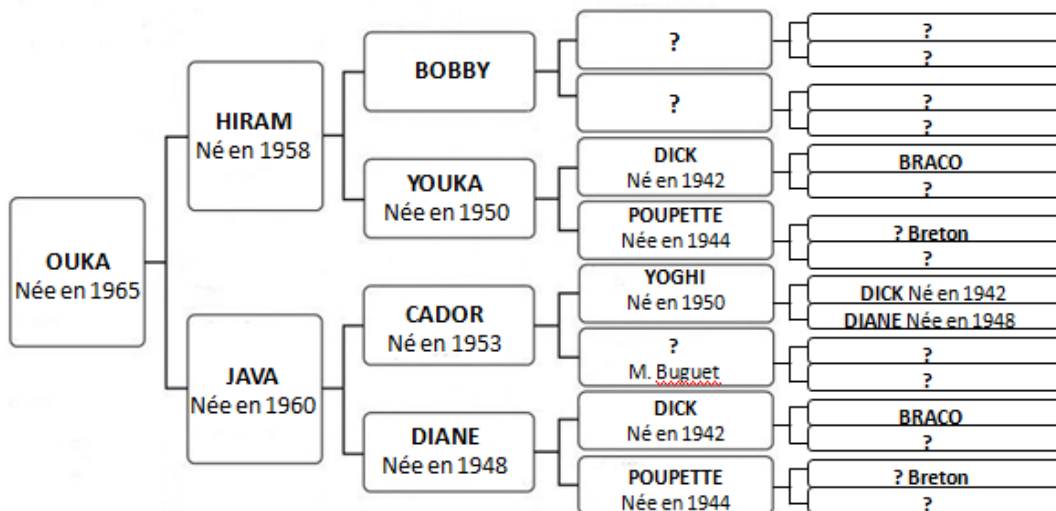
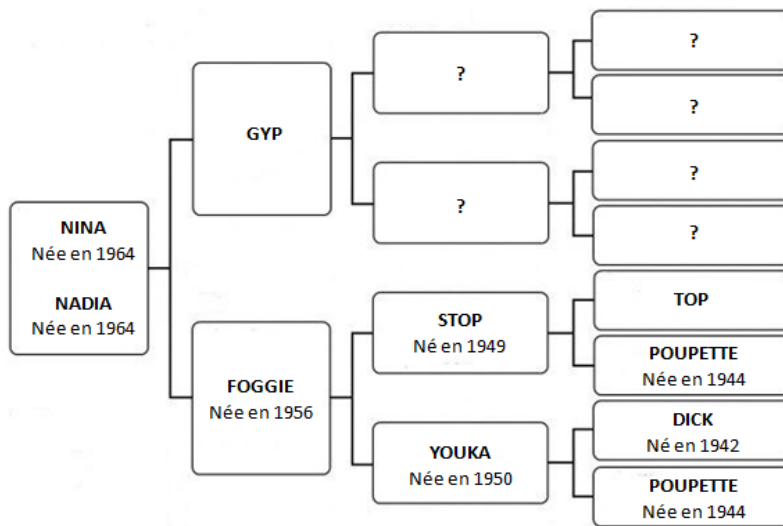


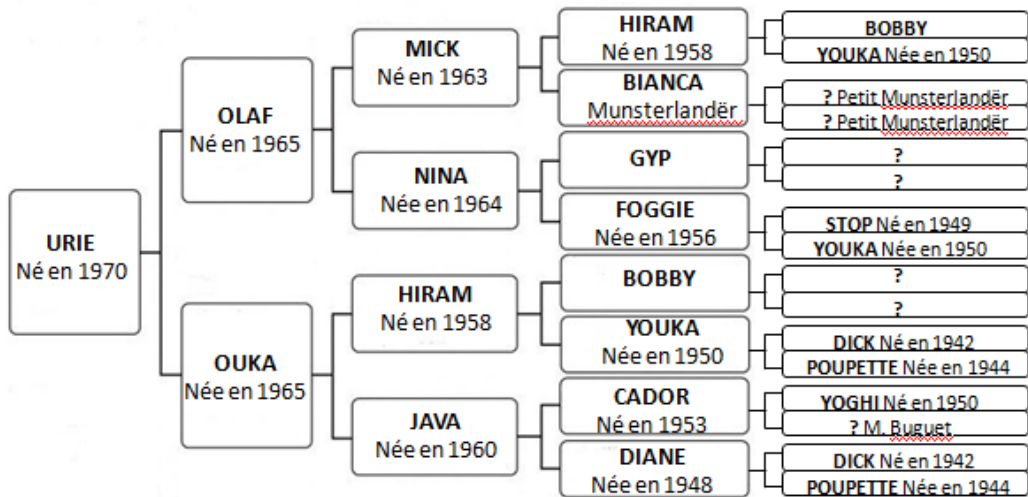
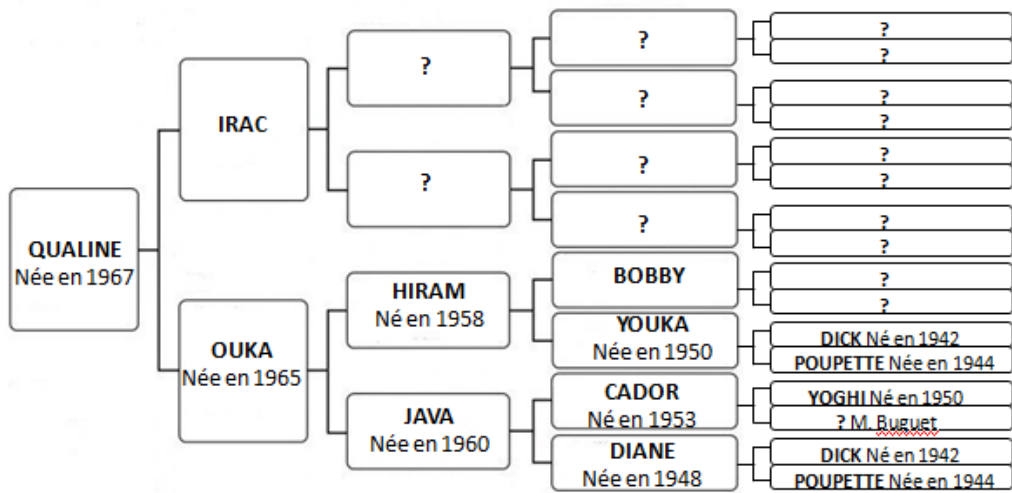




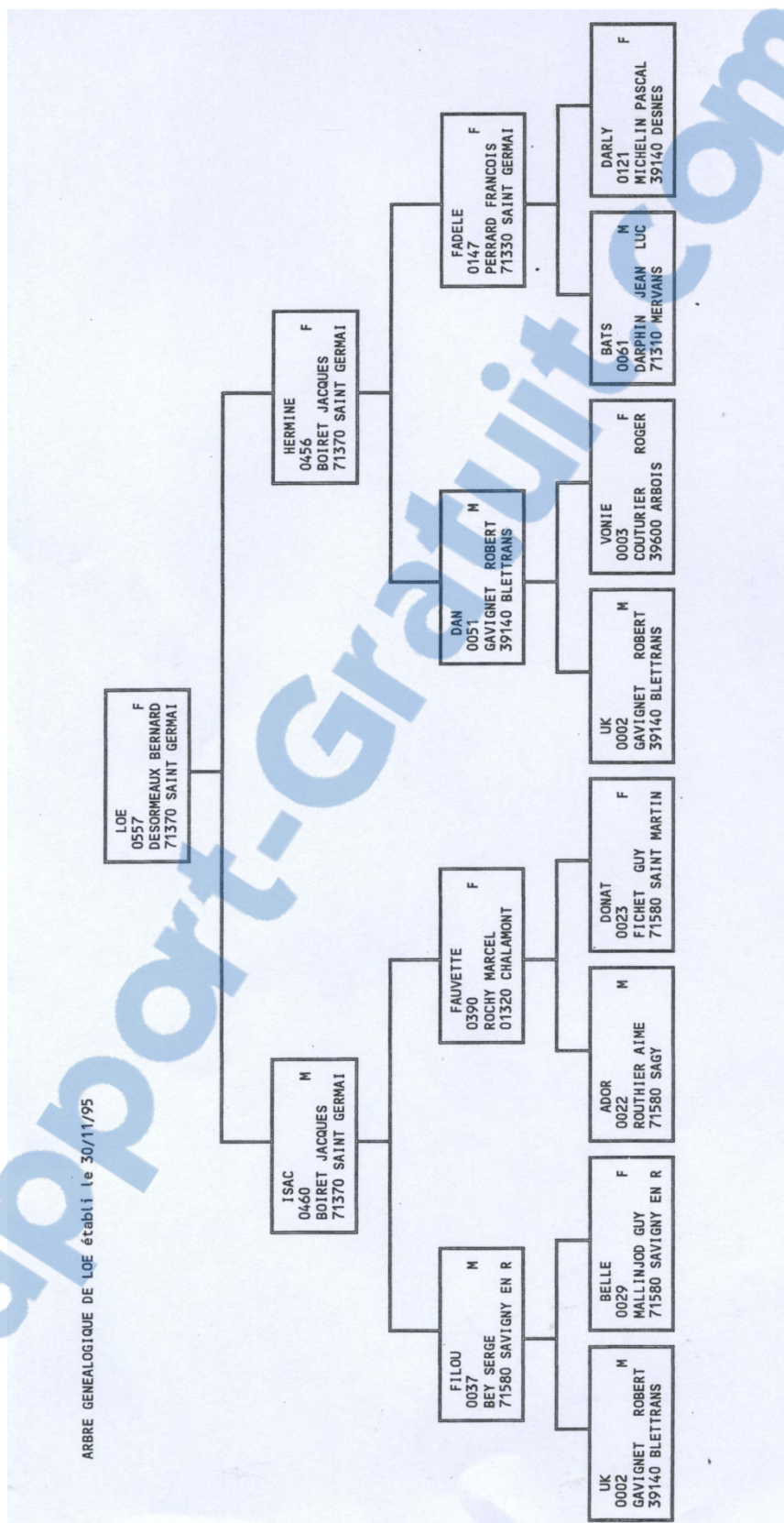








Annexe 7 : Extrait du Fichier Chiens









CLUB DE L'EPAGNEUL DE ST USUGE

Le mot du Président

Cher Adhérent,

C'est avec beaucoup de plaisir que je viens vous présenter tous mes meilleurs vœux pour 1993. Je vous souhaite en particulier beaucoup de bonheur dans le partage quotidien de la vie avec votre fidèle compagnon Epagneul de St Usage que ce soit en action de chasse ou tout simplement à la maison.

Vous trouverez ci joint le compte rendu de la dernière réunion du bureau ainsi que le questionnaire à remplir suivant modèle.

Je ne reviens pas sur l'importance capitale que cela représente pour l'admission de notre club à l'Inscription au stage d'Affiliation.

Merci d'avance à chacun d'entre vous.

Dans l'attente de nous retrouver à l'Assemblée Générale, veuillez agréer mes amicales salutations.

Serge BEY

Que celui qui aurait osé de catiser une  
Année, pour une raison ou pour une autre, sache  
qu'il est toujours le bienvenu et peut réadhérer  
à tout moment.

Bey

CLUB DE L'EPAGNEUL DE SAINT USUGE.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président	Honoraire	BILLARD	Robert
Président	d'Honneur	BEAUMONT	René
		CAILLET	Michel
Président	Actif	BEY	Serge
Vice-Président		VERNAY	Jean-Luc
Secrétaire		MALLINJOD	Guy
Secrétaire-Adjointe		ROUTHIER	Ginette
Trésorier		GAVIGNET	Robert
Membres		GAILLARD	Michel
		GEAY	Daniel
		GENTON	Gérard
		GIROUX	Gérard
		D'HULSTER	Paul
		RICHARD	Monique
		VAILLANT	Christophe
		VENET	Jean Paul



CHIOTS

Naissances 1992.

BEY	Serge	7
BOIVIN	Jean-Denis	4
PERRARD	François	3
VERNAY	Jean-Luc	7
VITTEAUX	Roger	5
VAILLANT	Christophe	2
BUGUET	Roger	3
		<hr/>
Total.....		31

Naissances 1993 .

	BOIVIN	Jean-Denis	7
Prévue fin février	RICHARD	Eugène	?

\*\*\*\*\*

Décès : BATS appartenant à Madame DARPIN Gisèle de Mervans.

CLUB EPAGNEUL DE ST USUGE

Compte rendu de la réunion de bureau  
du Dimanche 24 Janvier 1993

Tous les membres du bureau avaient été convoqués.

Présents : BEY Serge  
GAILLARD Michel  
GAVIGNET Robert  
GEAY Daniel  
GENTON Gerard  
D HULSTER Paul  
MALLINJOD Guy  
ROUTHIER Ginette  
VERNAY J Luc

Absents excusés  
GIROUX Gérard  
RICHARD Monique  
VAILLANT Christophe  
VENET Jean Paul

1) Finances : Dans le cadre de l'Assemblée Générale, Mr GAVIGNET présente ses comptes au bureau. Il est décidé de remettre une photocopie du bilan financier détaillé à chacun des membres du club.

2) Assemblée générale : Mr BEY signale que cette année la salle des fêtes de Savigny sera mise en réfection et qu'il sera impossible de l'utiliser à compter de mois d'Avril.

C'est pourquoi il a retenu la salle pour faire l'Assemblée Générale le Dimanche 14 MARS 1993 à 10 Heures. Une convocation individuelle sera régulièrement envoyée à chacun des adhérents en temps voulu.

3) Chiots : Si 1991 a été une bonne année de reproduction il n'en est pas de même en 1992 ou il a été recensé sept portées pour 31 chiots seulement.

Une forte mortalité, due à un virus sur toutes races cette année est à déplorer. Mr BEY espère de meilleurs résultats pour 1993.

4) Ventes : un certain membre du club ayant profité de son appartenance à notre association a vendu des chiots par l'intermédiaire du Président du Club sans pour autant renouveler sa cotisation 1992. Ce procédé particulièrement " cavalier " est condamné à l'unanimité.



Mr BEY exprime le souhait que cet adhérent aura à coeur de réparer cette cascade d'oublis fâcheux que l'on souhaite involontaire.

5) Cotisations : Mr BEY propose que la cotisation versée par de nouveaux adhérents en novembre et décembre 92 soit validée pour 1993.

Proposition adoptée à l'unanimité. Une douzaine de cas sont signalés.

6) Manifestations : les participations du Club à la foire exposition de Varennes St Sauveur et l'exposition canine de Buxy ont remporté leur succès habituel.

En ce qui concerne l'exposition de Mervans, Mr BEY exprime toute la satisfaction qu'on peut en tirer. Plus de soixante dix chiens Epagneul de St Usuge âgés de 3 ans maximum, tous plus beaux les uns que les autres, éclatant de santé et de vitalité, répondant parfaitement au dernier standard officiel.

Voilà de quoi nous conforter dans le but de notre mission.

7) Stage d'Affiliation : Maintenant que notre fichier est bien dégrossi, notamment au niveau des deux périodes, celle de Mr le Curé BILLARD et celle de Mr BEY il est décidé la constitution du dossier et sa présentation au stage d'affiliation auprès de la Centrale Canine Internationale dès cette année.

C'est pourquoi chaque propriétaire recevra un questionnaire demandant le maximum de renseignements comme le modèle joint.

Il est demandé à chacun de le remplir consciencieusement et de le retourner le plus tôt possible au Secrétaire avant l'Assemblée Générale à :

MALLINJOD Guy  
les Sutils  
71580 SAVIGNY EN REVERMONT.

Les membres du Club connaissant dans leur entourage des propriétaires d'Epagneuls de St Usuge n'adhérant pas à notre association peuvent leur faire remplir une fiche identique à notre modèle sans engagement de leur part.

Il est intéressant et bénéfique pour notre Association de connaître le maximum d'origines pour la constitution des lignées.

8) Expositions : Lors de l'Assemblée Générale MR BEY présentera le projet de l'exposition canine internationale qui doit se tenir en 1993 à Pierre de Bresse dans le parc du Château siège de l'Eco-musée. Il souligne déjà tout l'impact et l'intérêt que cela peut avoir pour le club de l'Epagneul de St Usuge.

La séance est levée vers midi.







CLUB DE L'EPAGNEUL DE SAINT USUGE

Origine de :  
Sexe :  
Né(e) le :  
Producteur :  
Propriétaire :

\*\*\* 1) Père \*\*\*\*\*

Père

Mère

\*\*\* 2) Mère \*\*\*\*\*

Père

Mère

\*\*\*\*\*

The form contains two pedigree charts, one for the father (1) and one for the mother (2). Each chart is enclosed in a rectangular border of asterisks. The father's chart (1) shows a central box labeled 'Père' and 'Mère' with arrows pointing to a series of horizontal lines representing offspring. The mother's chart (2) shows a central box labeled 'Père' and 'Mère' with arrows pointing to a series of horizontal lines representing offspring. The form is designed for recording the lineage of a dog.



CLUB DE L'EPAGNEUL DE SAINT USUGE  
\*\*\*\*\*

Savigny-en-Revermont le 12/02/1993

CONVOCATION

La prochaine assemblée générale du Club de l'Epagneul de Saint USUGE se tiendra le Dimanche 14 MARS 1993 à 10 Heures précises salle des fêtes de SAVIGNY-en-REVERMONT.

ORDRE DU JOUR: Rapport moral

Rapport financier

Programme 1993

Renouvellement au Conseil d'Administration du tiers sortant.

Questions diverses

Cotisations

Merci de bien vouloir y assister.

Le Président,

Serge BEY

Après l'Assemblée générale repas à l'hotel de la poste.

PRIX 120 Francs. MENU

Crudités

Choucroute garnie

Plateau ou fromage blanc

Salade de Fruits

Brioche

Café. ( Riesling-Côtes du Rhône )

\*\*\*\*\*  
Coupon à détacher et à retourner à Monsieur Serge BEY

( Avant le 06 Mars 1993 )

Vernay.71580 SAVIGNY-en-REVERMONT.

\*\*\*\*\*  
Monsieur .....


Participera au repas

Nombre de personnes .....

Paielement par chèque joint  ou sur place



Annexe 9 : Feuille de pointage du TAN



**CLUB DE L'EPAGNEUL  
DE ST USUGE**  
71580 SAVIGNY EN REVERMONT

**FEUILLE DE POINTAGE**

NOM DU PROPRIETAIRE : \_\_\_\_\_

ADRESSE : \_\_\_\_\_ Tél. : \_\_\_\_\_

NOM DU CHIEN : \_\_\_\_\_ Identification : N° Tatouage : \_\_\_\_\_  
ou N° Puce : \_\_\_\_\_

**APTITUDE CHASSE**

1/ - QUETE : \_\_\_\_\_

2/ - ARRET : \_\_\_\_\_

3/ - COUP DE FEU : \_\_\_\_\_

TB = Très bon  
B = Bon  
M = Moyen  
P = Passable

<p><b>APPRECIATION GENERALE</b></p> <p><input type="checkbox"/> TAN OBTENU</p> <p><input type="checkbox"/> TAN AJOURNE</p>	<p><b>LES EXAMINATEURS</b></p> <table border="0" style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 50%;">Noms</td> <td style="width: 50%;">Signature</td> </tr> <tr> <td>.....</td> <td>.....</td> </tr> <tr> <td>.....</td> <td>.....</td> </tr> <tr> <td>.....</td> <td>.....</td> </tr> <tr> <td>.....</td> <td>.....</td> </tr> </table>	Noms	Signature	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Noms	Signature										
.....	.....										
.....	.....										
.....	.....										
.....	.....										

Devrouze, le \_\_\_\_\_

71580 SAVIGNY-EN-REVERMONT  
Site internet : [www.epagneuldesaintusuge.com](http://www.epagneuldesaintusuge.com)

Annexe 10: Questionnaire envoyé aux propriétaires d'épagneuls de Saint-Usuge

<b>1. Quand avez-vous eu votre premier épagneul de Saint Usuge ?</b>		
<b>2. Comment avez-vous connu cette race ?</b>		
<b>3. Quelles ont été vos principales motivations pour l'acquisition de cette race ?</b>		
<b>4. Combien d'épagneuls de Saint-Usuge possédez-vous ou avez-vous possédé ?</b>		
Nombre :	Dont femelles :	Dont mâles :
<b>5. Possédez-vous d'autres races de chiens ?</b>		
<input type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> Non	Si oui, lesquelles ?
<b>6. Si vous aviez l'occasion de prendre un nouveau chien, continueriez-vous avec cette race ?</b>		
<input type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> Non	Pourquoi ?
<b>7. Conseilleriez-vous cette race à un ami ?</b>		
<input type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> Non	Pourquoi ?
<b>8. Pensez-vous que l'épagneul de Saint Usuge soit un bon chien de compagnie ?</b>		
<input type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> Non	Pourquoi ?
<b>9. Avez-vous déjà fait faire une portée à votre (vos) chienne(s) ?</b>		
<input type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> Non	Nombre de portées : Nombre de chiots produits : Chiots conservés :
<b>10. Avez-vous déjà fait faire des saillies à votre (vos) mâle(s) ?</b>		
<input type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> Non	Nombre de saillies :

		Nombre de chiots produits :	
		Chiots conservés :	
<b>11. Votre (vos) chien(s) a (ont)-il(s) été confirmé(s) ?</b>			
<input type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> Non	Si non, pourquoi ?	
<b>12. Votre chien chasse-t-il ?</b>			
<input type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> Non	Si non, pourquoi ?	
		Si oui, pensez-vous que ce soit un bon chien de chasse ?	
<b>13. Participez-vous à des concours de travail avec votre (vos) épagneul(s) de Saint Usage ?</b>			
<input type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> Non	Si non, pourquoi ?	
<b>14. Si oui, à quel niveau ?</b>			
<input type="radio"/> TAN	<input type="radio"/> Field Trial	<input type="radio"/> BICP	<input type="radio"/> Autre
<b>15. Participez-vous à des concours de beauté avec votre (vos) épagneul(s) de Saint Usage ?</b>			
<input type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> Non	Si oui, lesquels ?	
<b>16. Selon vous, quelles sont les qualités que possède l'épagneul de Saint Usage par rapport aux autres races d'épagneuls ?</b>			
<b>Par rapport aux autres races de chiens de chasse ?</b>			
<b>17. Selon vous, quels sont les principaux défauts de la race ?</b>			









# L'EPAGNEUL DE SAINT-USUGE

## **BOUYSSOU Sarah**

### **Résumé**

Petit épagneul bressan connu depuis le XVIème siècle, l'Epagneul de Saint-Usuge a manqué de peu de disparaître suite aux tumultes causés par la seconde guerre mondiale.

Mais c'était sans compter sur l'intervention de l'abbé Robert Billard, curé de la paroisse de Savigny-en-Revermont, grand passionné de chasse qui, à partir de 1947, démarre un sauvetage hors du commun de la race. Durant trente-trois longues années, avec seulement une poignée de reproducteurs, il réussit l'exploit de produire plusieurs centaines de chiots et de sauver ainsi une race toute entière.

Ce n'est qu'en 1980 que ce dernier passe le flambeau à son ami Serge Bey qui sera à l'origine de la création du Club de l'Epagneul de Saint-Usuge en 1990 qui ne réussira à officialiser la race auprès de la Société Centrale Canine que treize années plus tard, en janvier 2003.

Depuis lors, le club travaille sans cesse au développement et à l'expansion de cette race, témoin vivant du patrimoine bressan. Convoité et utilisé le plus souvent pour ses compétences dans la chasse à la plume, l'Epagneul de Saint-Usuge se trouve aussi être un chien doux, affectueux, docile et doté d'une grande sensibilité qui en font un chien de compagnie d'une grande qualité.

### **Mots clés**

- HISTOIRE
- ETHNOLOGIE
- RACE EN PERIL
- CHASSE
- ELEVAGE CANIN
- CARNIVORE
- CHIEN
- EPAGNEUL DE SAINT-USUGE
- SAONE ET LOIRE

### **Jury :**

Président : Pr.

Directeur : Pr. COURREAU Jean-François

Assesseur : Dr. FONTBONNE Alain

# THE SPANIEL OF SAINT-USUGE

**BOUYSSOU Sarah**

## **Summary**

Small Bressan's Spaniel known since the sixteenth century, The Spaniel of Saint-Usuge risked to disappear after the Second World War.

But it was without the intervention of Father Robert Billard, priest in Savigny-en-Revermont, big fan of hunting, who started in 1947 an unusual rescue of the race. For thirty three years, with only few breeders, he produced hundreds of puppies. The race was safe.

In 1980, he gave his legacy to his friend Serge Bey who created the Spaniel of Saint-Usuge's Club in 1990 that will succeed in formalizing the race with the Société Centrale Canine thirteen years later, in January 2003.

Since, the Club is constantly working for the development and the expansion of this race, a living witness of Bresse heritage. Coveted and most often used for its expertise in hunting, Spaniel of Saint-Usuge is also a sweet, affectionate, obedient and high sensitivity dog. Qualities that make it a really good pet.

## **Keywords**

- HISTORY
- ETHNOLOGY
- ENDANGERED RACE
- HUNTING
- DOG BREEDING
- CARNIVORE
- DOG
- SPANIEL OF SAINT-USUGE
- SAONE ET LOIRE

## **Jury :**

President : Pr.

Director : Pr. COURREAU Jean-François

Assessor : Pr. FONTBONNE Alain